









Projet « Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne » (ACOTAF)

État des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de conseil agricole en Guinée



Consultant en charge de l'étude: Thierno Balla DIALLO

Décembre 2021



Table des matières

Re	ésumé ex	xécutif	8
1.	Intro	duction	17
2.	Méth	odologie	20
	2.1.	Les différentes étapes de l'étude	20
	2.2.	Difficultés et limites de l'étude	24
	2.3.	Chronogramme de l'intervention	26
3.	Résul	tats	27
	3.1	Etat et dynamique de l'agroécologie au plan national	 27
	3.1.1	Contexte macro-économique du développement agricole	
	3.1.2	Place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole	28
	3.1	l.2.1 Sous-secteur de l'agriculture	28
	3.1	l.2.2 Sous-secteur de l'élevage	29
		1.2.3 Sous-secteur de la pêche et de l'agriculture	
	3.1	l.2.4 Sous-secteur des eaux et forêts	30
	3.1.3	Place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole	_
		1.3.1 Positionnement des acteurs des ministères de l'Agriculture et de la Pêche	
	3.1	3.2 Positionnement des acteurs majeurs du développement rural hors secteur public	c 32
	3.1.4	Agroécologie et filières	36
		Besoins en transitions agroécologiques des filières36	
	3.1.4.2	Etat des leviers pour la facilitation des transitions agroécologiques	.53
		Agroécologie et filières59	
		l.5.1 Zonage Agroécologique de la Guinée	
		1.5.2 Enjeux des transitions agroécologique selon les territoires	
	3.1.5.3	Cartographie des initiatives majeures de promotion de l'agroécologie	66
	3.2	Présentation succincte du SNCA75	
	3.2.1	Caractérisation du système national de conseil agricole	
		2.1.1 Historique	
		2.1.2 Un environnement institutionnel marqué par une reconnaissance implicite de	
		nportance du conseil agricole	
	<i>3.2</i>	2.1.3 Nouvelles orientations	/ŏ

	3.2.1.4	Disponibilité et qualité des fonctions supports	78
	3.2.1.5	Adéquation entre l'offre et la demande en services de conseil agricole	80
	3.2.1.6	Professionnalisation des services de conseil agricole en Guinée	80
3.3	Sensil	pilité des dispositifs de Conseil Agricole aux principes de l'agroécologie	81
3.	3.1 Sco	res désagrégés par principe et par fournisseur de conseil	81
	3.3.1.1	Perception et prise en compte des transitions agroécologiques dans les diffé	rents
	dispositif	s de conseil agricole	91
3.	1.1 Les	atouts des différents fournisseurs de conseil pour promouvoir l'AE	96
3.	1.2 Rôle	e du conseil agricole dans les initiatives majeures de promotion de l'agroécol	logie 97
	3.1.2.1	Echelles d'intervention du conseil agricole	97
	3.1.2.2	Ajustements nécessaires aux dispositifs de conseil pour mieux prendre en co	mpte
	l'agroécc	ologie	
	3.1.2.3	Collaboration avec les autres types de fournisseurs de conseil	100
_		sibilité des fonctions supports à l'agroécologie : Alignement et cohérence de upports de conseil agricole	
, -	3.1.3.1	Alignement de la recherche agricole	
	3.1.3.2	Alignement de la fonction agricole académique, technique et professionnelle	
	3.1.3.3	Alignement des mécanismes de financement : le poids des bailleurs extérieu	
3.2	Les co	ntraintes à la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie	108
3.3	Propo	sition des actions de capitalisation et d'accompagnement par ACOTAF	110
3.4	Sugge	estions pour améliorer la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie	112
4. Co	onclusion		115
Référe	nces bibli	ographiques	117
Annex	e		119

Liste des sigles et abréviations

ACOTAF : projet renforcer le conseil Agricole pour Accompagner les Transitions Agroé-

cologiques de l'Agriculture Familiale en Afrique Sub-saharienne

AE : Agroécologie

AFD : Agence Française de Développement **AME** : Action pour le Maintien de l'Écosystème

ANPROCA: Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole

APEK : Association pour la Promotion Économique de Kindia

APROMODAD: Association pour la Promotion du Développement des Actions Communau-

taires

BE: Bureaux d'Études

BSD : Bureau de Stratégie et de Développement

CCFD : Comité Catholique pour la lutte contre la Faim et pour le Développement

CEDEAO : Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest

CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement

CFEL : Centre de Formation sur l'Élevage à Labé

CNOP-G : Confédération Nationale des Organisations Paysannes de GuinéeCONASEG : Confédération Nationale des Organisations Socioprofessionnelles

du Secteur de l'Élevage en Guinée

DNP : Direction Nationale de la Pêche

ENATEF: École Nationale des Techniciens des Eaux et Forêts

FAPA: Ferme Agro Pastorale

FEPAF-BG : Fédération des Planteurs de la Filière Fruit de la Basse Guinée **FEPRORIZ-GF** : Fédération des Producteurs de Riz de la Guinée Forestière

FEREPPAH-GF: Fédération Régionale des Planteurs de Palmier à huile et de l'Hévéa

FERIZ-GF : Fédération des Riziers de la Guinée Forestière

FIDA : Fonds International pour le Développement Agricole

FODA : Fonds de Développement Agricole

FOPMA-BG : Fédération des Organisations des Producteurs Maraichers de la Basse Guinée **FOPVS-BG** : Fédération des Organisations des Producteurs Vivriers et des Saliculteurs

FPFD : Fédération des Paysans du Foutah Djallon

FPR-GF : Fédération des Pisci-Riziculteurs de la Guinée Forestière **FUMA-HG** : Fédération des Unions Maraichères de la Haute Guinée

FUPRORIZ-HG: Fédération des Unions de Producteurs de Riz de la Haute Guinée **ISAV/F** : Institut des Sciences Agronomiques et Vétérinaires de Faranah

ISSMV: Institut Supérieur des Sciences de Médecine Vétérinaire

MGE : Maison Guinéenne de l'Entrepreneuriat

RGTA-DI : Réseau Guinéen de la Traction Animale et du Développement Intégré

Liste des figures

Figure 1. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des différents principes
de l'AE dans la filière maraichère
Figure 2. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des différents principes
de l'AE dans la filière riz41
Figure 3. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des principes de l'AE
dans la filière Fruits44
Figure 4. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des principes de l'AE
dans la filière Élevage pastoral47
Figure 5. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des principes de l'AE
dans la filière Piscicole51
Figure 6. Sensibilité des ONG sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)82
Figure 7. Sensibilité des OP sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)82
Figure 8. Sensibilité des Agro Dealers sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)83
Figure 9. Sensibilité des Bureaux d'Études sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)
83
Figure 10. Sensibilité de ANPROCA sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)84
Figure 11. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les ONG (% experts)84
Figure 12. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les OP (% experts)85
Figure 13. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les Agro Dealers (%
experts)86
Figure 14. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les Bureaux d'Études
(%experts)86
Figure 15. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par ANPROCA (%experts)
87
Figure 16. Taux (%) d'approbation des experts sur le niveau de la valorisation des savoirs
endogènes par les fournisseurs de conseil agricole lors de la promotion de l'agroécologie .90
Figure 17. Taux (%) d'approbation des experts sur la volonté des fournisseurs de conseil
agricole de renforcer l'autonomie des producteurs lors de la promotion de l'agroécologie .90
Figure 18. Fréquence (%) des contraintes pour la prise en compte de l'AE par les fournisseurs
de conseil agricole109

Liste des tableaux

Tableau 1. Chronogramme des activités 26
Tableau 2. Comparaison des filières sur le niveau de sensibilisation 54
Tableau 3. Comparaison des filières sur la disponibilité des références et
compétences55
Tableau 4. Comparaison des filières sur l'accessibilité aux services de conseil agricole
56
Tableau 5. Niveau d'alignement de l'environnement institutionnel pour faciliter les
transitions agroécologiques57
Tableau 6. Niveau de rémunération par le marché des efforts pour les transitons
agroécologiques dans les filières58
Tableau 7. Potentiel de terres disponibles en République de Guinée 59
Tableau 8. Liste non-exhaustive des initiatives majeures de promotion de
l'agroécologie en Guinée68
Tableau 9. Atouts comparatifs des différents fournisseurs de conseil agricole 96

Liste des annexes

Annexe 1. Présentation des principes opérationnels de l'agroécologie	.119
Annexe 2. Grille d'évaluation des besoins en transitions agroécologiques dans les différer	ıts
sous-secteurs agropastoraux	120
Annexe 3. État des leviers pour la facilitation des transitions agroécologiques dans les	
filières/sous-secteur	.122
Annexe 4. Grille d'évaluation de la sensibilisation des différents fournisseurs de conseil	
agricole sur la plus-value des 13 principes de l'agroécologie	.123
Annexe 5. Grille d'évaluation de l'effectivité de la prise en compte des 13 principes de	
l'agroécologie par les différents fournisseurs de conseil agricole	124
Annexe 6. Grille d'évaluation de la prise en compte des réalités locales et de	
l'autonomisation des producteurs par les différents fournisseurs de conseil agricole dans	la
promotion de l'agroécologie	.125
Annexe 7. Caractérisation du rôle des services de Conseil Agricole dans les initiatives de	
promotion de l'agroécologie sélectionnées	126

Résumé exécutif

Objectif et méthodologie

L'objectif général de cet état des lieux était de générer des connaissances sur les dynamiques actuelles de prise en compte de l'agroécologie par le système national de conseil agricole, et les actions nécessaires pour leur renforcement.

La démarche méthodologique déployée pour la réalisation de cette étude était participative et itérative. Elle comprenait : (i) une revue documentaire, (ii) des entretiens avec des personnes ressources et les acteurs ; (iii) la conception et l'organisation de sondages ; (iv) des évaluations multicritères et ; (v) l'organisation de plusieurs rencontres de partage, de consolidation et de validation des résultats avec un petit nombre de personnes ressources.

Place de l'agroécologie dans les politiques et stratégies nationales de développement

L'analyse de huit documents de planification stratégique de développement agricole en Guinée fait ressortir que c'est plutôt le concept de l'Agriculture durable, insérée dans un concept global de Développement durable, qui est évoquée dans les politiques et stratégies nationales de développement. Le concept de l'Agroécologie est encore peu utilisé. Le développement durable des différents sous-secteurs de l'Agriculture est pris en compte dans tous les documents consultés. Toutefois, des leviers opérationnels nécessaires pour la transition agroécologique ne sont pas visibles dans les sous-secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage. Le niveau de sensibilité des documents de planification de ces sous-secteurs est « Faible ». Dans le sous- secteur de la pisciculture, la sensibilité à l'agroécologie est qualifiée de « Moyenne » car il existe une certaine cohérence entre les préconisations des documents et les activités des pro-grammes d'appui au développement du sous-secteur.

Positionnement des acteurs majeurs sur l'agroécologie

Au Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du Ministère de l'Agriculture, la préoccupation des décideurs et des concepteurs des politiques sur l'évolution inquiétante des conditions de travail des producteurs Agricoles en Guinée, due aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, est confirmée. Ce qui est traduit dans tous les documents de politiques de développement et de planification du secteur Agricole. Le développement d'une agriculture durable est bien pris en compte dans le plan national d'investissement, mais il n'est pas évident pour le mo-ment de citer des leviers opérationnels envisagés pour faire émerger dans le concret la transition agroécologique. Les activités liées à la mobilisation et la gestion du Fond de Développement Agricole (FODA) sont en phase de démarrage. C'est encore préma-turé de parler d'allocation en faveur d'un sous-secteur ou d'une quelconque compo-

sante du PNIASAN à partir de ce fond. Toutefois, il est prévu que le fond serve à répondre aux besoins en transition agroécologique de chacune des filières ciblées. Les grandes filières vivrières, maraichères et fruitières sont inscrites dans les priorités du fond.

90% des acteurs du développement rural hors secteur public (ONG, OP, Bureaux d'Études, Producteurs isolés, vendeurs d'intrants) affirment avoir été sensibilisés à l'agroécologie, y compris les importateurs et distributeurs d'intrants agricoles. Tous pensent que l'agroécologie est une option importante pour atteindre les objectifs de développement agricole durable. Dans l'ensemble ces acteurs ont une compréhension acceptable de l'agroécologie et citent quelques expériences acquises. Il faut toutefois remarquer que cette compréhension et ces expériences sont limitées à l'échelle de la parcelle ou, à la rigueur, de la filière. L'Agroécologie vue au sens large, intégrant les systèmes de production diversifiés et les systèmes alimentaires tels que définis aujourd'hui, n'est pas connue. C'est plutôt sous l'angle de changement de pratiques que le concept est considéré et non dans ses dimensions socio-économiques. Par ailleurs les éleveurs pastoraux sont les seuls à n'avoir pas été, ou pas suffisamment, sensibilisés au point de bien comprendre l'agroécologie en rapport avec leur profession. Ceci s'expliquerait certainement par leur faible structuration.

Agroécologie et filières

L'étude a mis en évidence les besoins en transitions agroécologiques pour les cinq filières majeures considérées comme prioritaires en Guinée: Maraichage, Riziculture, Fruits, Élevage pastoral et rizipisciculture. L'évaluation des besoins dans ces 5 filières a permis d'identifier dans quelle mesure les 13 principes opérationnels de l'agroécologie tels que définis par le HLPE sont valables, l'état actuel et les déterminants de leur application par les acteurs concernés. Après cette évaluation, on a vérifié aussi l'état des différents leviers (compétences, marchés, références, etc.) nécessaires pour l'application de l'AE par les producteurs et les autres acteurs concernés au sein de la filière.

Sur les 13 principes, ceux qui constituent des enjeux majeurs pour l'ensemble des filières sont la Réduction des intrants et la Gouvernance des terres et la gestion des ressources naturelles. Seule la pisciculture n'est pas concernée par la réduction des intrants. L'Équité est un autre enjeu majeur que partagent les maraichers, les fruitiers et les pisciculteurs. La Connectivité et la Co-création des connaissances sont des enjeux communs aux maraichers et aux riziculteurs. La Synergie est partagée entre les maraichers et les fruitiers. C'est visible que la filière maraichère qui regroupe plus de petits exploitants et de femmes pratiquant l'agriculture familiale, exprime plus de besoins en transition agroécologique que les autres filières. Sept des treize principes constituent des enjeux majeurs au sein de la filière. Elle est suivie de l'Élevage pastoral qui regroupe 6 enjeux majeurs. A l'inverse, les rizipisciculteurs ont moins de problème avec seulement deux enjeux majeurs à résoudre, vue le caractère intégré de leur système de production.

Les Principes agroécologiques les plus appliqués par l'ensemble des filières sont le Recyclage, la Biodiversité, la santé des sols et la diversification économique. La santé des sols devrait être un enjeu pour la transition agroécologique des filières au regard de l'utilisation incontrôlée des intrants chimiques surtout les herbicides et autres produits phytosanitaires. Les acteurs ont certainement pensé que l'utilisation de la matière organique et le paillage suffisent pour préserver la santé du sol en minimisant les effets nocifs des intrants.

Aucune filière n'a encore atteint un niveau souhaité d'acquisition de connaissance, de disponibilité de références et de compétences locales et d'accessibilité des services de conseil agricole pour assurer une transition agro écologique qui réponde aux demandes diversifiées et évolutives des producteurs. Beaucoup d'efforts restent à fournir pour améliorer l'état des leviers qui doivent faciliter la transition agroécologique, la filière Élevage devant être particulièrement renforcée. L'un des soucis majeurs est la dépendance quasi absolue vis-à-vis des financements extérieurs pour activer tous ces leviers.

Agroécologie et territoire

En se référant au Zonage agroécologique du pays, on peut déduire que les enjeux de la transition agroécologique pourraient être plus pertinents dans les zones Nord de la Guinée où la nécessité d'appliquer les principes opérationnels liés à la résilience et à la gestion et l'utilisation efficaces des ressources naturelles se fait de plus en plus sentir.

Les enjeux majeurs des transitions agroécologiques dans les territoires de la Gui-née Forestière résident dans la gestion durable des terres, la préservation de la biodi-versité, l'abandon des pratiques de déforestation et des feux de brousses, la conduite de l'élevage pastoral basées sur l'écologie, la gestion de la fertilité des sols, l'adapta-tion aux changements du climat, la réduction des pesticides de synthèse et la promo-tion des solutions locales basées sur les biopesticides

Les enjeux majeurs des transition agroécologiques au Foutah sont aussi variés. La réduction et l'utilisation raisonnée des intrants chimiques de synthèse sont à envisager dès maintenant pour freiner l'élan d'une agriculture consommatrice sans limite d'intrants. La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs et l'intégration positive des deux professions dans la région sont nécessaires pour assurer le développement des deux sous-secteurs et garantir des revenus fiables aux acteurs concernées notamment les petits exploitants.

En Basse Guinée les enjeux agroécologiques se retrouvent dans la gestion durable de l'écosystème que constitue la mangrove, la gestion de la fertilité des sols, la réduction de l'utilisation des intrants chimiques par la catégorie de producteurs les plus nantis et la gestion des pâturages et des zones de transhumances pour le gros bétail. L'agroécologie pourrait être une solution aussi pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques constatés dans la région de la Basse Côte depuis quelques années.

L'allègement des conditions de travail et la facilitation de l'accès et aux petits outillages agricoles pour les paysans les plus démunis sont des enjeux non négligeables en Haute Guinée. Le transfert et le renouvellement de la fertilité des sols, la gestion des adventices, le suivi de la vulgarisation des cultures industrielles nouvellement introduites qui rivalisent les cultures vivrières, la diversification des cultures et des activités génératrices de revenus pour les agriculteurs les plus vulnérables et le renforcement des capacités des acteurs sont les autres enjeux agroécologiques majeurs auxquels il faut faire face en Haute Guinée.

Cartographie des initiatives majeures de promotion de l'agroécologie

L'étude a permis de faire un inventaire non exhaustif et de caractériser des initiatives de promotion de l'agroécologie en Guinée. Les initiatives sont portées principalement par les ONG et les Organisations Paysannes. Le plus souvent les initiatives viennent des ONG étrangères ou locales qui cherchent des partenariats avec les OP pour leur application sur le terrain. Ces ONG sont soit porteuses de financement ou se mettent en cofinancement avec un bailleur.

Les filières les plus concernées par les pratiques inventoriées sont le maraichage et les cultures vivrières dans lesquelles s'investissent les petits producteurs qui font de l'agriculture familiale. L'élevage pastoral a connu moins d'expériences visibles en agroécologie pour des raisons toujours évoquées de manque de structuration et d'appuis. Les producteurs, pour adopter ces pratiques, ont bénéficié d'un vaste programme de sensibilisation souvent inclus dans les projets conduits par les ONG, les OP et autres intervenants tel que le REMECC à Gaoual, Koundara et Mali.

Les initiatives agroécologiques qui nécessitent un effort physique notoire sont réalisées sur le terrain par les jeunes. C'est par exemple la traction animale, la confection des planches creuses, le labour enfouissement, la culture sur terrasse, les clôtures grillagées, la confection des foyers améliorés et les malaxeurs pour l'étuvage du riz, le conditionnement et la manutention des semences dans les boutiques d'intrants. Les pratiques les plus méticuleuses sont conduites par les femmes qui s'en sortent mieux. C'est notamment, l'utilisation des kits d'étuvage améliorés pour le riz, la préparation des biopesticides, la conservation des semences par des méthodes traditionnelles, la préparation du compost de 21 jours.

La majeure partie des initiatives sont anciennes ou assez établies dans les zones, mais la plupart d'entre elles ne survivent pas souvent à la fermeture des projets qui les ont initiées. C'est le cas de l'introduction de plants fourragers dans les pâturages en Guinée Forestière par le Conseil Danois pour les réfugiés. L'initiative est restée marginale en région forestière. Beaucoup d'autres initiatives portées par l'IRAG et ANPROCA sont restées au stade de démonstration par manque de suivi à travers des programmes concrets, soutenus et orientés sur la transition agroécologique.

Sensibilité des dispositifs de Conseil Agricole aux principes de l'agroécologie

Parmi les cinq fournisseurs des services de conseil agricole, la sensibilisation est plus marquée au niveau des ONG et des Organisations Paysannes (OP). La sensibilité de ces deux types de fournisseurs de conseil est bien notée pour tous les principes opérationnels et est plus marquée pour le Recyclage, la Diversification économique, la Co-création des connaissances et la Synergie. La prise en compte effective des principes par les OP et les ONG dans la fourniture du conseil va dans le même sens. Pour accompagner les transitions agro écologiques, elles proposent plus de solutions basées sur les savoirs locaux et qui tiennent compte des réalités socioéconomiques et agro climatiques locales.

Sur la Réduction des intrants, les dispositifs de conseil des OP, vivant le quotidien des paysans, sont encore partagés entre l'augmentation des rendements et la réduction de l'utilisation des intrants chimiques. Les solutions alternatives suffisantes ne sont pas encore à la portée des conseillers pour argumenter l'abandon ou la réduction des intrants chimiques surtout pour certaines filières comme la pomme de terre, connues pour leur exigence en fertilisants. Aussi, la Gouvernance des terres et des ressources naturelles est moins maîtrisée par les OP que les ONG, Bureaux d'Études et ANPROCA. Les OP considèrent que les solutions liées à l'accès équitable au foncier et aux ressources naturelles et la prévention des conflits sont plutôt portées par les communautés locales et l'état, moins par un dispositif de conseil logé au sein d'une organisation de producteurs.

Le niveau de sensibilité de ANPROCA par rapport à la réduction des intrants est reconnu par un peu plus de la moitié des experts du secteur rural Guinéen, mais ils sont moins nombreux (45 % seulement) à croire que l'agence prend effectivement en compte ce principe dans la fourniture du conseil sur le terrain.

Sur l'ensemble des principes opérationnels, les agrodealers affichent la plus faible sensibilisation. Ils enregistrent les taux d'indifférence et d'opposition les plus élevés. 54% des experts affirment que ce type de fournisseur de conseil n'intègre pas la réduction des intrants dans les messages qu'ils passent aux producteurs.

Les Bureaux d'Études se focalisant souvent dans les prestations intellectuelles et développent généralement des expertises sur les thématiques émergentes dans le secteur agricole, comme l'agroécologie. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient sensibilisés sur l'ensemble des principes agro écologiques édictés. Toutefois, le fait d'être plus fréquents dans les villes qu'en milieu rural, leurs scores, comparés aux OP et ONG, baissent pour les principes qui favorisent la résilience et l'efficacité de l'utilisation des ressources comme, le Recyclage, la Réduction des intrants, la Santés des sols, la Biodiversité et la Synergie.

Rôle du conseil agricole dans les initiatives majeures de promotion de l'agroécologie

La prise en compte de l'agroécologie dans la fourniture des services de conseil agricole a suscité une réadaptation des dispositifs des différents fournisseurs de conseil. L'analyse des expériences concrètes de promotion de l'agroécologie sur le terrain montre que les types de services les plus couramment fournis dans ce cadre portent sur la production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies ainsi que le développement des activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs afin qu'ils intègrent l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités.

Le rôle du conseil agricole dans la promotion de l'agroécologie est beaucoup plus marqué au niveau de la parcelle où, tous les fournisseurs de conseil se retrouvent et sur toutes les initiatives expérimentées. La prise en compte de l'Agroécologie dans les dispositifs de conseil agricole en Guinée est récente même si des acquis et des dynamiques locales de transition agroécologiques existent dans certaines zones du pays. Pour s'adapter au contexte, les ONG et les faitières des organisations paysannes qui portent les dispositifs de conseil impliqués dans la transition agroécologique ont adopté comme ajustement préalable la formation spécifique de leurs conseillers et cadres en agroécologie et élargie aux paysans relais qui font partie intégrante des dispositifs de conseil agricole. Pour promouvoir l'agroécologie, les fournisseurs de conseil n'ont pas renouvelé spécifiquement les méthodes et outils, ceux qui existaient ont été adaptés au contexte. Les diagnostics des pratiques agroécologiques en milieux paysans, la capitalisation des innovations paysannes et la recherche participative des solutions au niveau local ont été la porte d'entrée pour la plupart des fournisseurs. Les paysans à tous les niveaux étant au cœur du dispositif de conseil. Le numérique, en phase d'expérimentation par ANPROCA et dans certains projets, n'est pas encore utilisé pour la promotion de l'agroécologie.

Pour l'accompagnement des dispositifs de conseil agricole engagés dans l'agroécologie, l'implication de l'IRAG est la plus marquée sur le terrain à travers la conception et la conduite des essais, l'analyse des résultats, la capitalisation et la valorisation des pratiques paysannes et les formations au bénéfice des encadrements techniques.

Sensibilité des fonctions supports à l'agroécologie

L'évaluation du niveau d'alignement des fonctions support a été faite auprès de l'IRAG, l'ISAV/F, l'ISSMV de Dalaba, l'USAID, l'AFD, ENABEL et du FIDA. Toutes ces institutions confirment leur sensibilité à l'agroécologie. La thématique est d'ailleurs au cœur de leurs préoccupations et programmes. Les positionnements suivants ont été décrits :

 Dans l'optique de soutenir la transition agro écologique la recherche agricole représentée par l'IRAG, mène des actions à l'échelle de la Parcelle, de l'Exploitation agricole, du Territoire et de la Filière. Toutefois, par manque de moyens, l'IRAG n'affecte pas suffisamment de ressources humaines et financières aux activités relatives à l'agroécologie.

- Les services de conseil agricole participent effectivement à l'actualisation et à l'enrichissement des cursus de certains centres de formation regroupés dans le Réseau des Institutions d'Enseignement Agronomique de Guinée (RIEAG). A l'ISAV/F, les cours d'Agroécologie sont donnés dans toutes les filières et les représentants de la profession prennent part aux sessions des conseils des départements au cours desquelles les curricula de formation sont révisés. Il y'a des programmes de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques et des doctorats en Agroécologie. L'ISAV est en partenariat avec ANPROCA, les ONG, les services techniques et les OP. Le département de la Vulgarisation agricole forme les conseillers agricoles jusqu'au niveau du Master.
- La sensibilisation sur l'agroécologie se situe à différents niveaux des projets soutenus par l'USAID/Guinée, le FIDA, ENABEL et l'AFD. L'AFD place l'Agroécologie au cœur de ces actions. Les différents projets soutenus par l'Agence en Guinée intègrent les volets agriculture durable, biodiversité et développement intégré. Sur le SARITEM il y a les aménagements des mangroves dont la valorisation n'a pas besoin d'engrais minéraux. Tous les objectifs du projet SARITEM sont en conformité avec l'esprit de promotion de l'agroécologie en Basse Guinée.

Les contraintes à la prise en compte de l'agroécologie par les dispositifs de conseil agricole

Les différents fournisseurs de conseil rencontrent plusieurs types de difficultés pour intégrer l'agroécologie dans leur offre de conseil. Ces difficultés sont relatives notamment au déficit de compétence, l'insuffisance de références locales, la faible capacité des producteurs à participer au processus d'élaboration de nouvelles références technico-économiques et, un environnement politique encore peu incitatif pour la promotion de l'agroécologie.

Proposition des actions de capitalisation et d'accompagnement par ACOTAF

Les besoins en accompagnement du système national de conseil agricole en Guinée sont d'autant plus importants que l'approche de la prise en compte de l'agroécologie par les différents dispositifs est nouvelle. L'étude pourrait recommander quelques actions prioritaires qui sont loin d'être exhaustives :

- Mise en place d'une plateforme pour la facilitation des échanges et des apprentissages
- Appui à la relance du partenariat tripartite Recherche OP Vulgarisation
- Renforcer la contribution de l'ISAVF sur les curricula de formation des conseillers
- Favoriser les concertations interprofessionnelles et l'intégration « Agriculture Elevage »
- Renforcer les capacités des fournisseurs de conseil sur le concept de l'agroécologie
- Accompagner la mise en place d'un cadre de concertation sur l'agroécologie en Guinée
- Réflexion sur la mise en place d'un label « agroécologie » en Guinée

Cheminement d'amélioration de la sensibilité du conseil agricole

L'étude a mis en évidence un certain nombre de leviers indispensables pour améliorer la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie :

- Renforcement de la place de l'agroécologie dans la vision et les stratégies de développement agricole durable
- Renforcement des compétences techniques et managériales des dispositifs de conseil agricole
- Amélioration de la disponibilité des références pour la promotion de l'AE
- Accompagnement des fournisseurs majeurs de conseil agricole afin qu'ils s'impliquent davantage dans la promotion de l'AE
- Renforcement de la concertation et des apprentissages entre les acteurs.

1. Introduction

1.1. Contexte national

La Guinée dispose de ressources naturelles considérables pour le développement d'une gamme variée d'activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Les pluies sont assez abondantes avec des isohyètes situés entre 1 100 et 4 000 mm. Le réseau hydrographique est estimé à 6 500 km. Les températures sont douces. Le potentiel en terres arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont 25 % sont cultivés annuellement. Les pâturages naturels sont riches et variés, ils comprennent plus de 350 espèces fourragères (Ministère de l'Agriculture et al, 2017).

Le potentiel cultivable est menacé de dégradation par l'érosion et par la perte de fertilité. Les principales causes de cette menace sont les pratiques culturales inappropriées tels que les cultures sur pente sans précautions anti-érosives, le raccourcissement des jachères sans amélioration des sols, la pollution des sols et des eaux par l'usage incontrôlé des intrants chimiques agricoles (engrais, pesticides). Les feux agricoles sont fréquents, ce qui favorise l'érosion du fait de la destruction de la strate herbacée laissant le sol sans protection lors de l'arrivée des premières pluies. Les terres cultivées en pluvial et les forêts sont menacées par la pression démographique, les pratiques agricoles inadéquates et les activités minières.

Dans le système d'élevage à grande échelle, les troupeaux sont dans la majorité des cas contraints à une véritable transhumance provoquant des dégâts sur la végétation et sur le sol (Ministère des mines et de l'environnement, 2002). Les espaces agropastoraux se dégradent et se réduisent à cause du changement climatique, du développement des activités agricoles, des concessions minières et de l'urbanisation. La vulnérabilité de la population rurale face au climat a augmenté de 77 % entre les années 1991 et 2015. La Guinée passe d'une situation de faible vulnérabilité en 1991-2000 à une situation de moyenne vulnérabilité en 2006-2015 en termes d'exposition de la population rurale au choc climatique (Ministère de l'Agriculture, 2017)

On observe également une promotion sans limite de l'utilisation des intrants chimiques de synthèse (engrais, pesticides) en milieu rural depuis la relance par l'État du programme d'intensification de la production agricole dans un objectif de sécurité alimentaire. De nouveaux investisseurs dans le secteur agricole, qui jouissent d'une très forte disponibilité financière, adoptent une conduite des cultures commerciales plus gourmandes en intrants de synthèse. Cette dynamique associée à d'autres pratiques

agricoles peu durables entraine une dégradation de plus en plus reconnue des ressources productives notamment la baisse de la fertilité des terres, la pollution des eaux et des sols, la réduction de la biodiversité et l'accentuation des changements climatiques entre autres.

Les pouvoirs publics et les différents acteurs du développement agricole sont de plus en plus conscients de la dégradation des ressources productive. Ils s'interrogent également sur les capacités du modèle actuel d'intensification agricole, basée sur les intrants de synthèse, à pouvoir relever les défis économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture. C'est dans cette optique que le concept d'agriculture durable est de plus utilisé depuis quelques années traduisant la volonté de relever les performances techniques de l'agriculture tout en évitant les impacts négatifs au plan social et environnemental. Dans le prolongement de l'agriculture durable, le concept de l'agroécologie (AE) émerge également comme un des moyens opérationnels pour atteindre les objectifs recherchés de durabilité. Il y a un nombre croissant d'initiatives de promotion de l'agroécologie. Mais les acteurs estiment que la promotion réussie n'est possible que si les services de conseil agricole, eu égard à leurs fonctions de gestion des connaissance, d'aide à la décision et de facilitation des processus multi-acteurs entre autres dans les systèmes d'innovation agricole, participent à la dynamique. Par ailleurs, le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) reconnait et souligne l'importance du conseil agricole. Ce programme considère notamment que le conseil agricole est essentiel pour la promotion des innovations technologiques et l'amélioration de l'accès et de la valorisation des connaissances professionnelles et des résultats de la recherche. Dans le cadre de l'agroécologie, il est attendu que les services de conseil apportent un appui et renforcent les capacités des différents acteurs des filières agricoles pour intégrer les enjeux liés à la transition agroécologique dans la gestion de leurs activités agricoles. Les expériences en agroécologie portées par les différents fournisseurs de services de conseil agricole en Guinée augmentent, mais elles sont souvent menées de façon disparate, sans une réelle coordination ni synergies entre les acteurs et les parties prenantes et le niveau de capitalisation est aussi faible.

C'est dans ce contexte qu'intervient le projet « Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agro écologiques de l'agriculture familiale en Afrique subsaharienne ». (ACOTAF) est une contribution à l'opérationnalisation de l'agroécologie comme alternative au modèle productif de la révolution verte longtemps préconisé et mis en œuvre pour répondre aux défis de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre. ACOTAF est mis en œuvre par le consortium formé par le CIRAD, l'IRAM, Interréseaux et le RESCAR-AOC¹. Son objectif est de renforcer la gestion des connaissances et les capacités des acteurs du conseil pour un renouvellement du conseil agricole qui favoriserait les transitions agro écologiques en Afrique Sub-saharienne. La Guinée fait partie des cinq pays où ACOTAF intervient, les autres pays étant le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Niger. La présente étude sur « l'Etat des lieux de la prise en

-

¹ Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre

compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de conseil agricole en Guinée » s'inscrit dans le cadre de la contribution de ACOTAF à l'amélioration des services du Système de Conseil Agricole en Guinée pour un meilleur accompagnement des transitions agro écologiques dans les filières agricoles.

1.2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cet état des lieux est de générer des connaissances sur les dynamiques (niveau, modalités, contraintes, opportunités et perspectives) actuelles de prise en compte de l'agroécologie par le système national de Conseil Agricole, et les actions nécessaires pour leur renforcement.

De façon spécifique, la mission vise à atteindre les objectifs suivants :

- i. Réaliser une cartographie des principales expériences de promotion de l'agroécologie au niveau national en mettant le focus sur les outils et méthodes de Conseil qui ont été mobilisés dans ce cadre ;
- ii. Évaluer la sensibilité du système de Conseil Agricole à l'agroécologie; une attention particulière sera accordée aux évolutions du conseil agricole dans les projets et programmes qui promeuvent l'agroécologie. L'évaluation s'intéressera également à l'effectivité de la contribution des services de conseil agricole aux changements nécessaires au niveau de la parcelle, de l'exploitation agricole, du territoire, des filières et du système alimentaire local pour la réalisation de la transition agroécologique (TAE)
- iii. Analyser la cohérence et le niveau d'interaction entre les fonctions supports du conseil agricole (R-D, formation, financement principalement) et les dispositifs de Conseil Agricole étudiés;
- iv. Mettre en évidence les facteurs techniques, organisationnels ou politiques susceptibles de faciliter ou de freiner le développement de l'agroécologie;
- v. Identifier avec les acteurs et les parties prenantes les domaines prioritaires d'intervention pour le renforcement des capacités du Conseil Agricole dans une optique de promotion de l'agroécologie.

2. Méthodologie

2.1. Les différentes étapes de l'étude

La démarche méthodologique pour la réalisation de cette étude a été participative et itérative. Elle repose principalement sur la note de cadrage méthodologique élaborée par le consortium ACOTAF et adoptée avec le consultant. Elle comprend : (i) une revue documentaire, (ii) des entretiens avec des personnes ressources et les acteurs ; (iii) la conception et l'organisation de sondages ; (iv) des évaluations multicritères et ; (v) l'organisation de plusieurs rencontres de partage, de consolidation et de validation des résultats avec un petit nombre de personnes ressources. La conduite de l'étude a été organisée en quatre grandes étapes séquentielles.

• La première étape de la mission a consisté au cadrage méthodologique et la mise en place des équipes de suivi et d'accompagnement du consultant. L'orientation opérationnelle de l'étude, les méthodes et les outils de collecte et d'analyse des données ont fait l'objet d'échanges entre le CIRAD, l'IRAM et le consultant au démarrage de la mission.

Le travail du consultant a été facilité et accompagné d'une part, par un représentant du consortium ACOTAF qui a assuré le rôle de coordination administrative et d'appui technique et d'autre part par ANPROCA, ciblée comme structure locale d'accompagnement, qui a joué le rôle de mise en relation avec les acteurs et a assuré l'organisation et la logistique des mini-ateliers et ateliers, l'invitation et la prise en charge des participants.

• La deuxième étape a introduit le sujet de l'étude. Elle a été centrée sur le panorama de l'agroécologie au plan National. Pour réaliser ce panorama quatre grandes activités ont été réalisées : 1) la détermination de la Place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole, 2) l'analyse du positionnement des acteurs du développement rural au sujet de l'Agroécologie, 3) l'inventaire des initiatives de promotion de l'agroécologie et 4) l'évaluation des besoins en transitions agro écologiques.

Pour déterminer la place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole, une revue des documents d'orientation et de planification stratégique du secteur agricole a été réalisée. Il s'agissait de mettre en évidence la vision globale fixée par les décideurs et identifier si l'agroécologie (mais aussi l'agriculture durable) en fait partie et/ou si des leviers opérationnels sont envisagés pour faire émerger des transi-

tions agroécologiques. Des entretiens ont été conduits avec les principaux responsables des politiques des sous –secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pisciculture pour mieux comprendre les orientations, le niveau de mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les perspectives. Afin de formaliser et synthétiser les résultats, il a été appliqué le critère de sensibilité qui mesure le niveau de prise en compte de l'agroécologie dans la politique sectorielle et les politiques sous-sectorielles. Ce critère ne vérifie pas uniquement l'évocation de l'agroécologie dans les documents de politiques publiques et les référentiels de planification. Il évalue aussi l'importance accordée aux transitions agroécologies, et la traduction de leur prise en compte en mesures concrètes aux niveaux stratégiques et opérationnels. Quatre niveaux de sensibilité ont été considérés (Encadré 1).

Encadré 1. Les différents niveaux de sensibilité des référentiels de planification à l'agroécologie

- S1 (sensibilité nulle): l'agroécologie n'est pas du tout évoquée dans la politique sectorielle / dans les politiques sous-sectorielles, ni dans les plans d'action
- S2 (sensibilité faible): l'agroécologie est reconnue comme un levier pouvant affecter d'une manière ou d'une autre les orientations de la / des politiques sectorielle et sous-sectorielles. Elle est considérée parmi les leviers stratégiques de réalisation des objectifs de développement durable mais souvent de façon modeste ou uniquement pour des filières de niche.
- S3 (sensibilité moyenne): la place de l'agroécologie par rapport au domaine de la politique sectorielle / sous-sectorielle est clairement identifiée et des modalités d'application sont évoquées de façon précise. Il y a une cohérence dans la prise en compte de l'agroécologie d'une part entre les documents de politiques / stratégies et, d'autre part entre les préconisations de ces documents et activités des grands programmes nationaux d'appui au développement agricole
- S4 (sensibilité forte): la plus-value de l'agroécologie est considérée comme avérée, et des moyens spécifiques pour sa mise en œuvre aussi bien au niveau de la parcelle, de l'exploitation agricole, du territoire et des filières ou des systèmes alimentaires locaux sont envisagés et inscrits dans un plan d'action doté d'un budget. La cohérence entre les préconisations stratégiques et les mesures opérationnelles est parfaite.

L'analyse du positionnement des acteurs du développement rural au sujet de l'Agroécologie a été faite par des entretiens ouverts avec les représentants des principaux acteurs. Il s'agit notamment des OP (notamment les faitières), des ONG de développement agricole d'importance dans le pays, des fournisseurs d'intrants agricoles et des acteurs privés. Les entretiens ont été conduits par mail, échanges téléphoniques et discussions en présentielle. Un guide d'entretien a été conçu avec des questionnements qui orientent les échanges. Le niveau de sensibilisation des différentes catégories d'acteurs à l'agroécologie et sur sa plus-value potentielle, leur disposition ou doutes à la mobiliser pour l'atteinte de leurs objectifs, les éventuelles initiatives déjà

engagées et, les difficultés potentielles/anticipées ou effectivement vécues ont été déterminés.

L'inventaire des initiatives de promotion de l'agroécologie au plan national vise à établir un aperçu rapide des différentes initiatives passées et en cours, des acteurs impliqués, des filières et des zones du pays les plus concernées. L'exercice a reposé en grande partie sur la revue de la littérature existante, les sites web des projets et ONG et la consultation des OP, de ANPROCA et personnes ressources.

L'étude a mis en évidence les besoins en transitions agroécologiques pour les filières majeures considérées comme prioritaires : Riziculture, Maraichage, Fruits, Pisciculture et Élevage pastoral. Le choix de ces filières a tenu compte de la diversité des sous-secteurs et a pris en considération le cas des cultures extensives majeures ou secondaire très souvent pratiquées par les exploitations agricoles familiales (Riz et maraichage), des priorités actuelles du gouvernement traduites à travers différentes politiques et projets et des filières émergentes en Guinée.

L'évaluation des besoins en transitions agroécologiques dans les 5 filières prioritaires a été faite à travers cinq ateliers. Elle a consisté concrètement à identifier dans quelle mesure les 13 principes opérationnels de l'agroécologie tels que définis par le HLPE (annexe 1) sont valables, l'état actuel et les déterminants de leur application par les producteurs ou les services concernés. Deux sous-ensembles de critères ont été appliqués pour l'évaluation :

Le premier sous-ensemble est relatif à l'intérêt du principe opérationnel pour le développement durable de la filière et à l'état actuel de son application. Il comprend trois indicateurs qui ont été renseignés pour tous les 13 principes opérationnels et pour chacune des cinq filières considérées : la pertinence, le taux d'adoption/application et le déterminant actuel de l'adoption des principes agroécologiques (annexe 2). Le deuxième sous-ensemble d'indicateurs traite du niveau de préparation des différents leviers susceptibles d'influencer la transition agroécologique dans la filière considérée. Il comprend les cinq indicateurs suivants : la sensibilisation sur la plus – value et le besoin à engager la filière dans une transition agroécologique, la disponibilité des références et des compétences nécessaires, l'accessibilité aux services de conseil agricole adaptés, l'alignement de l'environnement institutionnel et la rémunération par le marché (annexe 3).

Chaque atelier filière a regroupé en moyenne 5 à 6 acteurs durant une demi-journée. Les participants aux ateliers ont été sélectionnés en fonction des connaissances et maitrises du sous-secteur afin de mieux reconstituer et représenter les acteurs clés de la filière. Chaque focus group a été composé au minimum, d'un ou deux producteurs, d'un responsable d'OP, d'un conseiller agricole, d'un responsable de projet et d'un représentant de ANPROCA qui représente en même temps les décideurs. Pour l'animation, on a procédé chaque fois par une petite introduction du projet ACOTAF, l'explication du concept de l'agroécologie et des 13 principes opérationnels de l'agroécologie en utilisant des expressions simples et des illustrations avec des pratiques locales. Ensuite, la grille de notation a été présentée et expliquée en se servant d'exemples faciles à comprendre avant de passer à la notation qui a été conduite en

deux étapes. Dans une première étape, chaque participant a noté chacun des 13 principes pour le premier sous-ensemble de critères. Dans la deuxième étape, Il a été demandé aux participants de donner une note pour chacun des cinq indicateurs des leviers et de commenter en fin leurs notations et éventuellement proposer des solutions d'amélioration.

Toutes les notes ont été collectées, synthétisées et analysées principe par principe sur Excel. Lors de l'analyse des données, les participants aux ateliers ont été contactés au téléphone pour demander, au besoin, de justifier les notes extrêmes. Les résultats des analyses ont été présentés sous formes de tableaux et graphiques qui montrent le positionnement des acteurs par rapport à chaque principe agroécologique suivant les différents critères d'évaluation. En fonction de leur adoption par les acteurs, les principes ont été distincts en trois catégories : 1- ceux qui ont été adoptés par la majorité des acteurs et qui ne constituent pas un enjeu majeur actuel de la transition agroécologique pour la filière concernée ; 2- ceux qui sont moyennement adoptés et qui constituent un enjeu mais pas prioritaire et 3- les principes qui ne sont pas du tout ou très faiblement adoptés qui sont qualifiés d'enjeux majeurs et qui traduisent un besoin immédiat d'intervention pour assurer la transition agroécologique dans la filière concernée.

• La troisième étape a consisté à l'évaluation de la sensibilité des services de conseil agricole qui suppose d'une part l'évaluation de la sensibilité des dispositifs de terrain à l'AE, et d'autre part la sensibilité des fonctions support et des services agricoles à l'AE. Elle a commencé par un aperçu rapide du système national intégré de conseil agricole pour aller ensuite sur l'évaluation de la sensibilité des dispositifs de conseil agricole aux principes de l'Agroécologie, la sensibilité des dispositifs de terrain de conseil agricole à l'agroécologie et finir par la sensibilité des fonctions supports à l'agroécologie.

Pour évaluer la sensibilité des services de conseil agricole aux principes de l'agroécologie, un panel d'experts composé de 15 personnes ressources a été constitué. Les membres de ce panel sont choisis pour leur bonne connaissance du secteur agricole, des dynamiques relatives à l'agroécologie au plan national et du système national de conseil agricole. Le choix des dispositifs de CA analysés par le panel a été fait sur la base de la représentativité du dispositif au niveau national. Ainsi les dispositifs de CA suivants ont été analysés par le panel : ONG, OP, ANPROCA, Agro Dealers et Bureaux d'Etudes.

L'évaluation a consisté au remplissage des grilles de notation par le panel de personnes ressources lors d'un atelier organisé à cet effet (annexes 4, 5 et 6). Chaque paneliste a eu à renseigner séparément les grilles pour chacun des cinq fournisseurs de services de CA. Au préalable, toutes les questions ont été bien expliquées en termes simples et avec des illustrations faciles à comprendre. Le consultant a été appuyé dans l'animation par ANPROCA qui joue le rôle de structure locale d'accompagnement. A la fin de la notation une discussion générale a été ouverte au cours de laquelle ont été

abordées les questions liées aux défis ou difficultés pour la prise en compte des différents principes opérationnels de l'agroécologie et aux défis et atouts comparatifs des différents types de fournisseurs de conseil agricole afin de proposer des mesures générales à envisager pour améliorer la sensibilité du système de CA.

Les notes collectées lors de l'atelier ont été synthétisées, analysées et présentées sous forme de tableaux et de graphiques qui schématisent le positionnement de chaque type de fournisseur de conseil agricole par rapport à la transition agroécologique en Guinée.

La quatrième étape a consisté à la validation des résultats de l'état des lieux et la priorisation des interventions de renforcement au cours d'un atelier organisé à cet effet.

2.2. Difficultés et limites de l'étude

Le déroulement de l'étude a été relativement affecté par trois difficultés majeures : (i) la faible sensibilisation des acteurs à l'agroécologie dans toute ses dimensions ; (ii) l'insuffisance du temps matériel pour la réalisation des activités et, (iii) l'indisponibilité de certains acteurs clés.

Sensibilisation insuffisante des acteurs au concept d'agroécologie. L'agroécologie est un concept relativement nouveau en Guinée. Elle est encore perçue par beaucoup d'acteurs comme une simple application de bonnes pratiques culturales de gestion durable des terres et la réduction des intrants chimiques de synthèse (engrais et produits phytosanitaires). Les différents principes opérationnels de l'agroécologie tels qu'édictés par le HLPE sont nouveaux pour les acteurs des différents sous-secteurs de l'Agriculture en Guinée. Le temps imparti pour les différents ateliers était souvent insuffisant pour sensibiliser les participants et donner une base de compréhension des différents principes et s'en servir pour évaluer les besoins des filières en transition agroécologique et la sensibilité des services de conseil agricoles à l'agroécologie. Certains producteurs, toutefois minoritaires, mobilisés étaient analphabètes ou avaient un faible niveau de formation, ce qui limitait leur capacité à comprendre la démarche. Dans ces conditions, ceux qui avaient des difficultés à se retrouver attribuaient des notes incohérentes ou alors se laissaient influencés par les autres participants qui servaient d'interprètes. La facilitation de l'atelier permettait de repérer ces dysfonctionnements et de les corriger à temps. Au moment de l'analyse des données, toutes les notes étaient vérifiées afin d'identifier et d'éliminer au cas échéant les notes qui présentaient des incohérences.

Insuffisance du temps matériel. Le temps prévu pour les différents ateliers à Conakry et à l'intérieur du pays s'est avéré court car les échanges étaient généralement denses et incluaient une étape d'explication pour permettre aux participants d'avoir le même niveau de compréhension. Par ailleurs, le consultant était dépendant de AN-PROCA pour l'organisation des différents ateliers. Ce montage a entrainé un grand retard dans le processus de collecte d'informations et de validation des résultats de l'étude. Il n'a pas été facile d'harmoniser les deux agendas, du consultant et de AN-PROCA. Enfin, il est apparu que l'activité 9 qui porte sur l'Analyse de quelques expériences de prise en compte de l'AE par les services de conseil agricole requiert plus de temps et d'échanges et aurait dû faire l'objet d'un atelier spécifique.

Indisponibilité de certains acteurs. Une partie du travail de collecte des données a été réalisée via le téléphone ou les mails. Mais cette approche s'est avérée très fastidieuse. Les interlocuteurs étaient peu disponibles et prenaient beaucoup de temps pour donner des informations à minima. Plusieurs demandes sont restées sans suite malgré les relances.

2.3. Chronogramme de l'intervention

L'étude a été conduite entre le mois de mai et le mois de septembre 2021. Le Tableau 1 présente le chronogramme détaillé des différentes activités réalisées dans le cadre de l'étude.

Tableau 1. Chronogramme des activités

		Mai				Juin				Jui	lle	t		Ac	ût		Sept				0	ct		Nov				
Activités	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Réunion de cadrage méthodolo- gique																												
Planification activités de démarrage																												
Recherche documentaire et entre- tiens																												
Entretiens ouverts avec les acteurs																												
Réunion état d'avancement																												
Atelier filière riz																												
Atelier filière fruits																												
Atelier filière pisciculture																												
Atelier filière maraichère																												
Atelier filière Élevage pastoral																												
Atelier panel experts																												
Rédaction du rapport provisoire																												
Atelier de restitution des résultats																												
Rédaction rapport final																												

3. Résultats

3.1 Etat et dynamique de l'agroécologie au plan national

3.1.1 Contexte macro-économique du développement agricole

L'agriculture guinéenne est largement dominée par des exploitations de type familial. Ces exploitations concernent environ 60% de la population et occupent environ 95% des terres agricoles du pays. Ce type d'exploitation, généralement de taille modeste (0,3 à 0,5 ha) dans laquelle s'articulent étroitement production et consommation, revêt des formes très variées, déterminées par leur situation agricole et leur disponibilité en facteurs de production. Les cultures pluviales (dont les plus importantes : riz, maïs, fonio, mil, sorgho, arachide, patate douce, igname, manioc, taro, haricot et fruitiers) sont prédominantes et représentent 95% des superficies totales mises en valeur. Parmi ces cultures pluviales, plus de 40 % sont situées sur les collines ou montagnes et 30 % sur les plateaux. Les bas-fonds et les mangroves sont faiblement exploités. (Ministère de l'Agriculture, 2007)

L'agriculture guinéenne est très vulnérable. Les équilibres écologiques qui permettaient de maintenir la fertilité des sols sont rompus dans de multiples situations d'une part sous l'action des hommes confrontés à des densités croissantes et, d'autre part du fait de l'absence d'une maîtrise de l'eau. Une part importante des terres est confrontée à une baisse de la fertilité voire à des formes d'aridification.

Il existe une réelle inadéquation entre les prélèvements de bois et les potentialités des secteurs de coupe, d'où l'amenuisement des ressources ligneuses. Partout dans le pays, des Sociétés nationales et étrangères, des groupements forestiers, des scieurs individuels et des coopératives, opèrent dans les différentes formations forestières du pays. Ces exploitations se font pour du bois d'œuvre, de service, de chauffe et du charbon de bois avec un abus particulièrement marqué en Guinée Forestière et en Basse Guinée. La situation actuelle du pays en matière forestière est assez grave et mérite une réflexion approfondie.

3.1.2 Place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole

L'analyse de huit documents de planification stratégique de développement agricole en Guinée fait ressortir que c'est plutôt le terme d'**Agriculture durable** inséré dans le concept global de **Développement durable**, qui est généralement évoqué dans les politiques et stratégies nationales de développement à la place de l'Agroécologie. Le concept de développement durable est évoqué dans tous les documents des différents sous –secteurs de l'Agriculture.

3.1.2.1 Sous-secteur de l'agriculture

Les quatre composantes du programme 3 du PNIASAN s'intéressent au développement d'une agriculture durable proche de l'agroécologie à travers le renforcement de la résilience du secteur agricole, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, la régénération, la restauration et la gestion durable des ressources naturelles et l'instauration d'un système de protection sociale dans le secteur agricole. Le PNIASAN souligne que les systèmes de productions agricoles doivent s'inscrire dans une dynamique respectueuse de l'environnement. A cet effet l'État doit mettre en place un système de suivi et de contrôle de la qualité et de l'utilisation rationnelle des équipements et des intrants afin de préserver l'environnement, notamment la qualité des eaux, des sols, et des produits agricoles destinés au marché. Il faut noter que la Guinée tarde à adhérer à la politique du CILSS sur l'autorisation de mise en marché des pesticides en gardant le statut d'observateur sur la question. Dans sa composante 1.2, Action1.2.1(appui à la production et à la distribution des engrais organiques et minéraux et produits phytosanitaires pour les filières végétales et renforcement de la protection phytosanitaire) le programme envisage l'appui à la production d'intrants biologiques pour une gestion durable de la fertilité des sols (Ministère de l'Agriculture et al., 2018)

Le Programme Accéléré, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (**PASANDAD**) prévoit dans sa Composante 4, la Gestion durable des ressources naturelles avec un budget conséquent de 2072,255 milliards de GNF; environ 230,25 millions USD, soit 12,8 % du budget total du programme (Ministère du plan et de la coopération internationale, 2017)

Dans les objectifs 12, 13 et 15 du **Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020),** il est prévu d'établir des modes de consommation et de production durables, de prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions et préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable. Les principales actions s'articulent autour de la gestion rationnelle des ressources naturelles (eau, sol, forêt) en agriculture, l'utilisation raisonnée des engrais minéraux, le maintien à un niveau minimum

l'utilisation des pesticides agricoles en vue de réduire l'impact des activités agricoles sur l'environnement (Ministère de l'Agriculture, PNDES -2016-2020)

Dans le deuxième axe thématique du plan d'action du plan national de relance de l'horticulture en Guinée, il est rappelé que l'utilisation non contrôlée des intrants chimiques dans l'horticulture présente des incidences et des dangers certains pour la santé publique et la protection de l'environnement. Les risques sont relatifs notamment aux intoxications alimentaires par des produits de qualité douteuse et la pollution de l'environnement et des eaux de surface par une utilisation abusive des produits phytosanitaires. Pour éviter ces risques, la priorité doit être donnée aux actions d'accompagnement des exploitants horticoles, pour la mise en application effective des bonnes pratiques de la Production et de la Protection Intégrées (PPI) tout au long de la filière horticole. Parmi les actions à prioriser il y a la diversification des cultures et la promotion des Bonnes Pratiques Agricoles (BPA).

La Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture envisage d'adopter une approche intégrée pour corriger la baisse de la fertilité des sols dans les différents systèmes rizicoles. Les principaux axes de cette stratégie portent entre autres sur la mise au point et la diffusion des technologies de gestion intégrée de la fertilité des sols qui respectent l'environnement, la gestion proprement dite de l'eau et la protection de l'environnement (Ministère de l'agriculture, 2009)

La Loi d'Orientation Agricole promue en 2019 consacre ses articles 1, 2, 3 et 4 à la résilience face aux changements climatiques, à la protection de la diversité biologique, la lutte contre la dégradation des terres, la protection sociale et à la promotion d'une agriculture intelligente face au climat (République de Guinée, 2019)

3.1.2.2 Sous-secteur de l'élevage

Dans le PNDA,2017 la stratégie prévue pour l'amélioration des productions et de la productivité animales passe par le renforcement des capacités des acteurs en leur fournissant des itinéraires techniques adaptés, l'institutionnalisation de l'approche « gestion de terroirs villageois » pour une gestion participative et équitable de l'espace rural, l'aménagement des espaces pastoraux, de parcelles fourragères et des points d'abreuvement, en vue de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs (Ministère de l'agriculture, PNDA, 2017)

3.1.2.3 Sous-secteur de la pêche et de l'agriculture

L'un des axes stratégiques défini dans La lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture est la Gestion durable des ressources aquatiques. Il est prévu dans le document les mesures suivantes dans une optique de développement durable :

 Un code de procédure et de pénalité pour les auteurs de dégradation des écosystèmes halieutiques;

- ii) La mise en place d'un dispositif d'intervention contre les risques de pollution, de mauvaises pratiques et d'endémie ;
- iii) L'initiation et le développement d'une stratégie d'appui aux structures de production d'intrants, d'aliments et d'alevins pour l'ensemencement des fleuves, des mares, et pour la promotion de la riz pisciculture;
- iv) Le reboisement des têtes de sources des fleuves et ;
- v) L'utilisation des énergies renouvelables dans le sous-secteur.

3.1.2.4 Sous-secteur des eaux et forêts

Dans le sous-secteur eaux et forêts, le document de la PNDA prévoit d'entreprendre, en urgence un renforcement des mesures de restauration suivantes : i) le reboisement des zones dégradées (en particulier des zones minières), des têtes de sources, des berges des cours d'eau et les bassins versants; ii) la mise en défens des zones classées (forets et aires protégées); iii) la protection et promotion des produits forestiers non ligneux; vi) la promotion d'aires protégées, y compris les aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC); v) le renforcement de la lutte contre les feux de brousse; vi) l'édification d'infrastructures de récolte conformes aux normes standards (layons de débardage, pistes et moyens de transport, aires de dépôt...), vii) l'élaboration des plans d'aménagement des forêts et aires protégées en vue de leur gestion durable et viii) la pratique de l'agroforesterie

En **conclusion** il convient de retenir que l'agriculture durable est reconnue comme un levier pouvant affecter d'une manière ou d'une autre les orientations des politiques sectorielles et sous-sectorielles de l'Agriculture. Elle est considérée parmi les leviers stratégiques pouvant affecter la réalisation des objectifs de développement durable. Toutefois, des leviers opérationnels envisagés pour faire la promotion concrète de la transition agroécologique ne sont pas visibles dans les sous-secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Foresterie. Dans ces sous-secteurs l'étude retient que le niveau de sensibilité à l'agroécologie est « **Faible** ».

Les priorités de l'état résident certainement dans l'accroissement de la production en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté en milieu rural par la dynamisation des filières agricoles. Les mesures incitatives pour appuyer la transition agroécologique sont très peu soutenues. Pour l'illustrer, il suffit de comparer, par exemple, les ressources financières prévues dans le PASANDAD pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles qui ne représentent que 12 % du financement total du programme contre 63 % des fonds orientés vers la dynamisation des filières agricoles incluant la promotion de l'utilisation d'engrais chimiques et pesticides de synthèse.

Par contre, dans le sous-secteur de la pisciculture, il y a une certaine cohérence entre les préconisations des documents et les activités de certains programmes d'appui au développement du sous-secteur. L'état a mis en place un programme de développement des sites piscicoles dans toutes les préfectures où les conditions le permettent. Les étangs piscicoles existent et sont opérationnels dans plusieurs sites en Guinée Forestière, en Hautes Guinée et au Foutah. Ce qui fait que la sensibilité à l'agroécologie dans ce sous-secteur pourrait être qualifiée de « Moyenne ».

3.1.3 Place de l'agroécologie dans les référentiels de planification agricole

Le positionnement des différents acteurs majeurs du développement agricole conditionne leur disponibilité voire leurs capacités à participer aux transitions agroécologiques. L'analyse du positionnement des acteurs a mis en évidence des positions différentes voire divergentes en fonction des sous-secteurs du développement agricole et selon les principaux acteurs.

3.1.3.1 Positionnement des acteurs des ministères de l'Agriculture et de la Pêche

Le Bureau de Stratégie et de Développement (BSD) du Ministère de l'Agriculture, a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des activités liées à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de développement agricole du Ministère de l'agriculture. Il identifie et analyse les principaux enjeux du développement agricole et les traduit en termes de politique, élabore des stratégies conformément aux grandes orientations de développement socio-économiques sur le plan national, sous régional et régional et évalue l'impact de la mise en œuvre des politiques et des stratégies. Au BSD, la préoccupation des décideurs et des concepteurs des politiques sur l'évolution inquiétante des conditions de travail des producteurs Agricoles en Guinée due aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement est confirmée. Ce qui est traduit dans tous les documents de politiques de développement et de planification du secteur Agricole. Le terme « Agroécologie » n'est pas encore employé par les concepteurs des politiques. Dans tous les documents qui se sont succédés ces dernières années le terme le plus couramment utilisé est « l'Agriculture durable » à la place de l'Agroécologie, étant entendu que les objectifs des deux concepts sont proches.

Le développement d'une agriculture durable est bien pris en compte dans le plan national d'investissement, mais il n'est pas évident pour le moment de citer des leviers opérationnels envisagés pour faire émerger dans le concret la transition agroécologique. Ce que peut capitaliser l'état, ce sont les actions des projets et ONG financées par les partenaires au développement qui intègrent les dimensions agroécologiques dans leurs programmes. L'une des principales contraintes réside dans l'insuffisance des moyens financiers pour réaliser les objectifs fixés par les politiques. Les orientations sont clairement définies mais l'état n'a pas les moyens de sa politique en matière d'agroécologie. Les initiatives présidentielles viennent également influencer les politiques déjà élaborées. Le même positionnement est partagé dans le Sous-secteur de l'élevage.

Les activités liées à la mobilisation et la gestion du **Fond de Développement Agricole (FODA)** sont en phase de démarrage. Le Conseil d'Administration et le Comité de pilotage viennent d'être mis en place. C'est encore prématuré de parler d'allocation en faveur d'un sous-secteur ou d'une quelconque composante du PNIASAN à partir de ce fond. Toutefois, il est prévu que le fond serve à répondre aux besoins d'un développement durable de chacune des filières ciblées. Les grandes filières vivrières, maraichères et fruitières sont inscrites dans les priorités du fond.

Au niveau du sous - secteur de la pisciculture, la réalité est relativement différente. La pratique de la pisciculture en Guinée est naturellement agroécologique. Les producteurs ne font pas de la pisciculture intensive mais plutôt une pisciculture intégrée. La pratique de la rizipisciculture a permis l'augmentation des rendements du riz, la fertilisation des bas-fonds et la promotion du maraichage en aval.

3.1.3.2 **Positionnement des acteurs majeurs du développement** rural hors secteur public

Niveau de sensibilisation des acteurs en Agroécologie

90 % des acteurs rencontrés dans le cadre de cette étude, notamment les représentants des ONG, OP, Agro Dealers, Bureaux d'études et même certains importateurs et distributeurs d'intrants agricoles affirment avoir été sensibilisés à l'agroécologie. Tous pensent que l'agroécologie est une option importante pour atteindre les objectifs de développement agricole durable. Les éleveurs pastoraux sont les seuls à n'avoir pas été, ou pas suffisamment, sensibilisés pour bien comprendre l'intérêt de l'agroécologie en rapport avec leur profession. Ceci s'expliquerait certainement par leur faible structuration et la désorganisation voire la faible effectivité des services de conseil à l'élevage.

Compréhension de l'Agroécologie par les acteurs

Une diversité de termes est utilisée par les acteurs pour exprimer leur compréhension de l'agroécologie: Certains l'assimilent à l'agriculture durable, aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ou à la sécurisation des ressources pour les générations futures. D'autres parlent de l'utilisation des écosystèmes naturels pour améliorer de façon durable et économique les rendements, ou d'une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

Un seul acteur a compris l'agroécologie comme étant une utilisation raisonnée des engrais et des produits phytosanitaires selon les besoins des cultures. Il est du secteur privé évoluant dans la commercialisation des intrants agricoles. Les acteurs de la filière élevage, pour n'avoir pas été sensibilisés sur l'agroécologie, ne donnent aucune description du concept. Il faut reconnaître que même pour la recherche, les bases d'un système d'élevage agroécologique sont moins évidentes surtout lorsqu'il s'agit de systèmes extensifs sans ou avec très peu d'intrants alimentaires ou vétérinaires, de machines et carburant. Les pisciculteurs quant à eux considèrent que l'agroécologie correspond à tout le processus de production qu'ils suivent dans un système intégré non intensif.

Dans l'ensemble les acteurs ont une compréhension acceptable de l'agroécologie. Il faut cependant remarquer que chacun d'eux limite cette compréhension à l'échelle de sa parcelle ou, à la rigueur, à sa filière. L'Agroécologie vue au sens large, intégrant les systèmes de production diversifiés et les systèmes alimentaires tels que définis aujourd'hui, n'est pas connue. C'est plutôt sous l'angle de changement de pratiques que le concept est considéré et non dans ses autres dimensions socio-économiques.

Nombre d'Organisations de producteurs et ONG reconnaissent avoir bénéficié des appuis et accompagnements des partenaires techniques et financiers pour atteindre le niveau actuel de compréhension de l'agroécologie :

- Le Réseau Guinéen de la Traction Animale et Développement Intégré (RGTA-DI) et l'Association pour la Promotion de l'Agriculture à Kindia (APEK), sont accompagnés par ENABEL, TRIAS et Guinée 44.
- La Fédération des Organisations Paysannes des Vivriers et Saliculteurs de Basse Guinée (FOPVS-BG) et la Fédération des Unions de Producteurs de Riz de Haute Guinée (FUPRORIZ-HG) ont été appuyés par TRIAS.
- La Fédération des Unions Maraichères de la Haute Guinée (FUMA) a bénéficié de l'appui du Projet d'Appui au Secteur Privé Agricole en Haute Guinée (PADSPAG) financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement.
- La Fédération des Paysans du Foutah Djallon (FPFD), la Fédération des Producteurs de Riz de la Guinée Forestière (FIPRORIZ- GF) et la Fédération Régionale des Planteurs de Palmier à Huile et de l'Hévéa de la Guinée Forestière (FEREPAH-GF) ont été particulièrement appuyées sur le volet agroécologie par le projet SARAH conduit par le GRET et le CCFD;
- Les rizipisciculteurs de la Guinée Forestière sont appuyés par une ONG Française l'APDRA Pisciculture Paysanne, spécialisée dans la pisciculture rurale en Afrique subsaharienne.

Les expériences des acteurs en agroécologie

A l'exception des éleveurs pastoraux, tous les acteurs ont conduit des expériences en agroécologie. Ces expériences ont porté sur une diversité de thèmes : la production et l'utilisation du compost, la production et l'utilisation du compost de 21 jours, la mise

en place des bandes antiérosives, l'utilisation des bio pesticides contre les ennemis des cultures, l'association des cultures, le paillage, la rotation des cultures, la promotion de la traction animale, le reboisement des têtes de source, la valorisation des pratiques paysannes déjà existantes, la valorisation des semences paysannes, la création des boutiques de semences locales, l'utilisation du mucuna dans les plantations du palmier à huile, l'association riz et canard dans la lutte biologique contre les ennemis. Il faut aussi noter que certains éleveurs pratiquent déjà de l'agroécologie sans le savoir obligatoirement ou formaliser la démarche.

Les expériences conduites par les rizipisciculteurs portent sur l'utilisation d'aliments produits localement à moindre coût afin de favoriser la production d'alevins vigoureux et de bonne taille ainsi que le grossissement du poisson marchand.

Les Agro Dealers donnent du conseil aux utilisateurs des pesticides pour garantir une utilisation raisonnée des produits et la protection de l'environnement

Un jeune entrepreneur de NAVATECH à Kindia expérimente la production d'ananas avec essentiellement de la bouse de vache, renforcée au besoin par un léger apport d'engrais minéraux pour corriger les carences éventuelles en éléments nutritifs. Dans le cadre de la transformation, il a initié des séchoirs en bois utilisant l'énergie solaire dont le potentiel dépasse 30°C la journée. Des produits animaux et végétaux sont séchés au solaire en gardant leurs qualités gustatives et nutritionnelles. Le même jeune cultive le gingembre en intercalaire dans des bananerais pour lutter contre les mauvaises herbes et les insectes nuisibles. Comme bio pesticides, il utilise le piment, le Neem et l'oignon. Le savon diama est utilisé comme fixateur des produits de traitement.

Quelques Résultats des expériences en agroécologie

Les résultats des expériences en agroécologie varient selon les zones d'application :

- A Kindia, le Réseau Guinéen de la Traction Animale et du Développement Intégré (RGTA-DI), après utilisation du compost de 21 jours, a constaté l'augmentation du rendement des cultures, la réduction du taux de pourriture des récoltes, l'allongement de la durée de conservation des produits (tubercules) et l'amélioration de la structure du sol. L'engouement des producteurs pour cette pratique est réel surtout en maraichage.
- Le compost de 21 jours a été aussi expérimenté à Ditinn (dans Dalaba) dans le cadre du programme DAKMA de la Coopération Belge. Les effets positifs en maraichage sont les mêmes que ceux observés à Kindia.
- A **Dubréka**, les paysans de la Fédération des Organisations des Producteurs Vivriers et Salicoles (FOP VS) affirment que la tomate, l'aubergine et le piment produits avec l'engrais organique se conservent plus longtemps que ceux produits à base des engrais chimiques dont l'utilisation est d'ailleurs réduite. La même opinion est émise en **Haute Guinée** où la diminution de l'utilisation des engrais chimiques et la promotion de la fertilisation organique ont conduit à une

plus grande abondance de produits bio sur le marché local, selon les interlocuteurs de la Fédération des Unions de Producteurs de Riz de la Haute Guinée.

- A la **Fédération des Paysans du Foutah Djallon (FPFD)**, les diagnostics réalisés chez les paysans ont permis d'identifier 14 pratiques qui sont jugées réellement agroécologiques. Six parmi elles ont été expérimentées et vulgarisées en milieux paysans en 2019 -2020 et 4 autres sont en phase d'expérimentation toujours avec les paysans. Leur application conduit à la réduction des engrais chimiques et des produits phytosanitaires de synthèse.
- La création et la gestion de quatre (4) boutiques intrants en **Guinée Forestière** par la FEREPPAH et la FEPRORIZ a contribué à la promotion de l'utilisation de la semence paysanne locale à la place des semences hybrides importées.
- A Diankana (Kankan) et Kouroussa, 200 producteurs membres de la Fédération des Unions Maraichères de la Haute Guinée (FUMA-HG) sont capables de produire et utiliser le compost et les produits alternatifs de traitement

Plusieurs avantages de l'adoption de l'agroécologie par les acteurs ont été cités : l'amélioration de la fertilité des sols (selon 20% des acteurs), l'augmentation des rendements des cultures (pour 14% des acteurs), l'incidence économique de la réduction de l'utilisation des engrais chimiques (pour 14% des acteurs) (et l'allongement de la durée de conservation des produits (pour 12% des acteurs)

Difficultés rencontrées dans l'adoption de l'agroécologie :

Les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des pratiques agroécologiques sont d'ordre technique, économique et organisationnel.

- Les difficultés d'ordre technique commencent par la réticence des producteurs, les premières années, à adopter un nouveau modèle de production. Les difficultés liées à la pénibilité du désherbage manuel ont favorisé la progression de l'utilisation du Roundup ces dernières années. L'obtention difficile des semences appropriées pour l'association des cultures, la rareté de la main d'œuvre pour la mobilisation des matières organiques pour le paillage et le compost, la pénibilité du travail pour la confection des planches creuses en saisons sèche et les dégâts causés par les termites et autres insectes qui trouvent refuge sur le paillis sont d'autres difficultés couramment citées par les acteurs.
- Le coût élevé de la main d'œuvre et le manque de moyens financiers et matériels pour soutenir les innovations constituent des facteurs économiques limitants pour la vulgarisation des pratiques agroécologiques à une large échelle
- Sur *le plan organisationnel*, les pisciculteurs de la Guinée Forestière estiment que le déficit de communication entre eux et les organismes de recherche, les représentants des Fédérations, les consommateurs et

- l'état réduit les chances de renforcer le développement de la filière et d'augmenter leurs revenus.
- Un écosystème d'innovation encore peu adapté et incomplet (par exemple, il n'existe pas encore de mécanisme opérationnel de contrôle de la qualité des bio intrants produits et commercialisés.)

3.1.4 Agroécologie et filières

3.1.4.1 Besoins en transitions agroécologiques des filières

L'étude a mis en évidence les besoins en transitions agroécologiques pour les cinq filières majeures considérées comme prioritaires en Guinée. L'évaluation des besoins dans les 5 filières prioritaires à identifier dans quelle mesure les 13 principes opération nels de l'agroécologie sont valables, l'état actuel et les déterminants de leur applica tion par les acteurs concernés. Après cette évaluation, on a vérifié aussi l'état des dif férents leviers (compétences, marchés, références, etc.) nécessaires pour l'application de l'AE par les producteurs et les autres acteurs concernés au sein de la filière.

Filière maraichère

Le maraichage est pratiqué dans les quatre régions naturelles de la Guinée. Il oc cupe généralement les paysans les plus démunis, possédant peu ou pas de terre et n'ayant pas de grands moyens pour réaliser de grandes superficies. La filière était avant tout l'affaire des femmes qui s'investissent dans les bas-fonds pour faire pousser des légumes très diversifiés en fonction de la demande des marchés locaux. On assiste depuis le début des années 1990 à l'expansion du maraîchage de rente dans plusieurs types d'espaces: bas-fonds, « tapades » ou jardins de case près des habitations et champs extérieurs. Cette expansion se caractérise par l'augmentation très importante de la production de pommes de terre au Foutah, mais aussi dans une moindre mesure d'autres spéculations qui sont produites dans les planches maraichères: oignon, to mate, piment, aubergine, choux, laitue, gombo, concombre, carottes et autres. Cette évolution est le résultat de la politique d'ouverture des marchés sur le plan national et surtout de l'implication dans la production agricole d'acteurs aux profils et aux statuts diversifiés: petits producteurs dont une majorité de femmes, salariés, techniciens, commerçants, émigrés et jeunes sans emploi.

Encadré 2 : Définition de la « tapade »

La tapade est une parcelle située à l'intérieur de la concession aux alentours des cases d'habitation qui est exploitée exclusivement en saison pluvieuse. On y cultive du ma raichage destiné à l'alimentation de la famille. Elle est fertilisée par les débris de mé nage, les déjections animales et le mulch.

La filière maraîchère est devenue une grande consommatrice d'intrants chimiques de synthèse au cours des dernières années. Les semences maraichères tout

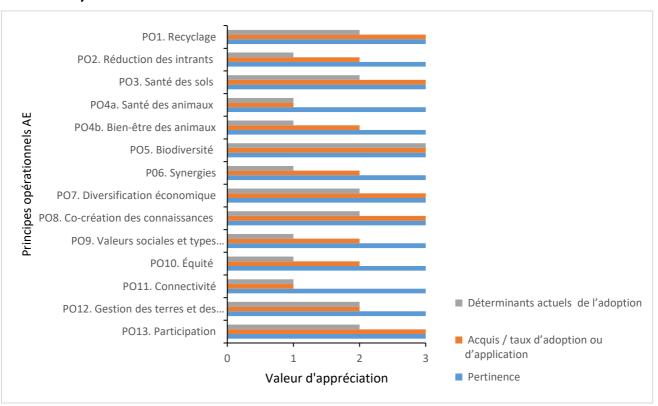
comme les engrais sont généralement importées d'Europe ou des pays de la sous-région (Sénégal, Mali et Cote d'Ivoire). Toutefois la matière organique est fortement utilisée surtout dans la production de pomme de terre où l'épandage de la fiente de poule et du compost préparé localement s'est généralisée dans toutes les zones de production. L'achat de la fiente et la préparation du compost constituent le deuxième poste de dépenses après les semences dans le compte d'exploitation des producteurs de pomme de terre. La fertilisation organique coûte plus chère que les engrais minéraux utilisés dans les périmètres par campagne. Pour la production d'un ha de pomme de terre, la semence occupe 34% du coût, la fiente de poule prend 23% et les engrais minéraux 9% du coût d'exploitation. L'usage des herbicides, insecticides et fongicides est courant pour protéger les cultures dans les champs et en magasins. La production est destinée aux marchés de l'intérieur et de Conakry et la pomme de terre est exportée dans certains pays de la sous-région. Les besoins en transitions agroécologiques sont évalués en fonction de la pertinence, des taux d'adoption actuelle et des déterminants de l'adoption des différents principes agroécologiques édictés par les experts de HLPE.

Les maraichers (hommes et femmes) qui sont généralement les producteurs les plus vulnérables se retrouvent aisément dans les différents principes qui, s'ils sont appliqués, les protègeraient et les garantiraient mieux dans leur profession. Toutefois, les principes sont adoptés dans des proportions différentes qui varient en fonction des intérêts pour les producteurs et de leur applicabilité sur le terrain (Figure 1). Le **Recyclage, la Santé des sols, la Biodiversité, la Diversification économique, la Co-création des connaissances et la Participation** sont les principes les plus adoptés par plus de la moitié des acteurs de la filière maraichère. L'utilisation du compost, de résidus de récoltes, de feuilles mortes, du sous-bois, de déchets ménagers et de déjections animales pour la fertilisation des périmètres maraichers est une pratique courante dans la filière tout comme la diversification des cultures et des activités génératrices de revenus par les paysans. L'appartenance de la majeure partie d'entre eux à des organisations paysannes offre l'opportunité aux maraichers de participer à des échanges, à la conduite des essais en milieu paysan et au processus de prises de décisions concernant la filière.

La Synergie, les Valeurs sociales et types d'alimentation, l'Équité, la Réduction des intrants, la Gestion des terres et des ressources naturelles et le Bien-être des animaux sont des principes faiblement adoptés. Les enjeux de la transition agroécologique dans le maraichage résident donc sur l'opérationnalisation de ces principes par les acteurs de la filière. Les petits producteurs ne ressentent pas suffisamment le soutien et la reconnaissance qui leur sont accordés ni la garantie de jouir de moyens d'existence fiables. L'accès au foncier est un véritable goulot d'étranglement pour eux. Dans un environnement où l'équité fait défaut il est difficile d'espérer une gouvernance responsable. Les intrants chimiques sont encore couramment utilisés chez les producteurs maraichers qui font un approvisionnement groupé lorsqu'ils sont organisés. Dans ce cadre l'espoir d'utiliser des produits certifiés de bonne qualité est permis. Les

producteurs isolés qui s'approvisionnent sur les marchés parallèles non contrôlés tombent souvent sur du tout-venant, moins chers mais sans aucune efficacité sur les cultures.

Figure 1. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des différents principes de l'AE dans la filière maraichère



Pertinence	Taux d'adoption :	Déterminants actuels de l'adoption		
o= pas du tout d'accord	o = pas du tout adopté	o : contraintes économiques ou techniques		
1= faiblement d'accord	1= très faible (moins de 10 %)	1: bénéfices économiques		
2= moyennement d'accord	2= Faible (20 - 30 %)	2 : adoption agroécologique		
3= très d'accord	3= moyen (50-60 %)	3 : agroécologie et rentabilité économique		
	4= très élevé (plus de 75 %)			

Ces producteurs n'étant pas suivis dans un dispositif de conseil, utilisent les engrais et les produits phytosanitaires hors normes, avec tous les risques d'intoxication et de pollution de l'environnement. Les effets immédiats des engrais chimiques et des semences importées sur les rendements et celui des herbicides, comparé au désherbage manuel ou mécanique, conduisent les producteurs à opter encore pour l'utilisation de ces intrants. La recherche de gain immédiat de productivité et de facilité dans les opérations culturales fait que les maraichers ont du mal à réduire leur dépendance vis-à-vis des intrants chimiques de synthèse. Même s'ils sont sensibilisés sur les effets nocifs de ces derniers, la plupart des producteurs sont pour le moment plus réceptifs à une utilisation raisonnée des intrants plutôt qu'à leur abandon. La Connectivité est

très faiblement reconnue puisque les maraichers ne maitrisent pas les marchés de leurs produits, insuffisamment valorisés à cause de la longue chaine d'intermédiaires. Ils sont loin des consommateurs, le circuit court n'existe pas et les marchés locaux ne sont pas porteurs. La Santé des animaux, pour la plupart des maraichers, n'est pas un principe applicable dans leur filière quoi qu'il soit pertinent.

Les 20 à 30 % de producteurs qui ont adopté les principes de la Réduction des intrants, de la Synergie, de la Valeur sociale et types d'alimentation, de l'équité et de la Connectivité, l'ont fait pour l'intérêt économique qu'ils espèrent tirer, sans aucun lien avec l'agroécologie. Ainsi, la réduction des intrants chimiques ne se fait pas pour ses avantages agroécologiques, mais plutôt pour surmonter une contrainte économique ou pour l'avantage induit par la réduction du coût de production. La plupart des maraichers qui adoptent la Réduction des intrants pourraient certainement les réintroduire dans leurs exploitations si leur situation financière le permettait. Par contre, l'adoption par la majeure partie des producteurs du Recyclage, de la Santé des sols, de la Biodiversité, de la Diversification économique, de la Co-création des connaissances, de la Gestion des terres et des ressources naturelles et de la Participation est basée principalement par une opérationnalisation de l'Agroécologie.

Filière Riz

En Guinée, le riz constitue l'aliment de base de la population. Sa production a connu une hausse significative sur la période de 2008 à 2018 passant de 1.465.700 tonnes en 2008/2009 à 2.340.000 tonnes en 2017/2018. Cette augmentation de la production est surtout due à un accroissement des superficies emblavées et des rendements suite aux appuis de l'État à la filière (recherche, vulgarisation, aménagements, pistes, mécanisation, intrants, organisation et formation des producteurs, etc.). Depuis très longtemps, la production de riz ne satisfait pas les besoins de la population. Le déficit est comblé par des importations. Ces importations sont passées de 261 000 tonnes en 2010 à 604 000 tonnes en 2017. (Ministère de l'Agriculture, juillet 2019)

La riziculture est au centre de la stratégie de développement de l'agriculture guinéenne en raison de l'importance de cette spéculation dans le pays, en particulier, dans le monde rural où elle constitue : 80% des exploitations, 67% des superficies emblavées, 65% des besoins céréaliers, 37% de la population active. Les politiques et stratégies de développement de cette céréale reposent sur trois défis majeurs : la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté en milieu rural et l'équilibre de la balance commerciale du pays. En dépit des efforts d'investissements de l'État et du secteur privé, ces défis restent encore d'actualité. (Ministère de l'Agriculture, juillet 2019)

La riziculture pluviale traditionnelle encore appelée riziculture sèche, est de loin la plus répandue, elle représente environ 65 % des superficies. Le système de riziculture de bas-fonds représente 10 % des superficies rizicoles. Les rendements se situent entre 1,5 et 2,5 t/ha. Les systèmes de cultures du riz de bas-fond s'améliorent grâce à l'utilisation d'intrants et des variétés améliorées notamment dans les régions de Faranah et de la Guinée forestière. Le riz de mangrove représente 16 % des superficies rizicoles et

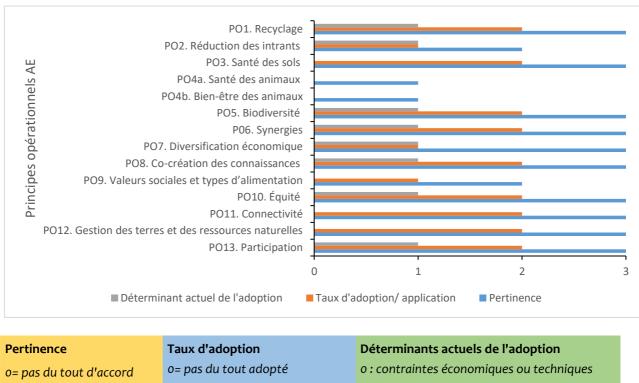
les rendements se situent entre 1,5 et 3,5 t/ha. La fertilité naturelle de ces zones peut être stable si l'eau de mer, riche en limon, est admise dans les parcelles en saison sèche et une bonne pluviométrie en saison pluvieuse pour dissoudre le sel contenu dans le sol.

Tenant compte des évolutions pluviométriques de ces dernières années, il est constaté une baisse de la pluviométrie avec acuité au niveau de l'essentiel des systèmes de production rizicole. En effet, selon le rapport final d'évaluation de la SNDR I, les systèmes de production de riz reposent sur : a) 95% de cultures pluviales (production dominante) et b) 5 % de cultures avec maitrise de l'eau. La non maitrise du cycle de production au niveau des producteurs ainsi que le manque de collaboration entre les services de la météo, de la recherche, de la vulgarisation et les riziculteurs augmentent la vulnérabilité de la filière. Cette vulnérabilité a entrainé la baisse des rendements des cultures exposant ainsi les producteurs à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté.

L'évaluation des besoins en transition agroécologique a été faite avec les riziculteurs de l'Union des Groupements des Vivriers de Kindia (UGVK) en Basse Guinée. L'union compte 556 adhérents dont 306 femmes évoluant dans les sous-préfectures de Damankhania, Friguiagbé et Molota de la préfecture de Kindia. Ils pratiquent la riziculture dans les plaines, bas fond et sur les coteaux en cultivant des variétés locales (Coyadi et Saidoukalé) et améliorées (CK 21, 90, 73, et Rock 5). Ceux qui sont sur les plaines utilisent la traction animale pour la préparation du sol sur des parcelles individuelles de 0,5 à 2 ha, tandis que sur les coteaux, les champs sont préparés par le défriche-brulis. L'usage des engrais chimiques et d'herbicides totaux et sélectifs est généralisé dans presque tous les systèmes de production rizicole à l'exception du riz de coteaux en culture pluviale. A côté de la riziculture, les femmes font d'autres activités comme le petit maraichage et la transformation pour assurer les besoins alimentaires des familles.

Les riziculteurs sont convaincus de la pertinence des principes agroécologiques édictés, exceptés celui lié à *la Santé et au Bien-être des animaux* que la majorité considère comme non applicable dans leur filière (Figure 2). Ils sont moyennement d'accord sur la pertinence de la *Réduction des intrants et Valeurs sociales et types d'alimentation*. Certains d'entre eux ne considèrent pas la réduction des intrants chimique de synthèse notamment les engrais chimiques comme une priorité, vu les effets immédiats qu'ils ont souvent sur la production. Le principe relatif à la réduction des intrants est d'ailleurs très faiblement adopté. Seuls 10 % des producteurs l'appliquent, et ils sont certainement plus motivés par l'économie financière qu'ils se font en réduisant l'achat des intrants chimiques que la préservation de la santé de leurs sols. Les riziculteurs profitent des intrants subventionnés par l'état pour ceux qui sont organisés. Les autres s'approvisionnent sur le marché parallèle en courant tous les risques liés à ces produits venus de partout et dont la qualité n'a jamais été contrôlée.

Figure 2. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des différents principes de l'AE dans la filière riz



Per tilienceTaux d'adoptionDéterminants actuels de l'adoption0= pas du tout d'accord0= pas du tout adopté0 : contraintes économiques ou techniques1= faiblement d'accord1= très faible (moins de 10 %)1 : bénéfices économiques2= moyennement d'accord2= Faible (20 - 30 %)2 : adoption agroécologique3= très d'accord3= moyen (50-60 %)3 : agroécologie et rentabilité économique

Un des enjeux majeurs de la transition agroécologique dans la filière riz réside le contrôle de la qualité des intrants chimiques et la réduction de leur usage. L'utilisation déraisonnée des intrants conduit à la pollution de l'environnement et les produits phytosanitaires occasionnent la destruction de la flore microbienne du sol, la destruction de la matière organique et l'érosion, compromettant ainsi la santé du sol. Les herbicides totaux détruisent tout sur leur passage en agissant sérieusement sur la biodiversité. La filière se porterait mieux sur le plan agroécologique si les producteurs apprenaient à valoriser la matière organique locale pour la fertilisation de leurs champs et adoptaient des techniques culturales qui leur permettent de réduire l'usage des herbicides. Les deux autres enjeux les plus apparents selon les acteurs de la filière sont liés à la connectivité et à la gouvernance des terres et la gestion des ressources naturelles. Les circuits de distribution du riz produit localement sont longs. Les riziculteurs ne sont pas en contact avec les consommateurs à cause d'une longue chaine d'intermédiation, ce qui peut jouer sur le revenu du producteur qui ne vend pas sa récolte à sa juste valeur. L'autre contrainte à surmonter pour encourager la production rizicole est l'accès au foncier. Dans la chaine de valeur riz le maillon production est occupé par les hommes en majorité. Ce sont eux les détenteurs des terres et les femmes viennent en complément pour les activités de semis, de vannage et d'étuvage du riz. Elles et beaucoup d'autres petits producteurs n'ont pas accès au foncier de façon libre et équitable, ce qui réduit leur épanouissement dans la filière et leur contribution au développement de celle-ci.

La gouvernance des terres et la gestion des ressources naturelles est un enjeu sur lequel il faut se pencher aussi pour la dynamisation de la filière riz. Il y'a encore des marges à explorer dans la diversification des sources de revenu même si l'enjeu est d'une importance secondaire selon les acteurs. Il a été révélé que les femmes peuvent accroitre leur revenu en valorisant les sous-produits du riz, tels que le son et la paille qui demeurent largement sous-exploités. Le son de riz pourrait être utilisé comme engrais sur les champs. La paille de riz peut aussi servir comme matière de rembourrage dans la fabrication de matelas ou comme alimentation pour le bétail, lorsque mélangée avec d'autres produits. Si bien pétrie, la paille de riz pourrait aussi servir à la confection de briques destinées à la fabrication de foyers améliorés. Le recyclage, la santé du sol, la biodiversité, la synergie, la diversification, l'équité et la participation constituent des enjeux agroécologiques de second ordre puisque déjà adoptés par certains producteurs. Le peu de producteurs qui appliquent les principes le font principalement pour des intérêts économiques ou par contraintes techniques ou économiques et non pour une motivation agroécologique.

Filière Fruits

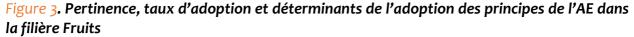
L'analyse a porté sur la filière ananas de la Fédération des Planteurs de la filière Fruit de la Basse Guinée (FEPAF-BG) qui est composée des unions, coopératives, entreprises agricoles et toutes autres associations exerçant la profession de planteur, résidant dans la zone de la Basse Guinée. Elle compte 1085 adhérents dont 225 femmes repartis entre les préfectures de Kindia, Forécariah, Coyah, Dubréka, Boffa et Boké et couvre 26 sous-préfectures et communes de la Basse Guinée. Les superficies exploitées par producteur varient de 0, 25 à 3 ha d'ananas. La production est destinée principalement au marché de Conakry et ceux de la sous-région notamment le Sénégal et la Gambie. Les intrants chimiques sont utilisés dans tout le processus de production, le compost est faiblement utilisé comme fertilisant et la fiente de poule est épandue en fumure de fonds par certains producteurs tout comme la dolomie pour la correction de l'acidité des sols. Les producteurs s'approvisionnent en intrants sur le marché parallèle auprès des importateurs agro-industriels et des commerçants locaux. Certains ont la possibilité de profiter des intrants subventionnés et importés par l'état.

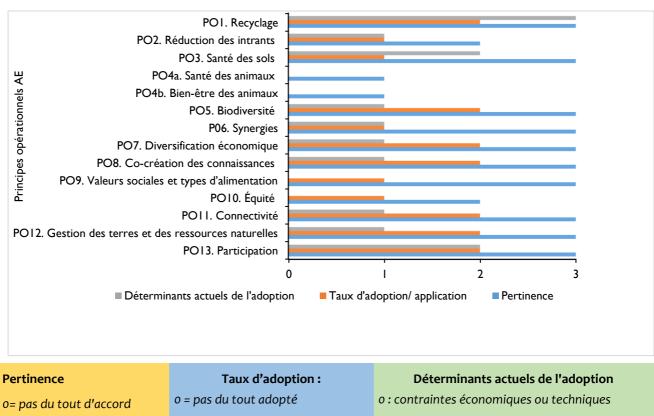
L'analyse de l'opérationnalisation des principes agroécologiques chez les fruitiers montre que le principe lié à la santé et au bien - être des animaux, n'est pas applicable dans leur profession, alors que la pertinence des 12 autres principes fait l'unanimité des acteurs de la filière (Figure 3). Ils sont cependant 40 % à émettre quelques réserves sur la pertinence des principes de l'Équité et la Réduction des intrants chimiques. La valorisation de la matière organique locale pour la fertilisation et l'utilisation des bio pesticides ou l'adoption du désherbage mécanique ne sont pas suffisantes comme solutions aux yeux des fruitiers qui s'investissent sur de grandes superficies. Ils considèrent

que la collecte de la matière organique et le processus de préparation du compost reviennent très chers pour les grandes superficies.

Les principes opérationnels de l'agroécologie sont faiblement ou très faiblement appliqués dans la filière fruitière malgré la reconnaissance de leur pertinence par les acteurs. Une minorité de 20 à 30 % de planteurs adopte le Recyclage, la Biodiversité, la Diversification économique, la Co-création des connaissances, la Connectivité, la Gouvernance de terres et la gestion des terres et des ressources naturelles et la Participation. Cette minorité peut être constituée en partie de producteurs leaders qui participent à des échanges et renforcements de capacités au compte de la filière, qui tentent d'appliquer tant soit peu ce qu'ils ont vu ou appris auprès des autres.

La Réduction des intrants, la Santé des sols, la Synergie, les valeurs sociales et types d'alimentation et l'équité sont suivis par moins de 10% des planteurs. L'usage des intrants chimique est généralisé dans toutes les plantations, notamment pour le traitement des rejets, le désherbage, la fertilisation, les traitements phytosanitaires et l'induction florale. Les intrants chimiques sont considérés par une partie des planteurs comme incontournables et leur réduction n'est pas une priorité. Il faut aussi noter que la politique de relance de la filière fruitière prônée par l'état ces derniers temps a pour objectif majeur la promotion de l'exportation des fruits « Origine Guinée » dans un esprit de compétitivité sur le marché extérieur. Les producteurs, pensant que cette compétitivité s'inscrit uniquement dans les volumes et les qualités organoleptiques des fruits, s'engagent davantage dans le modèle de production conventionnel qui encourage l'usage massif des intrants chimiques pour atteindre les objectifs de production. Un modèle qui définit ses normes sans tenir compte de l'agroécologie. L'état des sols se dégrade au fur et à mesure que l'usage des intrants chimique s'accroit dans les périmètres. La préoccupation des planteurs réside davantage dans l'accroissement des rendements et la réalisation des profits. L'esprit de compétitivité accorde peu d'intérêt à l'équité et aux valeurs sociales des acteurs. Les femmes ne représentent que 20 % de ces acteurs.





1= faiblement d'accord

2= moyennement d'accord

3= très d'accord

1= très faible (moins de 10%)

2= Faible (20 - 30 %)

3= moyen (50-60%)

4= très élevé plus de 75%

1: bénéfices économiques

2: adoption agroécologique

3: agroécologie et rentabilité économique

La réduction des intrants chimiques, la santé des sols, les synergies, les valeurs sociales et types d'alimentation et l'équité constituent des enjeux agroécologiques de premier ordre pour la filière fruitière. Des efforts doivent être fournis pour faire face à ces enjeux afin de garantir un développement durable de la filière. L'opérationnalisation du recyclage, de la biodiversité, de la diversification économique, de la co-création des connaissances, de la connectivité et de la participation est amorcée par quelques acteurs de la filière. Parallèlement aux engrais chimiques, certains planteurs utilisent le compost à petite échelle et la fiente de poule pour la fertilisation. RGTA-DI fait des efforts pour la promotion du compost de 21 jours dans la filière. Certains planteurs, notamment les femmes, font du maraichage, d'autres font la petite transformation pour diversifier les sources de revenus. Les planteurs ne sont pas aussi éloignés des consommateurs comme c'est le cas chez les riziculteurs. Ces principes deviennent donc des priorités de second rang, dont l'application doit être poursuivie et renforcée afin que la valeur ajoutée soit ressentie par un plus grand nombre de planteurs.

L'adoption de la plupart des principes est déterminée par les bénéfices économiques que les planteurs recherchent en les appliquant. La **Santé des sols et la Participation** sont les seuls principes adoptés pour la motivation agro écologique. Le **Recyclage** est plutôt adopté pour une motivation mixte d'agroécologie et d'intérêt économique.

Filière Élevage pastoral

La République de Guinée est un pays à forte tradition pastorale, disposant d'immenses potentialités naturelles grâce à la diversité de ses conditions agroécologiques. L'élevage demeure la deuxième activité du secteur rural après l'agriculture. Il procure des revenus à 30% de la population rurale. Les principales espèces élevées sont les bovins, ovins, caprins, et porcins. Le cheptel est presque exclusivement composé de races locales: bovins N'dama (99,9% des bovins), ovins et caprins Djallonkés (99,7 %) caractérisées par leur rusticité, leur capacité à s'adapter à leur milieu et à valoriser les pâturages naturels et surtout leur résistance à la trypanosomiase. A part les porcins qui sont rencontrés essentiellement en Guinée Forestière et en Basse Guinée, les autres espèces sont réparties sur toutes les régions naturelles (Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, 2017)

La structure des filières bétail- viande et lait comporte les producteurs qui sont principalement les éleveurs évoluant en systèmes traditionnels, les prestataires de services, les opérateurs du commerce du bétail et de la viande, les groupements laitiers, les femmes opératrices du commerce des produits laitiers, les commerçantes détaillantes et transformatrices et/ou restauratrices. Le processus de production primaire est dominé par des systèmes traditionnels d'élevage de bovins ovins et caprins ainsi que des systèmes traditionnels de production laitière. La taille moyenne des troupeaux bovins est de 14 têtes au niveau national et celle des petits ruminants est de sept têtes.

L'élevage bovin est caractérisé par des systèmes très hétérogènes, non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau local. On rencontre trois principaux systèmes qui se distinguent en fonction de la taille des troupeaux, de la pratique de l'agriculture, de la transhumance et de la monétarisation des activités agricoles et pastorales : - élevage familial de petite dimension (petits éleveurs de bovins) -élevage semi-pastoral de moyenne dimension (éleveurs moyens de bovins) et élevage pastoral de grande dimension (grands éleveurs de bovins transhumants saisonniers). Les méthodes d'élevage des petits ruminants sont assez homogènes à travers la Guinée. Il est cependant possible d'identifier deux systèmes principaux : l'élevage villageois (agriculteurs-éleveurs de petits ruminants) et l'élevage familial périurbain (agriculteurs-éleveurs de petits ruminants seuls (MANE, 2017).

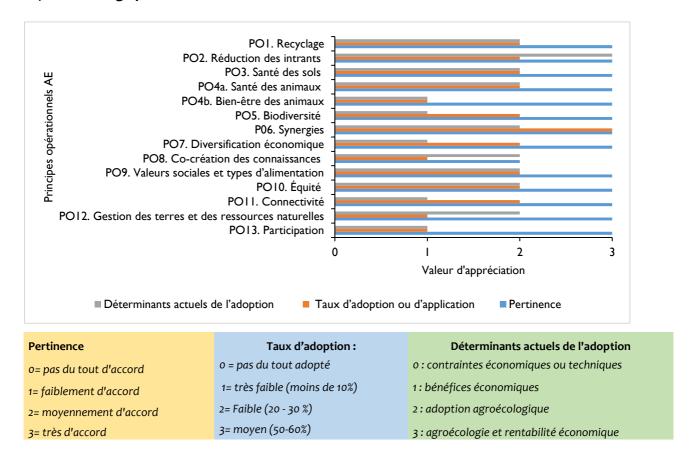
Le marché guinéen de la viande est approvisionné essentiellement par la production locale et par quelques importations. Sur le marché local, l'animal vivant (bovin ou petit ruminant) suit des transactions commerciales avec plusieurs intervenants depuis

les marchés primaires en passant par les marchés secondaires jusqu'à finir à l'abattoir et la viande est commercialisée à la boucherie. La production laitière reste faible par rapport aux besoins de la population et le pays importe de grandes quantités de lait pour combler le déficit (MANE, 2017). Sur le plan environnemental, les filières viande et lait sont souvent considérées comme facteurs de dégradation des ressources pastorales. Toutefois, il est démontré que le bétail joue un rôle important dans le processus de préservation et de restauration des ressources naturelles (fumure organique et dissémination des semences d'essences forestières et fourragères).

L'évaluation des besoins en transition agroécologique de l'élevage pastoral a été réalisée avec la Confédération Nationale des Organisations Socioprofessionnelles du Secteur de l'Élevage en Guinée (CONASEG) qui est l'organisation nationale représentative de l'ensemble des fédérations d'unions des groupements ou coopératives d'éleveurs de chacune des cinq (5) filières animales prioritaires en Guinée. Elle représente 174 620 éleveurs (toutes filières confondues) dont 2 900 femmes, 41 468 hommes et 130 252 jeunes qui vivent essentiellement de l'élevage. Les membres de la confédération sont structurés dans 8 fédérations de la filière bétail viande, 7 fédérations de la filière avicole, 5 fédérations de la filière apicole, 3 fédérations de la filière lait, 2 fédérations de la filière porcine.

L'évaluation des différents principes agroécologiques montre que les éleveurs pastoraux sont tous très d'accord sur la pertinence de l'ensemble des principes opérationnels de agroécologie, à l'exception de la **Co-création des connaissances** pour lequel seulement 50% des acteurs sont d'accord (Figure 4). Même s'ils ne sont pas sensibilisés en agroécologie, ils reconnaissent la pertinence de l'ensemble des principes et sont d'accord sur la nécessité de leur application pour assurer le développement durable de la filière. Dans l'ensemble les principes agroécologiques sont faiblement ou très faiblement appliqués dans la filière, y compris celui concernant la **santé et le bien –être des animaux**. De l'avis de la moitié des acteurs, **la Synergie** paraît être plus fortement adoptée par plus de 75 % des éleveurs. En matière de synergies avec les autres activités, une étude publiée par la FAO en 2017 révèle qu'en moyenne 94 % des éleveurs guinéens pratiquent l'Agriculture dont 92 % en Basse-guinée, 93% en Moyenne –Guinée, 94 % en Haute-Guinée, 98 % en Guinée Forestière et 22 % dans Conakry. La **Synergie** ne constitue donc pas un enjeu actuel pour la transition agroécologique si les acquis de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage sont conservés.

Figure 4. Pertinence, taux d'adoption et déterminants de l'adoption des principes de l'AE dans la filière Élevage pastoral



Par contre, pour la santé et le bien- être des animaux et, dans une moindre mesure, la réduction des intrants, l'enjeu est de taille selon les acteurs de la filière. Les intrants vétérinaires et les intrants zootechniques consommés sont mal évalués et incontrôlés. Il existe un marché parallèle florissant surtout pour les antibiotiques et les déparasitant du tout-venant, vendus aux éleveurs sur aucune base rationnelle. Les variations des prix de ces intrants, notamment les intrants vétérinaires, ne sont pas en fonction des saisons mais sont plutôt du fait de l'inflation monétaire, des prix pratiqués par les laboratoires et de l'importance de la demande. Les pratiques traditionnelles pour le traitement des animaux sont de moins en moins valorisées et en train de disparaitre au profit des produits chimiques très coûteux et mal contrôlés pour certains. La génération d'éleveurs qui maîtrisent la nature et capables de tirer profit de ses vertus est de moins en moins en activité et les solutions faciles risquent de suppléer leurs riches expériences. A cela s'ajoute la triste réalité de la maltraitance des animaux. Le sentiment humain à l'égard des animaux s'arrête au niveau de l'éleveur. Une fois que les animaux sont dans le circuit de la commercialisation, leur traitement est impitoyable. Les collecteurs les acheminent vers les marchés hebdomadaires avec violence, les marchands les transportent vers les centres urbains dans des conditions les plus dures par manque de moyens de transport appropriés. Beaucoup d'animaux arrivent blessés ou ayant perdu leur intégrité physique. Les conditions de transite dans les

villes avant les abattoirs sont difficiles par manque d'espace de vie et d'aliments et le mauvais traitement des animaux à l'abattoirs insupportable.

L'autre priorité ressortie pour la transition agroécologique de la filière élevage est la co-création des connaissances. Il faut reconnaitre que plusieurs projets ont œuvré dans le sens de l'amélioration du savoir-faire des éleveurs en vue de leur professionnalisation dans la conduite des élevages. Cependant, malgré les acquis importants enregistrés dans ce domaine, il existe toujours un manque à gagner pour atteindre une masse critique d'éleveurs touchés afin que les interventions puissent avoir un impact significatif sur leur niveau de technicité. Malheureusement les structures mises en place pour assurer l'animation des groupements d'éleveurs n'ont pas survécu à l'arrêt des projets qui les ont mis en place. Aussi, selon toujours l'étude publiée par la FAO en 2017, Il n'existe pas un mécanisme précis d'extension et d'assistance technique aux acteurs de la chaîne de valeur des filières viande et lait en Guinée. Les programmes et /ou les activités de recherche sont exécutées dans le cadre des projets régionaux de recherche dans un partenariat entre chercheurs guinéens et chercheurs étrangers. Les principales structures impliquées dans la mise en œuvre des activités de recherche-développement et de vulgarisation sont les suivantes:

- Les centres d'appui à l'élevage de Boké (Basse-Guinée), Ditinn (Moyenne-Guinée) et Beyla (Guinée-Forestière) auxquels s'ajoutent les centres de recherche zootechnique de Faranah (Haute-Guinée) et Bareng (Moyenne-Guinée);
- Le Laboratoire Central Vétérinaire de Diagnostic (LCVD) et du Centre de Formation de l'Élevage de Labé (CFEL);
- Les services déconcentrés de l'élevage, des ONGs et des cabinets vétérinaires privés.
- L'Institut de médecine vétérinaire de Dalaba

Les éleveurs et leurs organisations professionnelles ne sont pas associés dans la planification et la mise en œuvre des activités de recherche sur leur filière. La CO-NASEG, étant une jeune faîtière, mise en place seulement en 2019, n'a pas atteint le niveau d'organisation capable de déceler et de soutenir des acteurs innovateurs au compte de la filière. Les compétences locales sont encore dormantes et le faible niveau de structuration de la filière limite les possibilités de capitalisation des expériences, de partage de connaissances et d'apprentissage entre acteurs au sein de la filière. Les mêmes raisons justifient la nécessité de promouvoir la participation comme principe opérationnel de l'agroécologie dans les filières animales. Le préalable pour que les éleveurs participent à la gestion de leur filière et à la prise de décisions la concernant, c'est de mettre en place des organisations fiables à la base et une faitière forte, engagée à défendre les intérêts des plus vulnérables de la profession. Elle doit être une émanation des acteurs de la base et non de l'administration. Il est pertinent donc de renforcer les capacités de la CONASEG afin qu'elle maîtrise mieux les enjeux de développement du sous-secteur de l'élevage et qu'elle ait un leadership reconnu et des capacités de négociations avérées.

La réduction progressive des espaces pastoraux consécutive à l'extension des domaines agricoles, la pratique des cultures sur brulis, l'implantation des activités minières, l'urbanisation, la transhumance transfrontalière qui monte en puissance dans la zone pré forestière et forestière (Beyla, Lola) et les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs dans les zones de Gaoual et Koundara sont des preuves que la **gouvernance des terres et des ressources naturelles** est un enjeu majeur dans la transition agroécologique de la filière élevage pastoral.

Le sous-secteur de l'élevage dispose de grandes potentialités dont la valorisation permettra de lever les défis liés à son développement durable. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux par la délimitation des parcours pastoraux et leur aménagement en points d'eau, l'amélioration des pâturages et la création des parcelles fourragères, permettraient l'accès équitable aux ressources naturelles et la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs. La promotion de la bonne conduite et la bonne gestion des troupeaux contribuerait à réduire les effets négatifs du bétail sur l'environnement qui se traduisent souvent par la destruction des ressources fourragères herbacées et arbustives par piétinement et préhension, la dégradation du sol par piétinement autour des points d'eau, la pollution et la destruction des points d'eaux, la destruction des aménagements hydro-agricoles et la destruction des pépinières forestières, fruitières et des périmètres reboisés.

L'opérationnalisation de l'agroécologie est le déterminant dominant pour les acteurs de la filière qui ont adopté les principes agro écologiques. Ce petit groupe d'adoptants est conscient que l'éleveur qui exerce dans les conditions actuelles dépend exclusivement des conditions que lui offre la nature et qu'il aura tous les avantages à la valoriser et adosser son métier sur les valeurs traditionnelles locales. C'est pour cela que le recyclage, la santé des sols, la synergie et la gouvernance des terres et la gestion des ressources naturelles intéressent cette minorité d'acteurs comme principes agroécologiques. L'autre motivation de la minorité qui adopte les principes est économique. Pour ceux-ci, la diversification des races à élever, la diversification des activités économiques, la connectivité et même le bien -être des animaux sont appliqués pour les bénéfices économiques qui peuvent en résulter. Ceux qui réduisent les intrants combinent les deux motivations agro écologique et économique.

• Filière Pisciculture

La contraction des ressources naturelles induite par le changement climatique (avec comme premiers effets une baisse du débit des cours d'eau et des précipitations, la sécheresse, les feux de brousse...), associée à la croissance démographique, impose la transition vers des systèmes écologiquement intensifs. Le concept de pisciculture rurale développée par la Guinée apparaît comme une des voies pour relever ce défi par la valorisation de toutes les ressources naturelles disponibles. D'une manière générale, les problèmes de baisse des rendements dans les bas-fonds cultivés en continu s'aggravent d'années en années, ce qui devrait inciter un nombre toujours

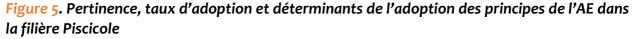
croissant de paysans à s'intéresser aux aménagements piscicoles pour restaurer la fertilité de leurs bas-fonds.

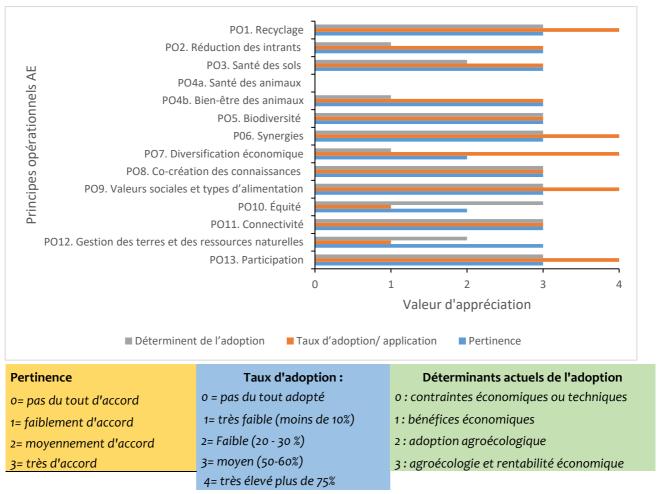
La Guinée présente un fort potentiel pour le développement de la pisciculture. Les bas-fonds aménageables sont présents dans tout le territoire national, le pays compte aussi de nombreux sites où la pisciculture est possible. Les nombreux bas-fonds, plaines alluviales, plaines côtières, mangroves, souvent convoitées par la riziculture ou le maraîchage, accueillent des aménagements parfois rudimentaires, susceptibles de se trouver améliorés et transformés par la pisciculture. La Guinée compte par ailleurs de très nombreuses surfaces en eau non vidangeables : réserves hydro-agricoles, hydro-électriques, mares, excavations d'exploitations minières abandonnées, etc. Ces étendues d'eau aujourd'hui sous-exploitées représentent un fort potentiel pour améliorer la production de poisson.

Les piscicultures intégrées aux exploitations agricoles familiales contribuent à augmenter et diversifier les revenus des producteurs. Les sous-produits des autres exploitations familiales sont utilisés pour fertiliser les étangs et intensifier la production agricole. On utilise plus couramment le lisier de porc qui est le plus efficace, le son de riz et le décanta d'huile de palme depuis l'unité d'extraction pour la fertilisation des étangs piscicoles. Il faut noter que cette intégration entre l'élevage porcin et la pisciriziculture, en Guinée Forestière, résulte essentiellement de l'initiative des pisciculteurs.

La Profession est représentée par la Fédération des Pisciculteurs de la Guinée Forestière qui compte 3050 pisciculteurs dont 589 femmes. Les pisciculteurs sont organisés en 261 groupements et 7 unions dans toute la Guinée Forestière, 80% des membres sont des polyculteurs qui font à la fois riziculture inondée, pisciculture et porciculture. Les principales espèces de poisson élevées sont : le Tilapia (*Oreochromis niloticus*), l'Hémichromis (*Hemichromis fasciatus*), l'Hétérotis (*Heterotis niloticus*), la Silure (*Clarias spp.*) Ou *Heterobranchus spp.*). La vision de la Fédération est d'être une organisation autonome, crédible, capable de contribuer à la sécurité alimentaire des populations à travers la rizipisciculture en Guinée Forestière

Les pisciculteurs sont unanimes sur la pertinence de l'ensemble des principes opérationnels de l'agroécologie pour le développement de leur filière. Ils estiment que l'appréciation de *la santé des animaux* n'est pas de leur compétence et observent une indifférence sur ce principe. Sur les treize principes opérationnels, six sont adoptés par plus de 75 % et cinq adoptés par 50 à 60 % des rizipisciculteurs. Ceci confirme le caractère intégré du système de production des pisciculteurs qui est basé essentiellement sur l'agroécologie (Figure 5).





L'équité et la gestion des terres et des ressources naturelles sont les principes les moins appliqués avec moins de 10% des pisciculteurs. Ils constituent donc les enjeux majeurs pour la transition agroécologique selon les acteurs de la filière. Dans les campagnes de la Guinée Forestière, la terre cristallise dorénavant les tensions intrafamiliales, intergénérationnelles et même interethniques. L'accès au foncier est un problème récurrent pour le développement de la rizipisciculture. Rangé et Augstin Palliere (2017) rappellent que dans un contexte de forte pression foncière en Guinée Forestière, on assiste à un double mouvement de concentration et de privatisation foncière. On obverse l'émergence des ruraux « sans-terre » (des femmes et des jeunes) qui cherchent à accéder à la terre à travers le marché foncier où, ils font face à la concurrence des urbains qui investissent dans les campagnes pour développer des exploitations patronales. Dans ces conditions les jeunes et les femmes moins nantis établissent des relations clientélistes n'offrant qu'un accès précaire à la terre. Comme en témoigne les prix de vente des terres, les bas-fonds sont aujourd'hui les espaces les plus prisés. Dans ces conditions, les aménagements de bas-fonds revêtent nécessairement des enjeux fonciers majeurs. Les mêmes auteurs rajoutent que le droit accordé par un oncle, un beau-père ou un frère pour aménager un étang piscicole s'accompagne parfois d'arrangements fonciers qui maintiennent l'oncle, le beau-père ou le frère comme propriétaire de la parcelle aménagée. Dans ces cas, c'est le propriétaire qui cultive le riz dans tout ou partie de l'étang et seuls les poissons reviennent au pisciculteur qui investit dans l'aménagement.

Les problèmes dans la transmission des droits fonciers d'une génération à l'autre sont donc récurrents. Les ruraux qui détiennent au mieux des droits sur une petite parcelle de coteau ne peuvent pas subvenir aux besoins d'une famille (moins d'un hectare). Les femmes, veuves ou divorcées, qui travaillent sur les terres de leur mari défunt ou de leur frère peuvent bénéficier d'une petite parcelle de bas-fond qu'elles mettent en valeur avec leur fils, mais les droits qu'elles détiennent sur cette parcelle sont susceptibles d'être remis en cause. C'est la précarité de ces ruraux qui caractérise leur situation. Ceux qui louent ou se font prêter des parcelles ne sont pas assurés des terres qu'ils pourront cultiver la saison suivante. D'une manière générale, la multiplication des conflits fonciers entre oncles et cousins ou même, souvent, de même père, voire de même mère, témoigne du durcissement des rapports fonciers en Guinée forestière. Pour l'avenir de la filière piscicole des efforts doivent être fournis pour apporter un soutien aux petits exploitants, aux femmes et aux jeunes les plus vulnérables et mettre en place des mesures efficaces qui facilitent l'accès équitable au foncier pour tous les acteurs et qui anticipent les conflits (Rangé et Augstin Palliere ,2017)

Le caractère intégré du système de production en rizipisciculture, fait de la filière un modèle intéressant et un bel exemple pour la promotion de l'agroécologie en Guinée. L'adoption des différents principes agroécologiques par les pisciculteurs est déterminée à la fois par l'opérationnalisation de l'agroécologie et la recherche des bénéfices économiques. La santé des sols, la gestion des terres et des ressources naturelles sont les seuls principes adoptés pour des motifs agro écologiques dominants

3.1.4.2 Etat des leviers pour la facilitation des transitions agroécologiques

Cette section du document présente l'état des leviers qui ont été identifiés comme susceptibles d'influencer d'une manière ou d'une autre les transitions agroécologiques dans les filières majeures considérées. Les scores permettent d'apprécier l'état des différents leviers et de faire des comparaisons entre les différentes filières.

• Levier 1 : Sensibilisation sur la plus – value et le besoin à engager les filières dans une transition agroécologique

La sensibilisation sur la plus-value de l'agro écologique est souvent réalisée par les projets et ONG qui apportent des appuis aux producteurs généralement organisés. Les filières maraichère, fruitière, rizicole et la pisciculture, apparemment mieux structurées, ont bénéficié ces dernières années de programmes d'appui intégrant de façon plus concrète le volet agroécologie. Par exemple, le Projet SARA a renforcé les capacités des maraichers au Foutah et des Riziculteurs en Guinée Forestière, TRIAS, RGTA-DI et PADSPAG ont contribué à la promotion de l'agroécologie dans les filières Rizicole, maraichère et fruitière en Basse et Haute Guinée et APDRA avec l'appui de l'AFD accompagne la filière piscicole en Guinée Forestière. A travers ces appuis les producteurs de ces quatre filières ont acquis certaines connaissances sur les besoins et modalité de la transition agro écologique de leurs filières respectives. Il est apparu que dans la filière élevage pastoral, le niveau de sensibilisation à la plus-value de l'AE contrairement est plus faible comparativement aux quatre autres filières. Néanmoins, on note qu'aucune filière n'a encore un niveau de sensibilisation suffisant sur la justification de la TAE et les modalités pour son application y compris pour gérer les éventuelles contraintes techniques ou organisationnelles (Tableau 2).

Tableau 2. Comparaison des filières sur le niveau de sensibilisation

Notes	Explications	Filière ma- raichère	Filière fruitière	Filière riz	Élevage pastoral	Pisciculture
0	Les producteurs ou les acteurs concernés n'ont jamais été sensibi- lisés sur le besoin de TAE, notam- ment sa plus-value et les modalités d'application					
1	Les producteurs et les acteurs du sous-secteur concerné ont reçu des informations voire des connaissances sur une possible TAE dans la filière, mais ces connaissances restent très insuffisantes pour passer à la mise en œuvre					
2	Les informations et connaissances reçues sont importantes, mais ne permettent pas encore de lever les toutes contraintes relatives à la mise en œuvre de la TAE					
3	Les acteurs ont une bonne connais- sance de la justification de la TAE souhaitable et des modalités pour son application y compris pour gé- rer les éventuelles contraintes techniques ou organisationnelles					

Levier 2 : Disponibilité des références et des compétences locales nécessaires

Les références et compétences locales nécessaires pour assurer la transition agro écologique ont été développées pour répondre à certains besoins des filières, mais dans une moindre mesure pour la pisciculture et la filière fruitière (Tableau 3). Entre les besoins et la disponibilité en compétences il y a un déficit considérable que les pisciculteurs et les fruitiers soulignent. Les compétences sont rares et limitées pour accompagner la dynamique comme l'auraient souhaité les acteurs de ces deux filières. Par ailleurs, aucune référence ni aucune compétence ne sont reconnues pour assurer la transition agroécologique au niveau de la filière élevage pastoral.

Tableau 3. Comparaison des filières sur la disponibilité des références et compétences

Notes	Explications	Filière ma- raichère	Filière fruitière	Filière riz	Élevage pas- toral	Pisciculture
0	Aucune référence et au- cune compétence ne sont disponibles sur la TAE sou- haitable					
1	Les références disponibles sont très insuffisantes, ou pas assez adaptées, les compétences sont rares ou limitées					
2	Les références et les com- pétences sont disponibles pour répondre à la majo- rité des requêtes des pro- ducteurs					
3	Toutes les références né- cessaires et compétences sont disponibles et régu- lièrement renouvelées					

Levier 3 : Accessibilité aux services de conseil agricole

Les services de conseil agricole sont accessibles pour les rizipisciculteurs, avec l'appui des conseillers déployés par les ONG, Institut pour l'Appui au Développement Rural (INADER), Appui pour la Promotion de la Pisciculture et aux Initiatives de Développement à la base (APPID) et Association des Animateurs de la Pisciculture de Guinée (AAPG) qui interviennent à la hauteur des financements disponibles. Par manque de moyens, la Fédération des rizipisciculteurs de la Guinée Forestière n'a pas pu intégrer un dispositif de conseil agricole adapté. Ce sont les paysans parrains eux même qui assurent le conseil au niveau de la Fédération avec de maigres primes issues des cotisations. Les paysans relais s'investissent dans les groupements villageois sans la moindre rémunération. Le service est considéré aussi comme accessible dans les filières maraichère et rizicole mais en répondant à une partie seulement des demandes en transition agro écologique d'autant plus qu'il dépend presque exclusivement des appuis des bailleurs. Au niveau des fruitiers, jusqu'en début 2021, les services de conseil agricole n'ont traité que superficiellement de l'agroécologie. L'espoir d'améliorer les compétences locales est fondé sur le nouveau projet de promotion des filières mangue

et ananas (PROFIMA), financé par ENABEL, qui prévoit un volet agroécologie dont l'exécution sera assurée par l'ONG RGTA-DI au bénéfice des fruitiers.

Tableau 4. Comparaison des filières sur l'accessibilité aux services de conseil agricole

Notes	Explications	Filière marai- chère	Filière fruitière	Filière riz	Élevage pastoral	Pisciculture
0	Agroécologie (AE) pas traitée par les SCA					
1	Agroécologie trai- tée superficielle- ment					
2	SCA assez acces- sible, répondant à une partie seule- ment des requêtes relatives à l'AE					
3	SCA répondant aux demandes diversi- fiées et évolutives des producteurs sur l'AE					

Levier 4 : Alignement de l'environnement institutionnel et des services agricoles

L'alignement des politiques et des services agricoles pour la promotion de l'agroécologie est faible pour certaines filières et incomplet pour d'autres (*Tableau 5*). Les maraichers et les éleveurs pastoraux estiment que les moyens opérationnels ne sont pas prévus même si les questions proches de l'agroécologie sont abordées dans les documents de planification stratégique. Pour les pisciculteurs, riziculteurs et fruitiers, les moyens opérationnels prévus sont insuffisants pour concrétiser les préconisations stratégiques. Les contributions qu'apportent les services agricoles et les autres fonctions support pour accompagner la sensibilisation et soutenir la mise en œuvre des transitions agro écologiques des filières sont faibles et insuffisantes. Dans ces conditions, il est malheureusement prévisible que les filières n'avancent pas plus loin que les interventions des projets et que l'espoir d'une pérennisation des acquis en transition agro écologique soit minime après le départ des bailleurs.

Tableau 5. Niveau d'alignement de l'environnement institutionnel pour faciliter les transitions agroécologiques

Notes	Explications	Filière ma- raichère	Filière fruitière	Fi- lière riz	Élevage pastoral	Piscicul- ture
o	Aucun alignement					
1	Alignement faible					
2	Alignement incomplet					
3	Alignement complet					

Levier 5 : Rémunération de l'effort par le marché

En dehors de la Pisciculture, il n'est pas évident, sur les marchés intérieurs et locaux de la Guinée, de différencier les produits agricoles issus de l'agroécologie de ceux issus du conventionnel. Les filières n'ont pas atteint ce niveau d'évolution vu que le concept d'agroécologie est relativement nouveau et qu'il n'existe pas encore un label « Agroécologie » reconnu. S'il y a quelques rares producteurs qui s'investissent dans la production Bio c'est certainement pour les marchés d'exportation. Au niveau des pisciculteurs, les poissons produits dans les étangs piscicoles, considéré comme écologiquement plus sains, sont mieux vendus que le poisson de mer congelé. Il semble que même les services de santé font la promotion du poisson issu de ces étangs en le prescrivant comme remontants pour les malades. Le poisson frais de la pisciculture est source d'acides gras essentiels qui font souvent défaut dans le régime alimentaire des populations les plus pauvres (selon la DNP et l'APDRA). Pour cette filière donc, tout porte à croire que les efforts engagés par les pisciculteurs sont récompensés par le marché. Les éleveurs pastoraux par contre, au lieu de s'attendre à la rémunération du marché, déplorent plutôt la dévalorisation sur le marché des animaux qui arrivent blessés à cause des mauvaises conditions de transport. La non-observation du principe de la Santé et du Bien-être des animaux produit une incidence négative sur les revenus des éleveurs.

Tableau 6. Niveau de rémunération par le marché des efforts pour les transitons agroécologiques dans les filières

Notes	Explications	Filière ma- raichère	Filière fruitière	Filière riz	Élevage pastoral	Pisciculture
0	Aucune rémunération de l'effort par le marché					
1	Faible et pas assez inci- tatif					
2	Assez important, mais marché étroit / faible demande					
3	Forte, marché très at- tractif et en hausse					

Sur tous les leviers devant faciliter la transition agro écologique, la filière élevage pastoral accuse un retard par rapport aux autres filières. Les informations et connaissances reçues sont très insuffisantes pour permettre de passer à une mise en œuvre de la transition agro écologique sur le terrain. Le niveau d'organisation de la filière est encore faible, ce qui réduit les possibilités de saisir les opportunités d'appuis et d'accompagnement offertes par les partenaires au développement au même titre que les autres filières agricoles. Les différents dispositifs de conseil agricole formalisés en Guinée n'atteignent pas les éleveurs. Ce qui justifie le déficit total de références et de compétences locales pour assurer la transition agro écologique au sein de la filière.

Il faut en fin noter qu'aucune filière n'a encore atteint un niveau souhaité d'acquisition de connaissances, de disponibilité de références et de compétences locales et d'accessibilité des services de conseil agricole pour assurer une transition agro écologique qui réponde aux demandes diversifiées et évolutives des producteurs. Beaucoup d'efforts restent à fournir pour améliorer l'état des leviers qui doivent faciliter la transition agroécologique. L'un des soucis majeurs est la dépendance quasi absolue vis-àvis des financements extérieurs pour activer tous ces leviers.

3.1.5 Agroécologie et filières

3.1.5.1 Zonage Agroécologique de la Guinée

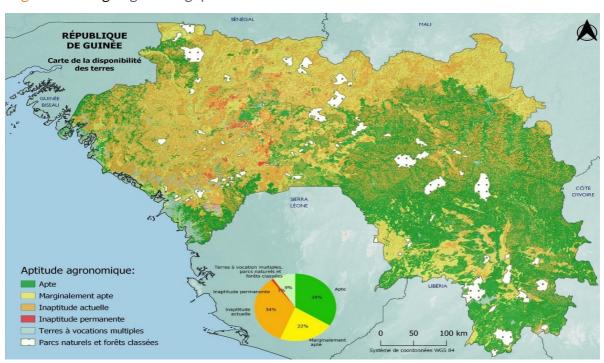
La distribution des terres potentiellement disponibles pour l'agriculture à l'échelle du territoire national est hétérogène. La région naturelle de la Haute Guinée représente à elle seule 44% du potentiel disponible de la Guinée ; 19 % et 24 % concernant les régions de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière. En ce qui concerne la Guinée Maritime les terres disponibles représentent 13 % de la surface totale des terres agricoles potentiellement disponibles en Guinée.

Tableau 7. Potentiel de terres disponibles en République de Guinée

Surface des Te	rres potentiellement disponibles	% surface totale	% du Potentiel disponible	
	En Guinée	13 717 887 ha	56%	100%
	En Haute Guinée	6 033 991 ha	25%	44%
Par Région	En Guinée Forestière	3 337 430 ha	14%	24%
Naturelle	En Moyenne Guinée	2 625 032 ha	11%	19%
	En Guinée Maritime	1 721 435 ha	7%	13%

(AFD, CIRAD, IGNFI et ANASA, 2020)

Figure 6 : Zonage Agroécologique de la Guinée



Source: AFD, CIRAD, IGNFI et ANASA,2020

En considérant l'ensemble du territoire national, l'aptitude à la production agricole va en décroissant à partir du Sud du pays et se réduit au fur et à mesure que l'on avance vers le Nord. Cette zone qui couvre les préfectures de Gaoual, Koundara, Mali, Koubia,

Tougué, Dinguiraye, Siguiri et Mandiana, est caractérisée par une prédominance de terres marginalement aptes ou actuellement inaptes à la production avec un déficit pluviométrique qui réduit la période végétative à 4 ou 2 mois et des reliefs qui rendent difficiles le travail du sol et augmentent les risques d'érosion hydrique. C'est dans la région du Foutah Djallon et un peu vers Kindia que les terres définitivement inaptes à la production se rencontrent le plus à cause certainement du climat aride au nord du Foutah et du relief très accidenté dans les deux cas. Les zones marginalement aptes et actuellement inaptes se remarquent progressivement aussi dans les préfectures de Kissidougou, Guékédou, Macenta et dans une moindre mesure vers Beyla. La déforestation abusive et récurrente doit avoir impacté négativement ces zones en occasionnant leur dégradation.

En se référant au Zonage agroécologique du pays, on peut déduire que les enjeux de la transition agroécologique pourraient être plus pertinents dans les zones Nord de la Guinée où, la nécessité d'appliquer les principes opérationnels liés à la résilience et à la gestion et l'utilisation efficaces des ressources naturelles se fait de plus en plus sentir.

3.1.5.2 Enjeux des transitions agroécologique selon les territoires

Les enjeux de la transition agroécologiques varient en fonction des territoires et sont surtout influencés par les modes de gestion des ressources naturelles locales et les systèmes de production.

En **Guinée Forestière**, les agriculteurs estiment que la coupe abusive du bois dans leurs terroirs serait l'une des principales causes de la variabilité des pluies et des fortes chaleurs observées ces derniers temps. Ils constatent une course effrénée pour le bois des scieurs, des charbonniers et de certaines sociétés exploitantes telle que la société Chinoise « Forêt Forte ». Les agriculteurs estiment qu'après la coupe intensive de bois dans les réserves forestières, c'est une végétation de grands roseaux qui apparaît, et qui transforme progressivement celles-ci en savanes. Certains indexent aussi l'effet des grands vents qui affectent les rendements en riz dans les champs moins boisés sur les couteaux.

L'abondance de pâturage pendant presque toute l'année, dans les zones agrosylvo-pastorales et agro-pastorales de la Guinée Forestière, a jadis favorisé le développement de l'élevage de bovins par les populations autochtones mais aussi par d'autres éleveurs venus d'autres régions naturelles du pays. A ces groupes d'éleveurs s'ajoutent les éleveurs maliens venus de la Côte d'Ivoire voisine avec leurs vaches de race Zébu. Ces zébus sont considérés par certaines populations comme assez voraces et attaquent même l'écorce des arbres. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs se sont encore aggravés ces derniers temps et deviennent récurrents par le manque, très souvent, de délimitation des zones de parcours pour les gros bétails. Pendant les périodes sèches, les pratiques de renouvellement des pâturages et la chasse restent les principales causes de feux de brousse. On assiste également ces dernières années à de plus en plus de feux de brousse causés par des opérations de brûlis pendant les travaux champêtres, dans les zones agro-sylvicoles qui ne connaissaient autres-fois pas ce phénomène. (Haba, 2019)

Les modes de gestion et d'exploitation des palmiers naturels ont beaucoup évolués suite à une grande pression sur cette ressource pour son huile et son vin au cours de ces deux dernières décennies. Et cette évolution des modes de gestion est due, non seulement à la pression démographique, mais aussi à la faible régénération voire la régression des peuplements de palmier naturels par endroits sous l'effet des feux de brousse, la perte de végétation, les longues saisons sèches, les grands vents et le développement de nouvelles plantations de palmier amélioré qui préconisait de couper les palmiers naturels.

Dans la zone agro-sylvicole de la Guinée Forestière, le nomadisme agricole et la pratique des jachères qui est de plus en plus de courte durée (2-3 ans) trouvent leurs limites dans le renouvellement de la fertilité des sols. En effet, l'observation de la jachère sur de longues durées (7 à 10 ans) était la seule pratique de renouvellement de la fertilité des sols après deux ou trois cultures. (Mory Haba,2019)

Dans les systèmes de culture sur défriche-brûlis, les pertes de fertilité des sols de coteau sont en grande partie dues au raccourcissement des temps de jachère et à l'érosion hydrique. Les agriculteurs constatent également que l'utilisation excessive des herbicides provoque la baisse de fertilité des sols occasionnée par d'importantes érosions hydriques.

Dans les écosystèmes de bas-fond, les agriculteurs disent enregistrer souvent des pertes de plants de riz après leur repiquage suite aux crues prolongées constatées ces cinq (5) dernières années. Des problèmes phytosanitaires sont également de plus en plus constatés. Les riziculteurs affirment aussi que les pluies de plus en plus abondantes de mars et avril, affectent négativement le riz de contre-saison en végétation, et causent beaucoup de maladies pour les cultures maraîchères qui sont les plus pratiquées dans les bas-fonds en cette période. Dans la préfecture de Lola, on assiste depuis près de dix ans à l'apparition d'une espèce de fourmis rouges à la piqure très douloureuse envahissant les bas-fonds, et qui empêche les agriculteurs et agricultrices d'y travailler. Cette espèce de fourmis non encore identifiée par les services compétents sévit pour le moment exclusivement dans cette préfecture. (Mory Haba,2019)

Dans les étangs piscicoles et rizi-piscicoles, les producteurs constatent la baisse inhabituelle des niveaux d'eau, voire même leur assèchement total par endroit suite aux saisons sèches assez rudes et longues en zone sylvo-agricole de la région. La baisse remarquable du niveau d'eau dans les étangs contraint certains rizi-pisciculteurs à limiter le nombre de cycle de production de poisson. Les crues excessives entrainent parfois la cassure des digues qui laissent les poissons s'échapper vers l'aval des cours d'eau.

L'ensablement des bas-fonds, lors des grandes pluies, est aussi un phénomène qui affecte la fertilité des sols de cet écosystème. Les causes de cet ensablement sont liées

aux types de couvert végétal des versants immédiats des bas-fonds (herbacés, forêt ou agro-forêt). Selon certains agriculteurs les types d'aménagement hydro-agricoles réalisés par des services techniques ne sont pas souvent en conformité avec les conditions morphologiques et hydriques des bas-fonds. L'ensablement des sols de bas-fond favorise l'apparition d'espèces végétales herbacées difficiles à défricher. Elles sont également indicatrices de la pauvreté de ces sols.

Les enjeux majeurs des transitions agroécologiques dans les territoires de la Guinée Forestière résident dans la gestion durable des terres, la préservation de la biodiversité, l'abandon des pratique de déforestation et des feux de brousses, la conduite de l'élevage pastoral basées sur l'écologie, la gestion de la fertilité des sols, l'adaptation aux changements du climat, la réduction des pesticides de synthèse et la promotion des solutions locales basées sur les bio-pesticides.

Au **Foutah Djallon**, la conduite des cultures gourmandes en intrants (engrais, herbicides et insecticides) comme la pomme de terre, risque d'être dommageable à moyen terme dans la conservation de l'activité biologique des sols. Si les restitutions d'éléments minéraux sont assurées, la restitution de la matière organique aux sols semble plus menacée par l'usage croissant d'herbicides et insecticides. Ceux-ci sont en effet susceptibles d'affecter la micro et la macrofaune du sol, d'altérer l'efficacité des processus biologiques dans la constitution des complexes argilo-humiques et renforcer les risque d'érosion. L'entrainement des produits d'altération de ces pesticides par les eaux de ruissellement n'est pas non plus anodin au plan environnemental et en termes de santé publique (Garambois, 2016)

L'élevage au Foutah concerne principalement le bétail ruminant endémique (bovin N'Dama, chèvre naine de Guinée et mouton Djallonké). Toutefois, la productivité du bétail est assez faible par rapport au potentiel réel des races. Cette faible productivité est due principalement à l'insuffisance en quantité et en qualité des ressources alimentaires (fourrage et eau), très marquée dans le dernier mois de la saison sèche et au début de la saison des pluies. Ce déficit alimentaire causé par le changement climatique entraîne la perte considérable de poids du cheptel, une faible production laitière, une vulnérabilité aux maladies de toutes sortes, des mortalités chez toutes les catégories animales, une faible productivité des bœufs de labour, des pertes d'animaux et des déjections animales liées à la divagation. Cette situation conduit à l'insécurité alimentaire des populations, la baisse de revenus des éleveurs, la dégradation des écosystèmes et des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs. (REMECC)

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont récurrents et mal gérés. Les comités de gestion des conflits et les autorités prennent très souvent des positions partisanes en tirant profit des situations. Les conflits atteignent des extrêmes inquiétants au point qu'à un moment donné, à Gaoual, les éleveurs mettaient du sel sur les déjections de leurs animaux pour empêcher aux agriculteurs de les utiliser comme fertilisants, et ces derniers à leur tour, brûlaient leurs champs après la moisson pour que les animaux ne viennent pas s'alimenter à partir des résidus de récolte. Les mesures prises, en commun accord, pour délimiter les couloirs de transhumance ne sont pas respectées et les

engagements ne sont pas tenus surtout par les propriétaires terriens. Les dates convenues pour le parcage des animaux et leur libération pour la vaine pâture selon les saisons ne sont pas respectées par les éleveurs (FPFD). Par ailleurs, les ménages au Foutah, subissent des périodes de soudure sévères avec des taux élevés de malnutrition qui s'expliquent en partie par l'inadéquation des pratiques alimentaires, le manque de diversification, de disponibilité et d'accessibilité des produits alimentaires, les questions de nutrition n'étant pas intégrées dans l'agriculture.

Les enjeux majeurs des transition agroécologiques au Foutah sont donc variés. La réduction et l'utilisation raisonnée des intrants chimiques de synthèse sont à envisager dès maintenant pour freiner l'élan d'une agriculture consommatrice sans limite d'intrants chimiques. La protection de l'environnement et la santé des populations en dépendront dans le moyen terme. La cohabitation entre agriculteurs et éleveurs et l'intégration positive des deux professions dans la région sont nécessaires pour assurer le développement des deux sous-secteurs et garantir des revenus fiables aux acteurs concernés en particulier les petits exploitants. En fin, l'enjeu de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des ménages est de taille. L'accroissement et la diversification d'une production de qualité et sensible à la nutrition réduiraient considérablement les risque de famine et de malnutrition pour les catégories sociales les plus vulnérables au Foutah.

En basse guinée, l'agriculture est dominée par la culture du riz de mangrove. Le maraichage, l'arboriculture, l'agroforesterie sont également pratiquées ainsi que diverses cultures céréalières, fruitières, et tubercules en arrière mangrove. La zone côtière fournit 24 % de la production nationale de riz et possède un potentiel en terres agricoles de 1,3 million d'hectares dont 380 000 hectares sont cultivés chaque année. Le riz est la base de l'alimentation des guinéens. Les sols agricoles destinés à la riziculture sont considérés par le pana (plan d'action national d'adaptation au changement climatique) comme une des ressources les plus vulnérables face aux impacts du changement climatique. De nombreuses terres agricoles ont déjà dues être abandonnées en raison de la salinisation et de l'acidification du sol. L'absence d'une gestion efficace de l'eau a contribué à aggraver la situation (PNUD et MEEF, 2010). Cette situation est à mettre en parallèle avec les prévisions concernant l'évolution des rendements rizicoles, qui par ailleurs font état d'une dégradation au niveau national dû au changement climatique (Traoré et al., 2002 cités par Green climate fund, 2018)

Dans le rapport de Green climate fund,2018, il est rappelé qu'en Guinée, les mangroves sont classées par le code forestier comme des espèces dont la coupe est interdite. Or, malgré cela, 10.948 hectares de mangroves ont disparu dans un intervalle de 1985 à 2001. Les mangroves servent à protéger les plaines, comme celles de Sonfonia, contre les vagues comme si elles étaient une sorte de digues naturelles, et à rendre ces plaines adaptées à la culture en y apportant les éléments nutritifs aux terres. Si on continue, comme à l'heure actuelle, le défrichement ou la coupe de mangrove pour les utiliser comme bois de chauffe, leur superficie ne cessera de diminuer pour disparaître complètement dans le long terme. L'étude conduite dans le cadre du fonds vert pour

le climat fait les constats suivants dans les préfectures de Boké, Boffa, Dubréka et Forécariah:

- Phénomènes d'inondation et d'érosion constatés sur l'ensemble du littoral dus aux CC (élévation du niveau de la mer) et aux actions anthropiques. (ex : recul traits de côtes à Kaback et Kakossa);
- Dégradation de la mangrove et des zones d'arrière-mangrove due à la coupe anarchique du bois;
- Le bois de mangrove est utilisé comme bois de chauffe (utilisation familiale, pour le fumage du poisson, la cuisson des briques, la boulangerie et la saliculture traditionnelle);
- Difficulté de commercialisation de certains produits (riz, sel) vs vente de bois et charbon qui s'écoulent bien et sont rentables ;
- Faible capacité d'intervention et de contrôle des administrations décentralisées ;
- Difficulté de pérennisation des initiatives réalisées par le passé;
- Impact négatif grandissant des activités de mines et carrières sur les ressources du littoral;
- Accroissement démographique sur l'ensemble du littoral;

La baisse enregistrée dans les rendements en riziculture inondée en Basse-Guinée et la difficulté à maîtriser le développement des adventices (favorisé par un retrait plus précoce de l'eau sur les parcelles amont des marais maritimes) conduisent au développement de nouveaux itinéraires techniques avec emploi de fertilisants, voire d'herbicides dans les marais d'eau douce (Garambois, 2016). Dans ces terroirs, face à l'allocation inéquitable des casiers, certains producteurs disposent de surfaces importantes et la seule main d'œuvre familiale ne suffit pas à faire face à la saturation induite du calendrier agricole. Lorsque la substitution est possible, ces agriculteurs ont recours de façon croissante à l'emploi de produits de synthèse pour lever les pointes de travail (herbicide total avant travail du sol, herbicide sélectif pour le désherbage post-levée du riz) afin d'exploiter l'ensemble de leurs surfaces en mobilisant moins de main d'œuvre journalière.

D'autre part, selon toujours l'étude de Green climat fund,2018, la Basse Guinée reçoit chaque année des éleveurs en provenance des hauts plateaux du Fouta Djallon. Les troupeaux migrent vers les zones de mangrove à partir du début de février, qui sont des zones de pâture de saison sèche des bœufs de transhumance. Les déplacements saisonniers des éleveurs vers la Basse Guinée sont en lien direct avec les effets de la pluviométrie sur les ressources fourragères. Les modifications de la végétation engendrées par le changement climatique pourraient affecter les zones de transhumance. La divagation des animaux et les nuisances que cela engendre étaient un problème déjà évoqué par les paysans de la zone côtière il y a plus de 25 ans, en particulier dans les villages de la côte nord de Conakry. La baisse de la pluviométrie et les épisodes de sécheresse risquent d'accentuer ces problèmes qui existent déjà depuis de nombreuses années.

Les enjeux agroécologiques spécifiques à la Basse Guinée se retrouvent ainsi dans la gestion durable de l'écosystème que constitue la mangrove, la gestion de la fertilité des sols, l'utilisation des intrants chimiques par la catégorie de producteurs les plus nantis et la gestion des pâturages et des zones de transhumances pour le gros bétail. L'agroécologie pourrait être une solution pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques constatés dans la région de la Basse Côte depuis quelques années.

En Haute Guinée, malgré les besoins locaux, l'appui des projets de développement agricole dans l'accès aux semences et aux équipements légers (arrosoir) susceptibles de faciliter le développement de productions à haute valeur ajoutée exigeantes en main d'œuvre (cultures maraîchères, igname) pour les catégories d'agriculteurs les plus fragiles, n'a pas fait l'objet d'un réel soutien. L'accès à la traction attelée pour les agriculteurs ne disposant que de la houe, pourtant déterminant dans l'accroissement de la productivité du travail, semble également avoir été assez largement négligé au regard du potentiel que celle-ci peut représenter, tant concernant l'accroissement du revenu agricole que les transferts de fertilité dont les bovins peuvent potentiellement être le support.

Dans la moyenne vallée du Dion étudiée par Zniber (2013) et cité par Garambois (2016), la reconstitution progressive du cheptel bovin depuis le début des années 1980 permet à une partie des agriculteurs qui avaient dû revenir à un travail strictement manuel du sol d'accéder à nouveau à la traction attelée. Sur les terres de versants, la poursuite de la réduction de la durée de friche et la hausse du nombre d'années de mise en culture avant de laisser le recrû s'installer, sont de plus en plus marquées à mesure que l'on se rapproche des villages. La situation est très différente d'un village à l'autre, selon le ratio entre le nombre de villageois et la surface agricole couverte par leur finage, et semble-t-il plus particulièrement critique pour Sabadou-Baranama, le plus densément peuplé. Dans certains villages, cette baisse de la durée de friche semble pour le moment poser plus de problème en termes de gestion des adventices que de renouvellement de la fertilité, mais certains agriculteurs signalent une baisse notable de rendement du riz en l'espace d'une génération. Ce développement accru des adventices semble se traduire d'un regain d'intérêt pour l'association des cultures principales (riz, maïs, fonio, arachide) avec du mil, dont le port touffu particulièrement couvrant limite le développement des adventices. Depuis quelques années, lorsque les adventices s'avèrent trop envahissantes, les familles qui disposent de suffisamment de trésorerie s'équipent d'un pulvérisateur et réalisent un désherbage chimique sur les cultures de maïs, d'arachide et de riz, au moyen d'herbicides totaux ou sélectifs introduits dans la région par les commerçants locaux. (Zniber, 2013). Le boom des herbicides qui est constaté dans cette région repose sur la forte rentabilité d'un tel intrant au regard du coût de la main d'œuvre.

Depuis les années 2000 et comme en Guinée maritime, les agriculteurs de la Haute Guinée se tournent parallèlement vers la production de noix de cajou. Peu gourmande en main d'œuvre une fois installées, les plantations d'anacardiers requièrent en

revanche une forte disponibilité en terre et en travail à l'implantation, qui entre en concurrence avec la préparation du sol en riziculture pluviale.

L'allègement des conditions de travail et la facilitation de l'accès aux intrants et aux petits outillages agricoles pour les paysans les plus démunis sont des enjeux non négligeables en Haute Guinée. Le transfert et le renouvellement de la fertilité des sols, la gestion des adventices, l'utilisation des herbicides, le suivi de la vulgarisation des cultures industrielles nouvellement introduites qui rivalisent les cultures vivrières, la diversification des cultures et des activités génératrices de revenus pour les agriculteurs les plus vulnérables et le renforcement des capacités des acteurs sont les autres enjeux agroécologiques majeurs auxquels il faut faire face en Haute Guinée.

3.1.5.3 Cartographie des initiatives majeures de promotion de l'agroécologie

Le Tableau 9 présente une liste non-exhaustive des ini-tiatives majeures de promotion de l'agroécologie en Guinée. Ces initiatives sont por-tées principalement par les ONG et les Organisations Paysannes. Le plus souvent les initiatives viennent des ONG étrangères ou locales qui cherchent des partenariats avec les OP pour leur application sur le terrain. Ces ONG sont soit porteuses de financement ou se mettent en cofinancement avec un bailleurs. C'est le cas du GRET et du CCFD qui ont appuyé la FEREPPAH, la FEPRORIZ-GF, la FERIZ-GF et la FPFD dans le cadre de la promotion de l'agroécologie en cofinancement avec l'Union Européenne. Les initia-tives les plus nombreuses et les plus récentes ont été mises en œuvre en Guinée Fo-restière et au Foutah Djallon, ces dernières années, grâce au projet SARA porté par le GRET en partenariat avec le CCFD. TRIAS qui bénéficie du financement de la Coopéra-tion Belge appuis RGTA-DI dans la promotion du compost de 21 jours et la traction animale, accompagne la FPVS-BG et la FUPRORIZ-HG dans l'application de certaines pratiques agroécologiques telles que la rotation des cultures et le paillage.

Les filières les plus concernées par les pratiques agroécologiques sont le maraichage et les cultures vivrières dans lesquelles s'investissent les petits producteurs qui font de l'agriculture familiale. L'élevage pastoral a connu moins d'expériences visibles en agroécologie pour des raisons toujours évoquées de manque de structuration et d'appuis.

Les producteurs, pour adopter ces pratiques, ont bénéficié d'un vaste programme de sensibilisation souvent inclus dans les projets conduits par les ONG, les OP et autres intervenants tel que le REMECC à Gaoual, Koundara et Mali. Indépendamment de cette sensibilisation, les populations rurales, impuissantes, constatent, elles même la dégradation de la nature sous leurs yeux. Les femmes et les jeunes ruraux sont les plus vulnérables, raison pour laquelle ils s'impliquent réellement dans la recherche de solutions durables. Les initiatives agroécologiques qui nécessitent un effort physique notoire sont réalisées sur le terrain par les jeunes. C'est par exemple la traction animale, la confection des planches creuses, le labour enfouissement, la culture sur terrasse, les

clôtures grillagées, la confection des foyers améliorés et les malaxeurs pour l'étuvage du riz, le conditionnement et la manutention des semences dans les boutiques d'intrants. L'enfouissement des fanes d'arachides comme source de matière organique dans les périmètres a été initiée par un jeune producteur de Gaoual membre de la FPFD. La pratique a été ensuite capitalisée par la Fédération pour une plus large diffusion. Les pratiques les plus méticuleuses sont conduites par les femmes qui s'en sortent mieux. C'est notamment, l'utilisation des kits d'étuvage améliorés du riz, la préparation des bio-pesticides, la conservation des semences par des méthodes traditionnelles, la préparation du compost de 21 jours. Les femmes étaient impliquées aussi dans la vente du lait et la valorisation des déchets d'animaux par compostage dans l'appui apporté par le Conseil Danois pour les réfugiés en Guinée Forestière.

La majeure partie des initiatives sont anciennes ou assez établies dans les zones même si certaines inventoriées dans le tableau 9 n'ont pas survécu à la fermeture des projets qui les ont initiées. C'est le cas de l'introduction de plants fourragers dans les pâturages en Guinée Forestière par le Conseil Danois pour les réfugiés. L'initiative est restée marginale en région forestière. Quelques essais ont été réalisés à Famoïla sans un suivi conséquent de la pratique. Le dernier essai ef-fectué par le Conseil Danois s'est soldé par un résultat peu concluant. Beaucoup d'autres initiatives portées par l'IRAG et ANPROCA sont restées au stade de démons-tration par manque de suivi à travers des programmes concrets, soutenus et orientés sur la transition agroécologique. ANPROCA a par exemple vulgarisé dans les années 1997 des pratiques liées à l'agroécologie telles que l'Installation des haies vives avec des essences à usages multiples, l'utilisation du Vétiver, des bandes en pierre et en bois pour la lutte contre l'érosion, le Zéro labour en culture de maïs et de haricot, les cultures alternées en bandes en milieux paysans. L'IRAG a expérimenté les systèmes de culture alternatifs en Guinée de 2011 à 2015 avec l'appui du WAAPP -1C, les Système de culture de riz intensif (SRI) dans les bas-fonds périurbains de la Guinée, le Système de gestion des eaux de mer permettant un maintien durable de la fertilité des sols de mangrove, pour ne citer que quelques exemples. Toutes ces initiatives et tant d'autres portées par ces institutions n'ont pas véritablement contribué à assurer les transitions agroécologiques puisqu'elles n'ont pas été soutenues et suivies dans leur application avec toute la rigueur requise.

Tableau 8. Liste non-exhaustive des initiatives majeures de promotion de l'agroécologie en Guinée

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
1- Utilisation des plantes de couver- ture, comme le Pue- raria, installées dans les plantations pé- rennes.	OP : (FEREPPAH-GF) appuyée par le GRET	273 planteurs dont 65 femmes (plan- teurs et extrac- teurs)	Huile de palme dans le maillon pro- duction	Préfecture de N'Zé- rékoré en région forestière (Gouécké, Palé, Koulé)	Assez établie (depuis 8 ans)	-Les plantes de couverture permettent le maintien d'une humidité relative du sol en période de saison sèche tout en réduisant le stress hydrique des arbres. Elles facilitent aussi la gestion de l'enherbement des plantations - Réflexions sur l'agroécologie : introduction de plantes de couverture et de systèmes de culture innovants (mucuna pour la riziculture et pueraria pour la culture de palmier à huile) - Un partenariat OP – recherche – projet ACORH
2-Introduction de plants fourragers dans les pâturages	OP appuyées par une ONG (Conseil Danois pour les réfugiés)	10 groupements de 300 éleveurs dont 100 femmes et 50 jeunes	Elevage pas- torale (gros bétail)	Préfectures de Beyla et de Lola ,	Entre 2012 et 2015	Initiation d'un projet de mise en place d'un réseau de produc- teurs de fourrage par l'union régionale des éleveurs et ven- deurs de bétail – viande dans les préfectures de Lola, Beyla et N'Zérékoré avec l'appui de la CEDEAO
3-Succession riz à cycle court- Légumineuses	OP: (Feprori-GF) appuyée par le Gret	1574 producteurs dont 729 femmes	Riziculture	Toutes les préfec- tures de la Guinée Forestière	Depuis le temps colonial	La plupart des bas-fonds de ville ou à proximité des agglomé- rations sont tous convoités pour les cultures maraîchères en contre saison
4-Création et gestion de boutiques in- trants pour la conser- vation et la vente des semences paysannes	OP : Feprori-GF appuyée par le Gret	1574 producteurs membres de la Fé- dération dont 729 femmes	La filière riz est la plus concernée	N'Zérékoré : Ou- léouon, Lola : Didita, Beyla : Sinko et Soumanso) et Yendè Bawa dans Guéckédou	La GTZ a promu les banques cé- réalières depuis 1999	A Beyla, Lola et N'Zérékoré plusieurs paysans y trouvent leur compte à travers ces boutiques

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
5- Utilisation de kits d'étuvage améliorés pour le riz	OP : Feriz-GF appuyée par le Gret et la MGE	2186 acteurs dont 1701 femmes des groupements d'étuveuses	Riziculture- Maillon trans- formation	N'Zérékoré, Lola, Macenta, Yomou, Guéckédou	Pratique an- cienne (depuis les années 1992)	Quelques initiatives de renouvellement des Kits d'étuvage ont été signalées à Koulé, Gouécké pendant le projet Sara.
6-Gestion des rota- tions Riz -légumi- neuses alimentaires	OP : Feprori-GF appuyée par le Gret	1574 membres d'organisation dont 729 femmes	Riziculture- Maillon pro- duction	Toutes les préfec- tures de la Guinée Forestière	Pratique observée depuis le temps colonial	A Beyla, plusieurs cultivateurs se sont sédentarisés par l'application de cette pratique avec l'enfouissement de la biomasse des légumineuses
7-Bio pesticides contre ravageurs et maladies au champ	OP: FEREPPAH- GF et FEPRORI-GF appuyées par le GRET	Implication de 1574 producteurs membres des OP dont 729 femmes	Huile de palme, rizicul- ture et maraî- chage	Préfectures de Macenta et Lola à Solonfè, sous-préfecture de Foumbadou, à Kokota, Didita et Léapèlèta.	Pratique an- cienne (A partir de 2000)	-Activités de promotion de bio-pesticides en cours dans la préfecture de Lola sous l'initiative des acteurs eux-mêmes. - La pratique est toujours marginale en région forestière excepté la préfecture de Lola où des témoignages de l'efficacité du bio-pesticide à base de piment contre les termites à Solonfè, sous-préfecture de Foumbadou et contre les fourmis rouges à Kokota, didita et Léapèlèta ont été rapportés par des paysans en 2019.
8-La promotion de la Pisci-Riziculture en Guinée Forestière en intégrant dans un même système la pis- ciculture, la rizicul- ture et l'élevage des porcs.	ONG et OP: APDRA AAPG, INADER, APPID et la FPR- GF	Pisci-Riziculteurs membres de la Fé- dération ou non ; 3000 recensés à ce jour dont 42% de jeunes ,250 femmes	Pisciculture, Riziculture et Porciculture	Nzérékoré,Maccenta, Beyla, Lola, Yomou, Guékédou et Kissidougou	Ancienne pra- tique (depuis 2000)	 Amélioration de la fertilité du sol du bas-fond sans modification profonde Restauration des ressources hydriques + point d'eau pour la faune + remontée capillaire de la nappe sur les coteaux Introduction d'espèces aquatiques non invasives par absence d'herbicideS Retour rapide sur investissement (3 ans); Système intégré à l'exploitation : amélioration de la productivité du travail Hausse du rendement en riz (1,5 t/ha à 2,5t/ha) et donc de la disponibilité en riz sur l'année (80% destinée à la consommation)

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
						 Production de poisson: 500 kg à 1 t/ha/an dont 71 % vendus Possibilité de réaliser 2 cycles de riz et de poissons par an La vente des pêches permet aux producteurs de générer du cash et contribue à leur émancipation La pisciculture est une activité qui permet aux jeunes hommes et aux jeunes femmes de trouver une place dans le village (autodétermination)
9-Rotation des cultures	OP : FOPVS-BG appuyée par TRIAS	192 productrices et producteurs	Riziculture de bas-fonds et Maraîchage	Baskalia(Forécariah), à Kito(dans la CR de Koba), à Dabon nènè 1(dans la CR de kolaboui)et à Kindia avec l'union des groupements vivriers de Kindia.	Pratique ré- cente dans ces zones (2 ans)	-La pratique permet aux producteurs de comprendre toute la gestion de l'environnement et la biodiversité. -La pratique de la rotation des cultures auprès des producteurs a permis de renforcer la résilience aux changements climatiques
10-Confection de planches creuses	OP: FPFD	Paysans maraî- chers de la FPFD	Maraîchage- Maillon pro- duction	Gaoual, Koundara et Mali. Plus appli- quée à Koundara	Pratique assez établie (6ans)	-Augmentation des rendements de la culture de 16% et augmentation du revenu des ménages - Maintien de l'humidité et -Diminution des fréquences d'arrosage de 30% -Amélioration de la fertilité du sol -Diminution du temps de travail (occupation des femmes)
11-Paillage de l'oignon	OP : FPFD	Paysans maraî- chers de la FPFD -Adoptée par 80% des groupements	Maraîchage essentielle-ment mais répandue à d'autres cultures vivières et fruitières.	Gaoual, Koundara, Mali, Tougué, Kou- bia	Ancienne pra- tique (plus de 10 ans)	-Conservation de l'humidité -Diminution du temps de désherbage -Augmentation du rendement de la culture de 12 % -Enrichissement du sol en matière organique -Réduction de l'utilisation des herbicides et des engrais chimiques -Pratique très répandue, au-delà de la filière ciblée, au niveau du riz, du maïs, du manioc, du taro et des fruitiers
12-Labour enfouisse- ment pour le riz	OP : FPFD	Adoptée par une partie des produc- teurs	Riziculture	Gaoual, Koundara et Mali	Pratique An- cienne	-Augmentation des rendements du riz -Diminution de l'utilisation des engrais chimique -Amélioration de la fertilité du sol -Diminution de la culture sur brulis

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
13-Méthodes tradi- tionnelles de conser- vation des semences de maïs	OP: FPFD	60 % des produc- trices utilisent la méthode de con- servation.	Maïs	Bandéya, Donhel Sigon et Gaya dans Mali, Sambailo dans Koundara et Gaoual	Ancienne pra- tique	-Pesticides évités -Qualité des semences conservée -Producteurs sécurisés dans la réalisation de leurs futures cam- pagnes agricoles
14-Valorisation des résidus de récolte par l'enfouissement des fanes d'arachide	OP:FPFD	Adoptés par 50% des producteurs maraîchers de Gaoual et Koun- dara	Filière Maraî- chère	Gaoual et Koundara (Sarébhoidho, Kamabi, Termesse et Guingan)	Assez établie depuis 8 ans	-Permet d'améliorer la fertilité des sols et les rendements des culturesL'humidité du sol est mieux conservée -Pas d'attaque de termites -La pratique s'est répandue au-delà de Gaoual où elle a été initiée -Les fanes d'arachide pourraient également être utilisées dans le compostage même si elles constituent une base fourragère importante. Il y a en effet compétition entre la valorisation fourragère et la valorisation agronomique. En général la valorisation fourragère est privilégiée en milieu paysan.
15-Semi à sec du riz en poquet	OP : FPFD	Suivie par 70 à 80 % des producteurs de riz de coteaux	Filière Riz de coteaux	Gaya et Wora dans la Préfecture de Mali et Termessè dans Koundara	Pratique an- cienne depuis plus de 10 ans	-Meilleure gestion du calendrier agricole -Cycle végétatif bouclé -Augmentation des rendements -Risque d'érosion hydrique réduit
16-Formations et visite d'échange sur l'agroécologie:	OP : FPFD	-20 Superviseurs et Conseillers agri- coles -250 paysans relais et 56 élus -2600 producteurs dont 1676 femmes	Maïs et ma- raîchage	Koundara: sareb- hoidho, Guingan, Badiar2, Badiar1, Termessè, Sam- bailo, Kamabi et Gaoul: Koumbia, Foula Mory et Ka- kony Mali: Dougou- touny, Yembéring, Donhel Sigon		La majorité des producteurs a appliqué les connaissances acquises lors des formations et est aptes à fabriquer le compost souterrain bien décomposé en le protégeant de l'attaque des termites par l'utilisation des feuilles de tely et la cendre de bois, à confectionner les planches adaptées au type de sol
17-Formation sur les pratiques Agro éco- logiques	ONG: PADSPAG	Producteurs membres de la FUMA-HG	Maraichage	Unions marai- chères de Dian- kana(kankan) et de Kouroussa centre		-200 producteurs(trices) sont capables de fabriquer et d'utili- ser du compost et des bio pesticides -La production de la majorité des producteurs a augmenté ainsi que leur résilience aux Changements Climatiques

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
18-Paillage	OP : FUPRORIZ- HG	854 producteurs de riz	Riziculture	Kouroussa, Dabola, et Dinguiraye	Pratique ré- cente (4 ans)	-La majorité des producteurs maitrisent et appliquent les tech- niques de production agroécologiques Le paillage assure la protection du sol, la réduction de l'évapo- transpiration et la stimulation de l'activité biologique
19-Association des cultures	OP: FUPRORIZ- HG	751 producteurs de riz	Vivriers	Kouroussa, Dabola, et Dinguiraye	Pratique ré- cente (4 ans)	-Optimise l'utilisation des ressources ; -Limite l'apparition et la propagation des maladies ; -Évite la venue des ravageurs ; -Optimise l'espace.
20-Production et uti- lisation du compost de 21 jours	ONG : RGTA-DI	-Producteurs ma- raichers majoritai- rement et les vi- vriers -1063 exploita- tions familiales touchées en con- seil technique	Maraichage, maïs, pomme de terre et ananas	Friguiagbè, Madina Oula, Commune Urbaine (Kindia), Lanyafiyaya (Foré- cariah), Ditinn dans Dalaba,	Pratique assez établie depuis 7 ans	 Implication des bénéficiaires pour la production du compost Démultiplication de la production du compost de 21 jours pour des jardins maraichers La réduction des dépenses en engrais chimiques de synthèse a eu des incidences positives sur les revenus des paysans

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
21-Traction animale	ONG: RGTA-DI	-Les vivriers en par- ticulier - plus de 20 000 producteurs for- més	Maïs, ara- chide, riz, pomme de terre et ana- nas		Ancienne pra- tique, depuis 1995	-les 70% des producteurs des zones d'intervention utilisent la traction animale ; -les paysans formés à cette prati q ue sont capables de former d'autres, semer en ligne le maïs et l'arachide
22-Utilisation de la paille et des chaumes de riz pour le pail- lage des cultures.	OP : Feprori-GF appuyée par le Gret	Producteurs membres de la Feproriz-GF	Maraichage Maillon pro- duction			Le paillage a permis le maintien permanent d'une certaine hu- midité autour des plants et l'économie des arrosages
23-Mise en place des compostières	REMECC et IRAG	Populations ru- rales bénéficiaires du projet REMECC	Filières marai- chère et vi- vrières	16 Communes Ru- rales Gaoual, Koundara et Mali	Pratique an- cienne	-Amélioration du revenu des femmes et des enfants par la mobilisation et la vente de matière première (poudrette de parc, fiente et crottin de petits ruminants); - Amélioration des rendements des cultures maraichères; - Restauration de la fertilité des sols sous culture; -Préservation des sols et des nappes phréatiques par la suppression de l'utilisation des engrais minéraux et des pesticides chimiques
24-Parcage des ani- maux	REMECC et IRAG	Populations ru- rales bénéficiaires du projet REMECC	Filière éle- vage pastoral	16 Communes Ru- rales Gaoual, Koundara et Mali	Pratique an- cienne	-amélioration de la régularité de l'offre en lait pour l'autocon- sommation et l'approvisionnement des marchés locaux ; -ac- croissement en saison sèche de l'offre en animaux de bouche- rie de qualité

Initiatives	Fournisseurs de conseil	Bénéficiaires (Types et nombre)	Filières con- cernées et maillons	Zones du territoire les plus concernées	Ancienneté	Résultats et dynamisme de changement
						- augmentation des rendements des cultures par la fertilisation des sols avec une fumure organique abondante et de bonne qualité; -réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs, principales sources de tensions sociales dans les communes rurales -réduction de la pénibilité des travaux dévolus aux femmes et enfants (gardiennage des animaux, soins à apporter aux mères et aux veaux)
25- Clôtures grilla- gées	REMECC	Populations ru- rales des zones d'intervention du projet	Filières végé- tale et ani- male	Gaoual,Koundara et Mali		-Sécurisation des cultures, -Actuellement, la plupart des parcelles clôturées regorgent toute d'une gamme de cultures vivrières et horticoles - Réduction des conflits entre éleveurs et agriculteurs; -Atténuation des corvées liées à la coupe, au transport du bois, à l'aménagement et à l'entretien des haies mortes -Réduction de la déforestation.
26-Amélioration de l'information agro météorologique	REMECC	Populations ru- rales des zones d'intervention du projet	Filières ani- male et végé- tale	Gaoual, Koundara et Mali	Initiative ré- cente	-Meilleure planification des activités par les petits producteur agricoles et réduction des risques liés à la probabilité de pé- riodes sèches ; -Meilleure planification des activités d'élevage dévolues aux femmes et aux enfants
27-Utilisation de la fiente de poule comme engrais orga- nique	FPFD	Tous les produc- teurs de pomme de terre et autres cultures marai- chères	Maraichage et pomme de terre	Mamou, Dalaba, Pita, Labé, Mali et Lélouma	Assez établie. Plus de 20 ans	La fiente est très riche en azote, elle peut être utilisée comme telle ou dans le compostage. Elle peut même contribuer à améliorer la qualité du compost. Son effet sur les cultures ma- raîchères après compostage est très bénéfique.

3.2 Présentation succincte du SNCA

3.2.1 Caractérisation du système national de conseil agricole

3.2.1.1 Historique

Le conseil agricole en Guinée a connu une histoire plus singulière que dans beaucoup d'autres pays africains à la suite de la décolonisation. Cette histoire est marquée de plusieurs évolutions et ruptures, mettant en évidence quatre grandes périodes relativement distinctes aussi bien du point de vue des choix stratégiques et opérationnels, des objectifs prioritaires du conseil que de la configuration du paysage des acteurs (Djamen et al. 2019). Dans le rapport de la mission d'assistance technique à la rénovation du conseil agricole, quatre grandes phases ont été décrites pour caractériser l'évolution du système national du conseil :

Phase 1: des unités de production agricoles étatiques et collectivistes

La première période correspond au régime de la première République (1958-1984) qui était d'orientation socialiste. Cette période post coloniale est caractérisée par un monopole de l'État sur tous les secteurs économiques du pays. C'est dans ce contexte que l'État a créé des unités de production collectivistes notamment des Coopératives Agricoles de Production (CAP) dès 1960, des Brigades Attelées de Production (BAP) et des Brigades Mécanisées de Production (BMP) en 1975, puis des Fermes Agropastorales d'Arrondissement (FAPA) en 1978. Des moyens très importants en mécanisation et motorisation lourde étaient déployés, un peu à l'instar des kolkhozes des pays communistes de l'Europe de l'Est des années 45 à 80. Ces unités étaient constituées de jeunes sortant des centres de formation agricole. Pendant cette première période, l'encadrement, la formation et l'appui-conseil aux unités de production collectivistes étaient assurés par les Centres de Modernisation Rurale (CMR) mis en place par l'État (Guiella 2011, cité par Djamen 2019). Les compétences des cadres du secteur agricole étaient quasi totalement mobilisées pour le fonctionnement de ces structures de production. Les exploitations agricoles familiales ne bénéficiaient pas de services de conseil par l'encadrement technique dans leur fonction de production mais elles devaient fournir une partie de leurs productions (impôts en nature) à l'administration selon un système préétabli de normes. (Djamen et al. 2019)

Phase 2 : libéralisme économique et création d'un service national de vulgarisation

La deuxième période de l'histoire du conseil agricole en Guinée s'étend de 1984 au milieu des années 1990. Elle correspond à l'avènement du régime militaire puis de la seconde république marquée par une orientation disruptive et forte vers le libéralisme économique (DLEC, 2017, cité par P. Djamey 2019). L'option prise pour le libéralisme donna lieu à un vaste Programme de Réformes Économiques et Financières (PREF). Une restructuration des services agricoles fut engagée avec pour objectifs de développer et de mieux valoriser le potentiel de la recherche agronomique et du conseil agricole comme levier pour améliorer les performances des exploitations agricoles. C'est la fin du système de production étatique et un retour vers une stratégie d'appui auprès des producteurs ruraux. On assiste à la création de l'Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG) et du Service de vulgarisation agricole qui évoluera quatre ans plus tard en Service national de promotion rurale et vulgarisation agricole (SNPRV). L'objectif du SNPRV était de contribuer à l'accroissement de la productivité des exploitations par des actions de sensibilisation conduites selon la méthode « Formation et Visites » appuyée financièrement par la Banque mondiale comme dans plusieurs autres pays africains (CORAF, 1998). L'IRAG et le SNPRV étaient placés sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Le SNPRV intervenait sur l'ensemble du territoire national. L'approche Formations et Visites qu'elle utilisait a permis entre autres de vulgariser de nouveaux itinéraires techniques, de développer les capacités techniques des conseillers et de renforcer les relations entre la recherche et le conseil agricole. Mais au fil des ans, cette approche a aussi étalé ses insuffisances liées notamment à son caractère sectoriel, techniciste et dirigiste. Les impacts escomptés sur le développement agricole ne sont pas produits, les difficultés financières du gouvernement engendrées par la crise économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel ont fini par remettre en cause ce modèle. (Djamen et al. 2019)

Troisième phase : désengagement de l'état et émergence de nouveaux acteurs

La troisième phase est celle de l'émergence de nouveaux acteurs de conseil agricole. Elle commence vers la fin des années 90 et se poursuit jusqu'au début des années 2010. Elle est marquée notamment par l'adoption du Pan d'ajustement structurel en 1989 comme mesure pour juguler la crise économique. Cette mesure s'est traduite par le désengagement de l'État des secteurs productifs dont l'agriculture pour se recentrer dans les activités de définition des orientations stratégiques, de coordination et de régulation. Les services de la recherche et du conseil agricole sont fortement fragilisés et fortement démunis en ressources matérielles et humaines du fait de l'arrêt des financements de la Banque Mondiale au début des années 2000. Les difficultés du service public de conseil agricole ont coïncidé avec l'émergence de nouveaux fournisseurs dont les activités vont prendre du volume au fil des ans. Il s'agit notamment des faîtières des organisations des producteurs comme la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon (FPFD) qui a commencé son

ascension en Moyenne-Guinée et a internalisé progressivement son propre dispositif de conseil technique sur les filières pomme de terre, tomate et oignon pratiquées par ses membres. En dehors de la FPFD, on peut citer aussi d'autres expériences comme la SOGUIPAH qui a développé à Diécké dans le sud de la Guinée Forestière un service de conseil technique auprès des producteurs appuyés en plantations paysannes de palmiers à huile et hévéa et le modèle promu par la CFDT (puis DAGRIS) avec ses méthodes de conseil technique aux producteurs de coton, bien connues dans les autres pays disposant une zone cotonnière (Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Tchad) (Djamen et al. 2019)

Quatrième phase: Système de conseil agricole pluraliste et mieux coordonné

Cette quatrième phase est marquée par la reconnaissance du pluralisme des acteurs comme une tendance lourde et irréversible qu'il va falloir mieux accompagner et valoriser pour assurer un meilleur accès des producteurs aux services de conseil agricole. Par ailleurs, elle se distingue de la troisième phase par la volonté de l'État de formaliser le pluralisme des acteurs, de mieux coordonner la diversité des acteurs et d'assurer un repositionnement stratégique de l'ANPROCA. Elle se caractérise avec une démarche plus holistique du conseil agricole (approche globale de l'exploitation agricole, approche chaine de valeur, prise en compte de la diversité des utilisateurs), l'importance accrue accordée à l'insertion marchande des exploitations et aux enjeux de résilience notamment par rapport au climat (Djamen et al. 2019)

3.2.1.2 Un environnement institutionnel marqué par une reconnaissance implicite de l'importance du conseil agricole

Les différents documents de planification du développement agricole et rural, notamment le Plan National d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) reconnaissent l'importance du conseil agricole. Le rôle du conseil agricole est fondamental dans la composante 1.5 du PNIASAN qui est centré sur le développement des innovations technologiques et l'amélioration de l'accès aux connaissances professionnelles et aux résultats de la recherche. Toutefois, malgré ces illustrations implicites de la reconnaissance de l'importance du conseil agricole, la Guinée ne dispose pas encore d'une politique ou même d'une stratégie nationale consacrée au conseil agricole. Cette lacune ne facilite pas le développement des services de conseil agricole et une meilleure exploitation de leur potentiel pour la réalisation des grands objectifs nationaux de développement économique et social. (Djamen et al. 2019)

3.2.1.3 Nouvelles orientations

La diversification des fournisseurs de conseil agricole s'est traduite au cours des années récentes par l'introduction de plusieurs méthodes de conseil agricole tel que: le conseil à l'exploitation familiale (CEF), les champs écoles des producteurs (CEP), l'école d'entrepreneuriat agricole (FBS), les plateformes d'innovations agricoles (PI), la formation de producteur à producteur etc. Ces nouvelles méthodes n'ont pas totalement remplacé la méthode Formations et Visites largement utilisée au cours des années 80 et 90. Les effets et impacts des nouvelles méthodes ne sont pas encore suffisamment documentés et capitalisés. L'utilisation du téléphone portable, de la vidéo et de la radio pour diffuser des informations agricoles est encore relativement faible, mais elle se développe rapidement et présente un grand potentiel pour pallier les effets du nombre insuffisant des conseillers agricoles (Djamen et al., 2019)

3.2.1.4 Disponibilité et qualité des fonctions supports

L'offre de formation académique et professionnelle agricole est relativement diversifiée. Il existe deux centres de formation supérieure : l'institut Supérieur Agronomique de Faranah (ISAV/F) et l'institut vétérinaire de Dalaba. On compte également quatre Écoles Nationales d'Agriculture et d'Élevage (ENAE) et une Ecole Nationale d'Agents Techniques des Eaux et Forêts (ENATEF) à Mamou. Les curricula de formation accordent encore peu de place aux compétences nécessaires pour la

conduite des activités de conseil agricole. Seul l'ISAV possède actuellement un cursus de formation diplômante dédié à la vulgarisation agricole, mais ne prenant pas suffisamment en compte les autres fonctions du conseil comme la facilitation des processus multi-acteurs, l'aide à la décision ou le renforcement des capacités. Les diplômés des autres filières de formation agricole, qui sont souvent employés comme conseillers, ont des connaissances et des compétences frustres sur les outils et méthodes de conseil agricole.

Il existe un processus d'amélioration des curricula de formation dans le cadre du Projet d'Appui à l'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricole et des Mines (PAFISAM) mis en œuvre avec le soutien de l'AFD. Il est prévu que ce projet appuie dans le cas spécifique des ENAE la création d'un cursus dédié au référentiel appui-conseil agricole de niveau Brevet de technicien supérieur (BTS) avec une formation de deux ans.

L'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) est l'institution de recherche la plus proche des fournisseurs de conseil agricole en Guinée. Elle constitue la principale source d'innovations technologiques. Toutefois le manque de soutien financier sérieux fait que l'IRAG n'a pas les moyens de sa politique en matière de production de connaissances et des innovations à diffuser auprès des producteurs.

Le financement actuel des services conseil agricole repose sur cinq contributions majeures (i) le budget de l'État alimenté par les recettes fiscales ; (ii) les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) à travers des projets d'envergure régionale ou nationale et mis en œuvre par les structures étatiques, les ONG, les OP ou des organisations du secteur privé, (iii) des bénéfices générés par les ventes des intrants et/ou la fourniture des services et, (v) les contributions directes des bénéficiaires à la prise en charge des services fournis. (Djamen et al. 2019)

Tous les fournisseurs bénéficient à des degrés plus ou moins variables de financements des PTF. Par contre, seule l'ANPROCA bénéficie des appuis directs venant du budget de l'État, certaines OP en bénéficient directement à travers l'emploi des conseillers agricoles détachés de ANPROCA. Dans l'ensemble, on note que les financements potentiels venant du secteur privés (RSE etc.) sont encore peu exploités. En dehors des comptoirs agricoles qui rémunèrent leurs services de conseil à partir des bénéfices générés de la vente des intrants, la quasi-totalité des fournisseurs soulignent un manque de ressources financières qui affectent négativement leurs activités de conseil agricole. A titre d'exemple, la part des subventions de l'État dans le budget annuel de fonctionnement, hors salaires du personnel, de l'ANPROCA pour l'année 2018 était de 200 millions GNF seulement, qui plus est déboursé en plusieurs tranches (Djamen et al. 2019)

3.2.1.5 Adéquation entre l'offre et la demande en services de conseil agricole

Malgré la pluralité effective des fournisseurs, il apparaît que l'offre cumulée des services de conseil agricole est aujourd'hui insuffisante tant au plan quantitatif (nombre de producteurs touchés) que qualitatif (catégories de producteurs touchés, thèmes traités). Le ratio conseiller agricole / producteur demeure très faible dans beaucoup de zones. Par exemple, l'objectif d'un conseiller pour 150 producteurs que l'ANPROCA s'est fixée est encore loin d'être atteint. Pour l'instant, on compterait plutôt un conseiller pour 700 producteurs.

Le personnel en charge du conseil agricole, par ailleurs très expérimenté, est vieillissant notamment au niveau de l'ANPROCA. Certains thèmes stratégiques ou émergents ne sont pas encore suffisamment pris en compte. Il a été évoqué de facon non-exhaustive : la commercialisation des produits agricoles, la gestion stratégique (gestion de l'exploitation, montage et réalisation des projets), l'agroécologie / l'intensification durable des techniques de production, l'acquisition et la gestion des équipements agricoles, la gestion de la qualité, l'installation des jeunes, l'organisation et le fonctionnement des chaînes de valeur, la réduction des pertes postrécoltes, la transformation. Au niveau des OPA, les demandes non satisfaites sont relatives entre autres à l'organisation de la commercialisation, la conservation et la transformation des produits agricoles, l'élaboration des projets, le développement et l'appui à la mise en œuvre des Plans d'Orientations et d'Actions (POA), l'élaboration des Plans d'Affaires, la gestion financière et la gestion des stocks de récolte. Plusieurs facteurs expliquent l'écart entre l'offre et la demande des services de conseil agricole : le déficit de compétences et des moyens logistiques des conseillers agricoles, le faible ratio conseillers/producteurs, les difficultés d'accès aux sources d'innovations et des connaissances nécessaires pour répondre aux demandes (Djamen et al. 2019).

3.2.1.6 Professionnalisation des services de conseil agricole en Guinée

La diversification des fournisseurs de conseil agricole en Guinée pose la question de la professionnalisation du métier de conseiller avec une harmonisation des profils et des compétences. En réalité, il y a un décalage entre le profil des conseillers agricoles et les demandes que leurs services doivent satisfaire. Ce décalage est d'autant plus grand que la demande est diversifiée et évolutive tandis que le renouvellement du profil et des compétences des conseillers est un processus lent et souvent mal assuré. Le profil des conseillers doit être repensé pour faire face aux besoins des utilisateurs des services. Il est important que le conseiller ait des connaissances minimales en Agriculture et communication pour le développement pour répondre aux requêtes basiques des clients et qu'il soit pleinement intégré dans un

système global de gestion de connaissances comprenant des spécialistes et des experts thématiques à qui il peut faire appel en cas de besoin (Palliere et Range, 2017)

3.3 Sensibilité des dispositifs de Conseil Agricole aux principes de l'agroécologie

3.3.1 Scores désagrégés par principe et par fournisseur de conseil

Les données présentées dans les figures 6 à 15 ci-après résultent de l'analyse des scores que le panel d'experts a attribué à chaque type de fournisseurs de services de conseil par rapport à la sensibilité autour de l'intérêt que procure les différents principes agroécologiques et à la prise en compte effective de ces principes dans la fourniture des services de conseil. Les valeurs ne sont pas absolues mais traduisent une tendance qu'il faut plutôt lire avec tolérance.

Figure 6. Sensibilité des ONG sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)

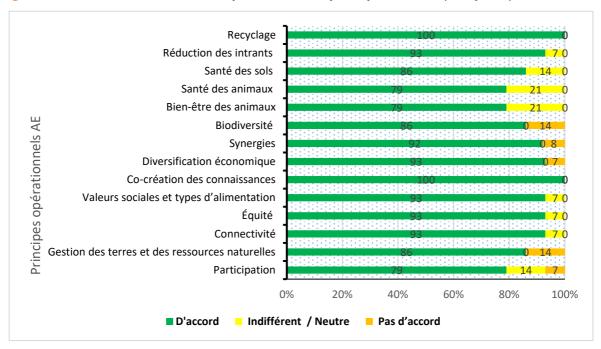


Figure 7. Sensibilité des OP sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)

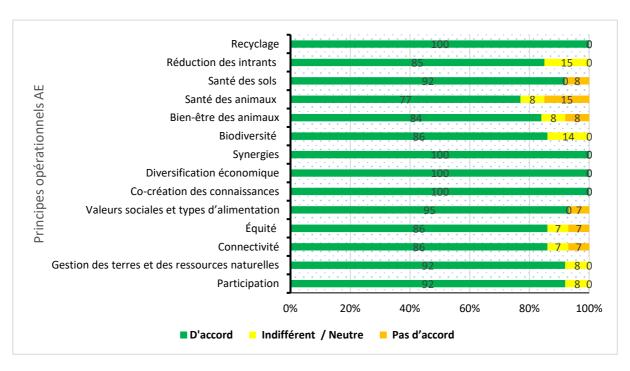


Figure 8. Sensibilité des Agro Dealers sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)

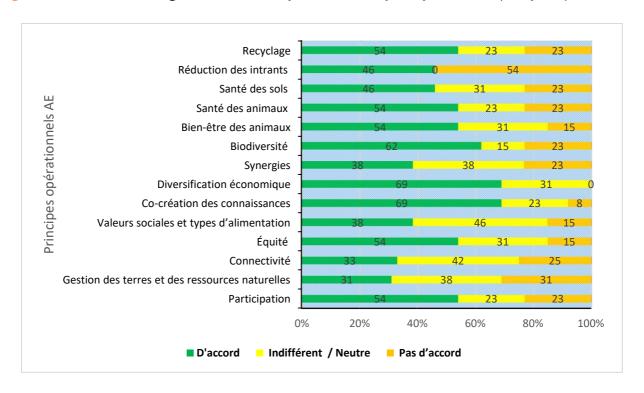


Figure 9. Sensibilité des Bureaux d'Études sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)

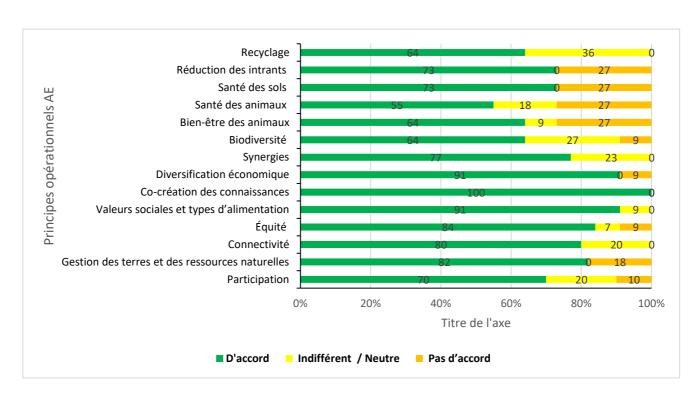


Figure 10. Sensibilité de ANPROCA sur la plus-value des principes de l'AE (% experts)

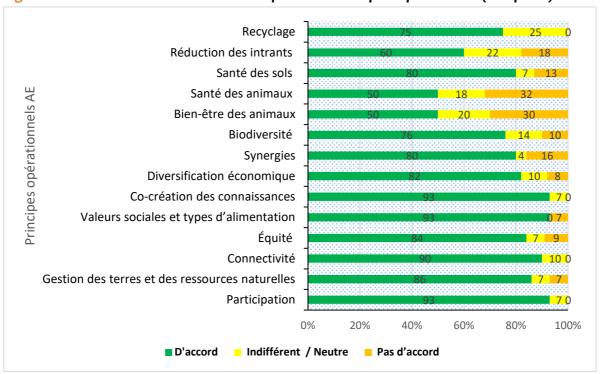
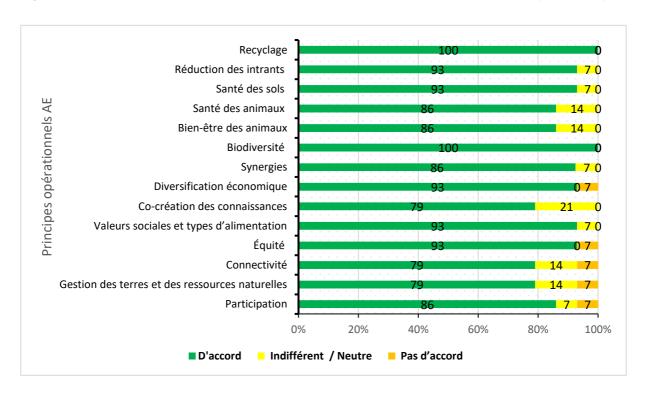
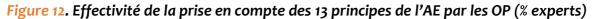


Figure 11. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les ONG (% experts)





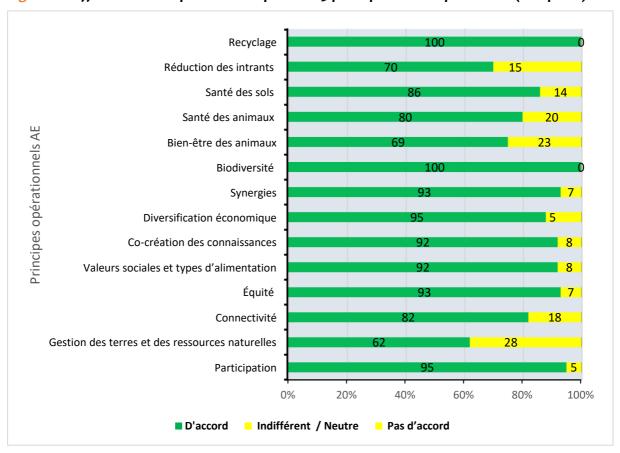


Figure 13. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les Agro Dealers (% experts)

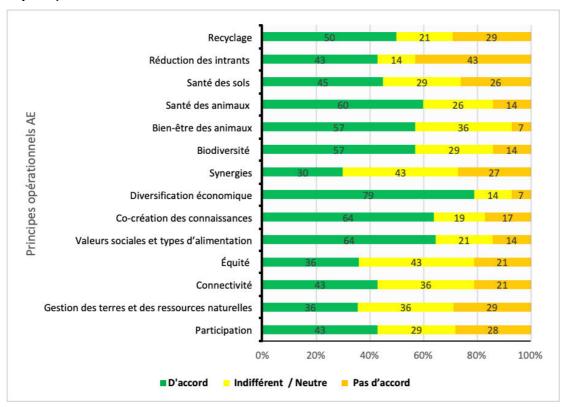
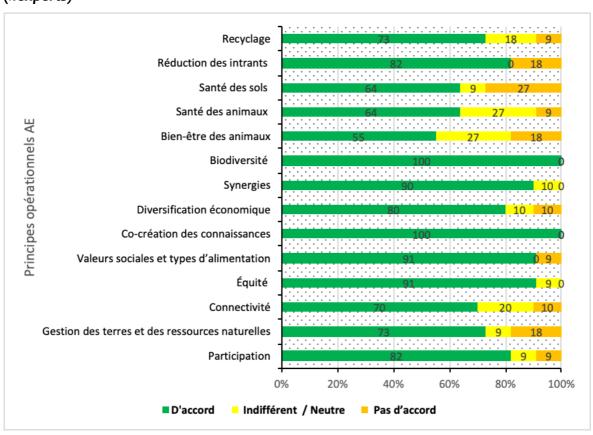


Figure 14. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par les Bureaux d'Études (%experts)



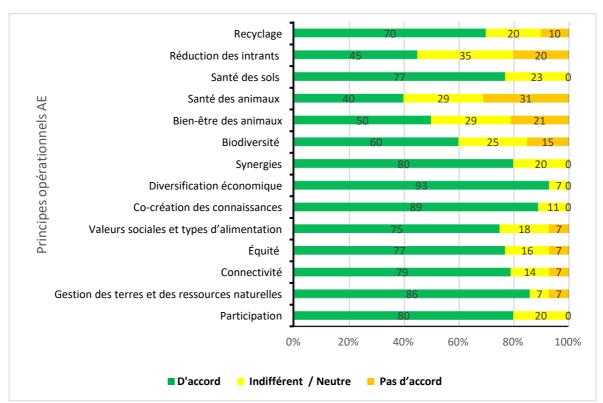


Figure 15. Effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'AE par ANPROCA (%experts)

L'analyse des scores présentés dans les figures 6 à 15 ci-dessus montre que dans l'ensemble, les fournisseurs des services de conseil agricole sont sensibilisés sur les principes de l'agroécologie et les considèrent comme importants pour le développement agricole durable. L'effectivité de la prise en compte des principes a des scores plus faibles que le niveau de sensibilisation des fournisseurs de conseil sauf pour les ONG. La sensibilisation est plus marquée au niveau des ONG et des Organisations Paysannes (OP) comparées aux autres fournisseurs.

La cartographie des initiatives de promotion de l'agroécologie en Guinée présentée à la section **Erreur! Source du renvoi introuvable.** souligne clairement que les ONG et les OP sont les structures qui portent le plus les initiatives et fournissent plus d'efforts dans le sens de la transition agroécologique.

La sensibilité de ces deux types de fournisseurs de conseil est bien notée pour tous les principes opérationnels (fig 6 et 7) et est plus marquée pour le Recyclage, la Diversification économique, la Cocréation des connaissances et la Synergie. La prise en compte effective des principes par les OP et les ONG dans la fourniture du conseil va dans le même sens. La promotion de la fabrication et l'utilisation du compost, la valorisation des résidus de récolte et des déjections animales dans la fertilisation des sols, la diversification des cultures et des activités génératrices de revenus, la complémentarité entre les éléments de l'agroécosystème comme la rizipisciculture et la protection du sol par le paillage figurent de façon plus marquée et récurrente dans les programmes d'appuis des ONG et des OP. L'une des approches dans le renforcement des capacités des bénéficiaires est basée sur les échanges et les apprentissages entre paysans en capitalisant et valorisant les savoirs locaux.

Quelques points faibles des dispositifs des OP sont à noter au niveau de la réduction des intrants et la gouvernance des terres et des ressources naturelles et sur lesquels les ONG sont encore en avance. Sur la Réduction des intrants, les dispositifs de conseil des OP, vivant le quotidien des paysans, sont encore partagés entre l'augmentation des rendements et la réduction de l'utilisation des intrants chimigues. Les solutions alternatives suffisantes ne sont pas encore à la portée des conseillers pour argumenter l'abandon ou la réduction des intrants chimiques surtout pour certaines filières comme la pomme de terre, connue pour son exigence en fertilisants. Ce qui justifie que 15 % des experts du panel estiment que l'effectivité de la prise en compte de la réduction des intrants n'est pas acquise au niveau des OP et qu'elle est probablement en cours. Toutefois des efforts non négligeables ont été fournis, par exemple, par la cellule conseil agricole de la FPFD pour faire de la matière organique la fertilisation de base de la pomme et des autres cultures maraichères. Des essais ont été régulièrement conduits en milieu paysan (par fois en partenariat avec l'IRAG) portant sur la combinaison de la fumure minérale avec le compost sur la pomme de terre et le maraichage. Des résultats encourageants ont été obtenus allant dans le sens de la réduction progressive des doses d'engrais chimiques et l'augmentation de la matière organique dans les périmètres.

La Gouvernance des terres et des ressources naturelles est moins maîtrisée par les OP que les ONG, Bureaux d'Études et ANPROCA. Même si les OP sont sensibilisées sur ce principe, elles considèrent que les solutions liées à l'accès équitable au foncier et aux ressources naturelles et la prévention des conflits sont plutôt portées par les communautés locales et l'état, moins par un dispositif de conseil au sein des OP. La démarche menée par les OP par rapport à la question est conduite sous forme de plaidoyer auprès des autorités et des décideurs afin de défendre leurs adhérents sur les questions foncières qui sont récurrentes dans leurs zones d'intervention, et non sous forme de conseil.

Le niveau de sensibilité de ANPROCA (fig 11) par rapport à la réduction des intrants est reconnu par un peu plus de la moitié des experts du secteur rural Guinéen, mais ils sont moins nombreux (45% seulement) à croire que l'agence prend effectivement en compte ce principe dans la fourniture du conseil. Par manque de conviction, 35 % sont neutres sur la question et 15% sont opposés à l'idée que ANPROCA œuvre pour la réduction des intrants chimiques de synthèse (fig 16). Si, les années passées, ce fournisseur public de conseil agricole prenait en compte l'agriculture durable, son dispositif, ces 10 dernières années, est de plus en plus dominé par la promotion de pratiques plus adaptées à l'agriculture commerciale selon certains interlocuteurs. ANPROCA a certainement l'obligation de se conformer à la politique de développement des filières agricoles prônée par l'état et basée sur une forte utilisation d'engrais chimiques, de produits phytosanitaires et de semences importées. Par contre, des principes censés assurer l'équité et la responsabilité sociale sont bien considérés dans le dispositif de ANPROCA. Ce sont notamment la Cocréation des connaissances, les Valeurs sociales et Types d'alimentation, l'Équité, la

Connectivité, la Gouvernance des terres et des ressources naturelles et la Participation. La sécurité alimentaire et la nutrition qui font partie des préoccupations des gouvernants se retrouvent effectivement parmi ces principes. Il lui est reconnu aussi la prise en compte effective des principes qui renforcent la résilience tels que la Synergie et la Diversification économique.

Les Agro Dealers (fig 8 et 13) quant à eux, trouvent naturellement plus d'intérêt à promouvoir l'agro-industrie que de réduire la consommation des intrants chimiques sur lesquels ils bâtissent leur économie. On aurait pu imaginer un positionnement plus fort des agrodealers sur la vente des biopesticides mais cela reste très risqué pour eux car la demande des paysans est faible et l'efficacité des biopesticides assez limitée. Le type de conseil donné par les agrodealers porte sur l'utilisation raisonnée des intrants en particulier la protection contre les effets nocifs des produits phyto sanitaires plutôt que sur leur réduction. Sur l'ensemble des principes opérationnels, les agrodealers affichent la plus faible sensibilisation. Ils enregistrent les taux d'indifférence et d'opposition les plus élevés. 54% des experts affirment que ce type de fournisseurs de conseil n'intègre pas la réduction des intrants dans les messages qu'ils passent aux producteurs, 38 à 46% sont indifférents sur la question de la sensibilité des agrodealers aux principes de la Synergie, des Valeurs sociales et types d'alimentation, à la Connectivité et à la Gouvernance des terres et des ressources naturelles. Cette forte neutralité traduit aussi les doutes sur le niveau de sensibilité des agrodealers autour de ces principes opérationnels. Ils restent toujours les moins notés en termes d'opérationnalisation des principes agroécologiques.

Les Bureaux d'Etudes (fig 9 et 14), se focalisant souvent dans les prestations intellectuelles, développent généralement des expertises sur les thématiques émergentes dans le secteur agricole, comme l'agroécologie. Il est donc attendu qu'ils soient sensibilisés sur l'ensemble des principes agro écologiques édictés. Toutefois, le fait d'être plus fréquents dans les villes qu'en milieu rural, leurs scores, comparés aux OP et ONG, baissent pour les principes qui favorisent la résilience et l'efficacité de l'utilisation des ressources comme, le Recyclage, la Réduction des intrants, la Santés des sols, la Biodiversité et la Synergie.

Le principe lié à la santé et au bien-être des animaux est moins considéré par les fournisseurs de conseil, comparé aux autres principes opérationnels. Ceci est particulièrement visible au niveau des Bureaux d'étude, des agrodealers et de AN-PROCA. 32% des experts pensent que le dispositif de ANPROCA ne prend pas encore en compte les préoccupations des éleveurs. Ces derniers affirment d'ailleurs être laissés pour compte dans la fourniture des services de conseil en Guinée.

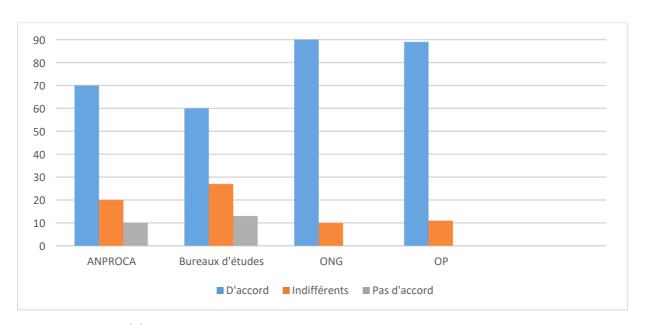


Figure 16. Taux (%) d'approbation des experts sur le niveau de la valorisation des savoirs endogènes par les fournisseurs de conseil agricole lors de la promotion de l'agroécologie

Les ONG et les OP semblent être les fournisseurs de services de conseil qui, pour accompagner les Transitions Agro écologiques, proposent plus de solutions basées sur les savoirs locaux et qui tiennent compte des réalités socioéconomiques et agro climatiques locales. ANPROCA et les BE le font moins. Le rôle des agrodealers n'est pas du tout reconnu dans la mobilisation des savoirs endogènes pour promouvoir l'agroécologie en milieux paysan.

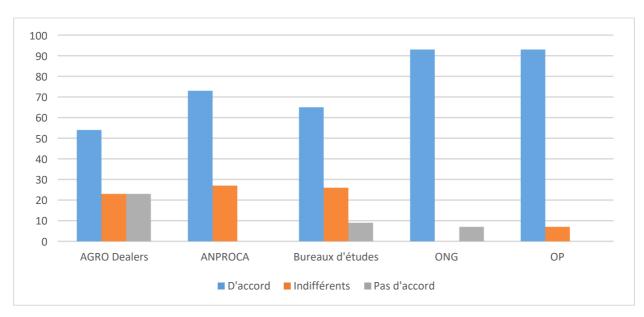


Figure 17. Taux (%) d'approbation des experts sur la volonté des fournisseurs de conseil agricole de renforcer l'autonomie des producteurs lors de la promotion de l'agroécologie

Les experts reconnaissent aux ONG et OP la plus grande capacité d'autonomiser les producteurs dans la mobilisation et le renouvellement des solutions proposées

par leurs conseillers pour la Transition Agroécologique. ANPROCA vient en deuxième position avec 70 % qui sont d'accord sur la qualité de leur service par rapport à cette autonomisation. Une majorité de 60 % pense que les Bureaux d'études assurent l'autonomisation des producteurs pour la transition Agroécologique. Près de la moitié des interlocuteurs estime que les agrodealers ne fournissent pas cet effort pour l'autonomisation des producteurs en pratiques agroécologiques ou ne se prononce pas sur la question et l'autre moitié l'accepte mais avec des réserves. Il faut rappeler que les services de conseil attribués aux agrodealers se limitent aux sensibilisations sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

3.3.1.1 Perception et prise en compte des transitions agroécologiques dans les différents dispositifs de conseil agricole

La perception des cinq types de fournisseurs des services de conseil agricole est analysée dans cette section ainsi que l'intégration de l'agroécologie dans leur stratégie d'intervention auprès des producteurs. Le panel d'experts avait apprécié les types de fournisseurs de conseil et non les fournisseurs pris individuellement, l'analyse se fera suivant la même logique.

Les ONG

Les ONG font partie des principaux acteurs impliqués dans la promotion de l'agroécologie en Guinée. Lors de la phase de collecte d'informations sur le terrain, des échanges fructueux ont eu lieu avec certaines d'entre elles qui évoluent à N'Zérékoré, Kindia et Conakry. Ce sont notamment : le GRET, l'APDRA, AME et APROMO-DAC du coté de N'Zérékoré; TRIAS, RGTA-DI, APEK et Guinée 44 du côté de Kindia et LVIA à Conakry. Chacune de ces ONG est engagée dans la sensibilisation des acteurs sur la transition agroécologique. Elles développent toutes un volet agroécologie qui est pour certaines au cœur de leur programme d'appui.

• Le Gret à travers le Projet Sara-Guinée a accompagné les paysans de la Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière pour l'augmentation de la production et l'amélioration de l'alimentation grâce à la valorisation d'innovations paysannes et l'introduction de pratiques agroécologiques.

APDRA pisciculture paysanne appui les paysans de la Guinée forestière dans le développement de la rizipisciculture dans un système intégré non intensif. L'approche adoptée est un bel exemple pour la transition agroécologique. APDRA collabore avec d'autres ONG comme INADER, APPID et AAPRG pour assurer le conseil auprès des rizipisciculteurs. Ces ONG participent en amont au recrutement des

techniciens encadreurs et assurent leur formation. Les techniciens à leur tour apportent de l'appui conseil aux rizipisciculteurs pour l'identification des sites des étangs piscicoles, la réalisation des levés topographiques, l'aménagement des étangs, l'empoissonnement et l'installation des carrés de rendement. Les ONG apportent également d'autres appuis conseils tels que: les formations, les études de marchés, l'organisation de la commercialisation et les voyages d'études.

- L'APEK-Agriculture (Association pour la Promotion Economique de Kindia) est une ONG qui apporte des conseils techniques agricoles sur les cultures maraîchères, la riziculture et les techniques agroécologiques dont la pratique du compostage
- Trias est une ONG belge qui soutient les paysans familiaux et les petits entrepreneurs afin de les aider à augmenter leur niveau de vie d'une manière durable. En Guinée, les zones d'intervention de Trias se situent dans les Régions de Basse-Guinée, de Moyenne-Guinée et de Haute-Guinée. Elle apporte des conseils techniques en agroécologie aux producteurs affiliés à la FOP-BG, à la FPFD, la FUMA-HG, et à la FUPRORI.
- L'ONG **Guinée 44**, présente en Guinée depuis les années 90, accompagne le développement d'une agriculture familiale performante et durable. L'un de ses objectifs est de promouvoir des techniques de production agroécologiques pour des produits de qualité.
- L'ONG RGTA-DI fait la promotion de la préparation et l'utilisation du compost de 21 jours dans les périmètres maraichers de Kindia et Dalaba. RGTA-DI fait également la promotion de la traction animale pour les opérations de préparation du sol.
- LVIA est une ONG soutenue par l'Agence Italienne pour la Coopération et le Développement. Elle a apporté un appui à la FUMA-HG à travers des formations des producteurs sur les pratiques agroécologiques. L'agroécologie fait partie des priorités du programme d'appui de LVIA en Guinée.

A ces ONG, s'ajoutent d'autres qui n'ont pas été rencontrées par le consultant mais qui sont actives sur le terrain dans le cadre de la promotion de la transition agroécologique. Ce sont notamment :

- **Eclosio** de l'Université de Liège dont l'une des expertises est l'appui technique et méthodologique pour la transition agroécologique (production et valorisation des produits agroécologiques) à travers le projet de promotion de l'agroécologie et gestion intégrée des ressources en eau dans les filières ananas et pommes de terre en Basse et Moyenne guinée. Ce projet est financé par Enabel
- La Fondation MFR (Maison Familiale Rurale) mène en Guinée depuis 2015 des actions de sensibilisations, de mobilisation et de formation de producteurs

- des CR de Friguiagbé (préfecture de Kindia) et de Kolabouyi (préfecture de Boké) sur les principes de l'agroécologie.
- L'ONG AGUISSA exécute le projet « Appui au renforcement des capacités et au plaidoyer des Associations de Femmes Rurales (AFR) sur les thèmes de l'agroécologie » dans le cadre de la campagne panafricaine « Nous Sommes la Solution (NSS) ».
- Le WCF (Wild Chimpanzee Foundation) s'intéresse à la sauvegarde de la diversité biologique au Fouta Djallon et a créé dans ce cadre un Pôle Agro écologie et Filières durables en vue de contribuer à la promotion de pratiques agroécologiques et au développement de filières et chaines de valeur d'importance

Les Organisations Paysannes

Les dispositifs de conseil des OP s'impliquent pleinement dans la capitalisation et la vulgarisation des pratiques agroécologiques en Guinée. La démarche adoptée commence par faire un diagnostic des initiatives paysannes à partir desquelles les pratiques agroécologiques les plus pertinentes sont sélectionnées et capitalisées. Des essais en milieux paysans sont conduits avec la participation effective des paysans pour valider chaque pratique identifiée et sélectionnée. En fin les conseillers passent à une diffusion plus large des initiatives dans toutes les zones d'intervention avec l'aide des paysans relais. Les OP font toute la démarche en partenariat avec l'IRAG qui apporte un appui aux conseillers agricoles et aux paysans relais. Plusieurs expériences en agroécologie citées par les OP ont été conduites en passant par ce processus de diagnostic et de capitalisation des savoirs locaux. En rappelant ces expériences on peut citer quelques-unes : l'association des cultures, le paillage, la rotation des cultures, la valorisation des semences paysannes, l'utilisation du mucuna dans les plantations du palmier à huile, la confection des planches creuses, la préparation et l'utilisation des biopesticides, le labour enfouissement en riziculture, la valorisation des résidus de récolte par l'enfouissement des fanes d'arachide, la préparation et l'utilisation du compost.

Les organisations paysannes répertoriées actives dans cette dynamique de promotion de l'agroécologie ne sont pas nombreuses en Guinée. On peut citer : La FEREPAH-GF, la FEPRORIZ-GF, la FOPVS-BG, la FPFD, la FUPRORIZ-HG, la FUMAH-HG, la FRP-GF et la FOPMA-BG.

Il est important de noter, par ailleurs, que toutes ces OP n'ont pas de dispositifs de conseil agricole internes, structurés et fonctionnels. Elles n'ont pas les moyens de prendre en charge dans la durée les salaires et le fonctionnement d'une équipe de conseillers sans l'appui d'un bailleur. Toutes les OP qui ont porté ces dernières

années des initiatives agroécologiques ont derrières elles une ONG ou un projet soutenu par un partenaire financier externe. Le partenariat entre les ONG et les OP a largement facilité la promotion des pratiques agroécologiques en Guinée, la limite se trouve au niveau de la continuation des actions et la préservation des acquis de ce partenariat. Dans la majeure partie des cas les expériences en agroécologie promues ne survivent pas au départ des ONG et projets qui les ont soutenues par manque de suivi dans le temps et on assiste progressivement au retour vers les pratiques conventionnelles au lieu de consentir des sacrifices pour traverser la phase de transition qui peut être parfois difficile.

Il convient de noter aussi que même si le panel des experts reconnait aux dispositifs de conseil des OP la prise en charge effective de la plupart des principes opérationnels, leur assimilation sur le terrain est loin d'être acquise. D'ailleurs certains dispositifs au sein des OP occupent une position ambivalente dictée par les exigences divergentes des filières appuyées. C'est le cas de la FPFD qui promeut l'agroécologie dans certaines préfectures du Foutah (Gaoual, koundara, Mali, Tougué, Koubia et Lelouma) et parallèlement donne des conseils sur l'utilisation des engrais chimiques dans la filière pomme de terre cultivée plus dans les préfectures de Pita, Labé, Dalaba et Mamou. Ce qui n'est pas en soi une renonciation au principe de la réduction des intrants mais plutôt leur utilisation raisonnée et en plus tous les produits importés par la Fédération sont certifiés et homologués. Ce qui est actuellement hors contrôle c'est l'usage généralisé des herbicides dans tous les périmètres agricoles et l'utilisation des insecticides et fongicides introduits frauduleusement dans la région et revendus à bas prix.

Les agro dealers

SAREF est la seule structure du groupe des agro dealers qui a répondu à notre invitation et accepté d'échanger avec nous sur la thématique de l'agroécologie. Malgré l'insistance auprès de deux autres structures bien reconnues dans la fourniture des intrants agricoles en Guinée, notre demande n'a pas eu de suite favorable. Est-ce que la thématique n'était pas pertinente pour eux, Est-ce qu'elle dérangeait ? En tout cas ils ont constitué un groupe qui n'a pas accordé apparemment de l'importance à l'agroécologie.

Sur le terrain, SAREF fait un effort pour diffuser des conseils liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils le font souvent en partenariat avec les conseillers de ANPROCA, ou profitent de la mobilisation des paysans assurée par les OP pour passer leurs messages. SAREF serait bien tenté par la promotion des engrais biologiques mais à leur avis ces intrants sont très chers et pas à la portée des paysans. Des structures installées dans certains pays de la sou région explorent le marché Guinéen pour vendre ces engrais biologiques. Lors de la présente étude il n'y a pas eu d'informations sur l'adoption de ces produits en milieu rural.

ANPROCA

L'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA) est la structure nationale en charge de la fourniture des services de conseils agricole public. Elle bénéficie du statut d'établissement public et est placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Avant sa création en 2012, les services qui l'ont précédé intégraient des programmes de vulgarisation de pratiques liées à l'agriculture durable. La mise en place des cordons pierreux en cultures de montagne, la confection des planches creuses pour les cultures de saison sèche, le paillage des cultures, l'association des cultures, la rotation des cultures, la mise en place des haies vives, la préparation et l'utilisation du compost, l'utilisation du Vétiver dans la lutte contre l'érosion hydrique et autres, sont toutes des pratiques promues vers le milieu des années 90 par le SNPRV. ANPROCA n'a pas actuellement un volet spécifique de promotion de l'agroécologie mais reste sensible aux enjeux de résilience face aux changements climatiques Vue comme un bras technique du ministère de l'agriculture, l'agence est censée appliquer la politique de développement des filières agricoles soutenue par une utilisation intensive d'intrants chimiques, telle que pensée par les gouvernants pour assurer la sécurité alimentaire des citoyens. Ces dernières années, ce qui a été le plus reconnu à ANPROCA sur le terrain c'est la promotion de l'utilisation des intrants chimiques importés et subventionnés par l'état dans le cadre du programme « initiatives présidentielles ». La vulgarisation de ces intrants inclue néanmoins des conseils sur leur utilisation raisonnée et des mesures de protection contre les produits phytosanitaires.

Les Bureaux d'études

L'implication des Bureaux d'Études dans la fourniture des services de conseil agricole en Guinée fait débat. Nombre d'acteurs ne leur reconnaissent pas cette fonction sur le terrain. Toutefois, l'étude s'est intéressée à un Bureau d'Étude local qui affirme donner du conseil agricole en Guinée Forestière. Il s'agit de la Société d'Accompagnement et de Conseil en Agronomie (SACA) qui fournit des conseils auprès des porciculteurs. Le BE travaille sur la production locale d'aliments et l'utilisation de feuilles et de plantes locales comme déparasitant dans l'élevage des porcs tout en mutualisant les recettes locales des éleveurs dans ces domaines. Il s'implique dans la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs ainsi que dans l'amélioration du bien-être des animaux par la promotion de l'aménagement d'enclos avec des matériaux locaux. Il donne aussi des conseils sur l'utilisations des déjections de porcs dans le maraichage et en pisciculture. Par ces activités la SACA se retrouve effectivement dans certains principes opérationnels de l'AE tels que le recyclage, la santé et le bien-être des animaux, la réduction des intrants et la gouvernance des terres et des ressources naturelles.

3.1.1 Les atouts des différents fournisseurs de conseil pour promouvoir l'AE

Les différents types de fournisseurs de conseil agricole ont des atouts plus ou moins spécifiques pour la promotion de l'agroécologie (Erreur! Source du renvoi introuvable.). Les OP apparaissent comme les fournisseurs qui possèdent le plus d'atouts, probablement parce que leur dispositif est plus ou moins ancré localement car basé sur la proximité. ANPROCA, eu égard à son statut de structure publique et aux liens fonctionnels qu'elle est supposée entretenir avec les autres acteurs du système d'innovation aurait pu avoir plusieurs atouts. Mais ce n'est pas encore le cas, du fait des faibles capacités des autres acteurs du système d'innovation et de la forte orientation de ANPROCA pour des modes d'intensification agricole basés sur les intrants chimiques.

Tableau 9. Atouts comparatifs des différents fournisseurs de conseil agricole

No	Fournisseurs	Atouts comparatifs
1	ONG	-Existence de nombreuses ONG accordant un intérêt à l'agroécologie -Existence de compétences -Contacts direct avec les bailleurs de fonds -Existence de producteurs organisés -Connexion avec la recherche, les OP, et ANPROCA
2	ANPROCA	-Couvre l'ensemble du territoire national et proche des producteurs de toutes les filières agricoles -Bénéficie du soutien de l'état et des partenaires techniques et financiers -Connexion avec l'IRAG, les autres fournisseurs de conseil et les fonctions supports -Rôle reconnu de coordination du système national de conseil agricole -Compte sur les expériences en agroécologie des premières générations de conseil-lers -Plusieurs études sur l'agroécologie et le conseil agricole qui peuvent être valorisées
3	OP	sont disponibles -Producteurs structurés jusqu'au niveau national (CNOP-G) -Existence d'un répertoire de pratiques agroécologiques connues en milieux paysans et capitalisées -Existence des ONG qui apportent un appui technique et financier -Partenariat de longue date avec ANPROCA -Partenariat avec les fonctions supports (IRAG, Institutions d'enseignement et de formation et les bailleurs) -Dispositifs de conseil internalisés et proches de bénéficiaires qui facilitent la formation et la circulation de l'information
4	Agro Dealers	-Introduction des bio-intrants -Proximité avec les producteurs -Connexion avec ANPROCA
5	Bureaux d'études	-Existence de compétences -Plusieurs projets qui intègrent l'agroécologie -Besoins en connaissances et expertises en agroécologie de plus en plus ressentis en milieu rural

3.1.2 Rôle du conseil agricole dans les initiatives majeures de promotion de l'agroécologie

La prise en compte de l'agroécologie dans la fourniture des services de conseil agricole a suscité une réadaptation des dispositifs des différents fournisseurs de conseil. L'analyse des expériences concrètes de promotion de l'agroécologie sur le terrain montre que les types de services les plus couramment fournis dans ce cadre portent sur la production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies ainsi que le développement des activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs afin qu'ils intègrent l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités.

3.1.2.1 Echelles d'intervention du conseil agricole

Le rôle du conseil agricole dans la promotion de l'agroécologie est beaucoup plus marqué au niveau de la parcelle où, tous les fournisseurs de conseil se retrouvent et sur toutes les initiatives expérimentées. Pour un peu moins de la moitié des initiatives le conseil agricole s'est impliqué à l'échelle de l'exploitation et seulement le dixième a concerné les échelles du territoire et de la filière. Ceci dénote le caractère restreint du conseil qui se focalise essentiellement sur la promotion de certaines bonnes pratiques, limitant ainsi le nombre d'acteurs impliqués dans la transition agro écologique. Les dimensions socio-économiques de l'agroécologie et son opérationnalisation à différentes échelles ne sont pas encore connues et maîtrisées par les fournisseurs des services de conseil agricole en Guinée. Les différents principes de l'agroécologie tels que définis par les experts de HLPE ne sont pas aussi maîtrisés au sein du système national de conseil agricole.

3.1.2.2 Ajustements nécessaires aux dispositifs de conseil pour mieux prendre en compte l'agroécologie

La prise en compte de l'Agroécologie dans les dispositifs de conseil agricole en Guinée est récente même si des acquis et des dynamiques locales de transition agroécologiques existent dans certaines zones du pays.

Les ONG et les faitières des organisations paysannes qui portent les dispositifs de conseil impliqués dans la transition agroécologique ont défini comme préalable la formation spécifique de leurs conseillers et cadres en agroécologie. Les formations ont été élargies aux paysans relais qui font partie intégrante des dispositifs de conseil agricole. La Fédération des Unions de Producteurs de Riz de la Haute Guinée (FUPRORIZ-HG) a recruté un spécialiste en agroécologie pour assurer la formation

des conseillers qui sont chargés de promouvoir l'agroécologie au sein des groupements paysans. Les dispositifs de conseils intégrés au sein de la Fédération des Producteurs de Riz de la Guinée Forestière (FEPRORI-GF), la Fédération Régionale des Planteurs de Palmiers à Huile et Hévéa de la Guinée Forestière (FEREPPAH-GF) et la Fédération des Paysans du Foutah Djallon (FPFD) ont été renforcés en matière d'agroécologie par les experts de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) et du GRET. Les conseillers et paysans leaders de la Fédération des Paysans du Foutah Djallon ont effectué des voyages d'étude en France, au Pérou et à Madagascar, voyages exclusivement axés sur l'agroécologie. L'objectif de ces voyages était de s'inspirer des démarches empruntées par les producteurs et éleveurs de ces pays pour passer à la transition agroécologique et voir dans quelle mesure leurs acquis pourraient aider à amorcer la transition agroécologique au Foutah Djallon. Ces mêmes conseillers ont aussi acquis les compétences pour conduire des diagnostics et des essais sur les pratiques agroécologiques en milieu paysan. Au sein du Réseau Guinéen de la Traction Animale et Développement Intégré (RGTA-DI), de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture à Kindia (APEK) et de la Fédération des Organisations Paysannes des Vivriers et Saliculteurs de Basse Guinée (FOPVS-BG) les conseillers ont été formés en agroécologie par ENABEL, TRIAS et Guinée 44. Ceux de la Fédération des Unions Maraichères de la Haute Guinée (FUMA) ont bénéficié des formations livrées par l'ONG LVIA à travers le Projet d'Appui au Secteur Privé Agricole en Haute Guinée (PADSPAG) financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. La formation des conseillers dans la filière rizipisciculture est assurée par APDRA et d'autres ONG locales spécialisées dans le conseil.

Pour promouvoir l'agroécologie, les fournisseurs de conseil n'ont pas renouvelé spécifiquement les méthodes et outils, ceux qui existaient ont été adaptés au contexte. Les diagnostics des pratiques agroécologiques en milieux paysans, la capitalisation des innovations paysannes et la recherche participative des solutions au niveau local ont été la porte d'entrée pour la plupart des fournisseurs. Les paysans à tous les niveaux étaient au cœur du dispositif de conseil. La principale approche est axée sur les formations théoriques et pratiques sur l'agroécologie en utilisant l'alphabétisation fonctionnelle, les visites d'échanges, les parcelles de démonstration, les champs écoles et les médias pour faire passer les messages essentiels de promotion de l'agroécologie. Le contenu des supports de formation et des outils d'animation ont également été adaptés aux différentes thématiques de l'agroécologie. Le numérique, en phase d'expérimentation par ANPROCA et dans certains projets comme le PDAIG, n'est pas encore utilisé pour la promotion de l'agroécologie.

Pour l'accompagnement des dispositifs de conseil agricole engagés dans l'agroécologie, l'implication de l'IRAG est la plus marquée sur le terrain à travers la conception et la conduite des essais, l'analyse des résultats, la capitalisation et la valorisation des pratiques paysannes et les formations livrées au bénéfice des encadrements techniques. Les centres de Cérédou, Bordo, Baring et Foulaya ont participé dans leurs régions respectives, soit à la formation des conseillers soit à la conduite des diagnostics des pratiques agroécologiques et à l'expérimentation de bonnes pratiques en milieu paysans. Toutefois, le manque de moyens et de soutient conséquent l'IRAG reconnait ne pas être en mesure d'affecter de ressources suffisantes pour la promotion de l'agroécologie. Les interventions dans ce domaine sont rares et sont liées aux moyens mis à disposition par les bailleurs pour soutenir les ONG et les organisations paysannes engagées dans les transitions agroécologiques. L'absence au sein de l'IRAG d'un programme spécifique dédié à la transition agroécologique et soutenu conséquemment limite sérieusement les possibilités de l'institution à produire les références technico-économiques adaptées pour la prise en compte de l'agroécologie par le conseil agricole.

La FAO étant une agence d'expertise technique, accompagne ANPROCA à travers la mise en place des champs écoles. Bien que l'agroécologie soit au centre des préoccupations de l'agence, elle ne peut répondre qu'aux requêtes formulées par l'état et pour le moment ces dernières ne sont pas orientées vers l'agroécologie. Pourtant la Guinée a toutes les possibilités de tirer profit des expertises reconnues de la FAO dans le domaine des transitions agroécologiques, si l'orientation politique en faisait une priorité.

3.1.2.3 Collaboration avec les autres types de fournisseurs de conseil

Le partage et les échanges entre les différents dispositifs de conseil sur les expériences de promotion de l'agroécologie sont rares et non formalisés. Des échanges d'expériences ont été organisés entre les producteurs et conseillers de la FPFD et ceux de la FEPRORIZ et de la FEREPPAH dans le cadre de la mise en œuvre du projet SARA. La thématique de l'agroécologie était au centre des échanges. Toutefois ces échanges ne signifient pas une collaboration entre les différents dispositifs de conseil portés par les trois faitières.

Sur le terrain, il a été révélé en Guinée Forestière une collaboration entre les dispositifs de conseils des deux faitières de la FEPRORIZ et de la FEREPPAH et le Réseau d'Animation pour le Développement Intégré de la Guinée (RADIG) spécialisé dans l'appui aux femmes maraîchères et avec l'Association pour la Promotion du Développement et de l'Action Communautaire (APROMODAC) qui apporte des appuis sur la préparation des bio pesticides. Cette collaboration ne dure que le temps des appuis apportés par les projets. Toujours dans la même région, la Maison Guinéenne de l'Entrepreneuriat (MGE) a continué l'appui des étuveuses sur la base de la structuration faite par les conseillers de la CNOP-G. La MGE et le GRET ont élargi l'appui à la commercialisation du riz étuvé et à la structuration des étuveuses en Fédération des RIZIERS de la Guinée Forestière. Ceci est plutôt un transfert de gestion que de collaboration entre structures de conseil.

Dans d'autres situations, les conseillers de ANPROCA viennent volontairement participer aux formations sur l'agroécologie organisées par les conseillers des OP et montrent un intérêt à la démarche. Les agrodealers profitent de la mobilisation des paysans au sein des OP pour faire la promotion de leurs produits (engrais et produits phyto de synthèse et produits vendus sous le label BIO). Parallèlement, les dispositifs de conseil des OP invitent les agrodealers à renforcer la sensibilisation des paysans de leurs structures, qui viennent s'approvisionner chez eux en intrants chimiques, sur le danger de ces produits et les mesures de protection. Les conseillers, les paysans parrains et les paysans relais de la FPR-GF, sur l'initiative de APDRA, collaborent avec INADER, APPID et AAPRG qui déploient des animateurs pour assurer le conseil auprès des rizipisciculteurs tout en formant parallèlement le personnel d'appui de la Fédération. La fédération met à disposition sa station d'expérimentation pour accueillir des protocoles qui s'inscrivent dans une approche agroécologie. Actuellement la station loge un protocole qui permet de déterminer dans quelle mesure un apport de fumier peut permettre de fournir des rendements satisfaisants sur un cycle d'alevinage.

Par ailleurs il faut noter la position ambivalente du dispositif de conseil de la FPFD qui, parallèlement à la promotion de l'agroécologie dans les filières maraichères et vivrières dans la zone nord du Foutah, promeut l'utilisation des intrants chimiques pour la filière pomme de terre. En attendant de trouver des solutions plus adaptées,

le dispositif conseille l'utilisation raisonnée des intrants chimiques en association avec le compost et la fiente de poule dans toutes les zones de production de pomme de terre. Il a également été signalé dans les zones des oppositions entre les fournisseurs d'intrants chimiques et les conseillers engagés dans la promotion de l'agroécologie.

3.1.3 Sensibilité des fonctions supports à l'agroécologie : Alignement et cohérence des fonctions supports de conseil agricole

3.1.3.1 Alignement de la recherche agricole

L'agroécologie fait partie des thématiques de travail de la recherche agricole conduite par l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG). Dans l'optique de soutenir la transition agro écologique la recherche mène des actions à l'échelle de la Parcelle, de l'Exploitation agricole, du Territoire et de la Filière. Toutefois, par manque de moyens, l'IRAG n'affecte pas suffisamment de ressources humaines et financières aux activités relatives à l'agroécologie.

Les résultats majeurs de la recherche agricole en matière d'agroécologie sont les suivants :

- 1. L'IRAG a conduit des travaux de recherche sur les systèmes de culture alternatifs réalisés en Guinée de 2011 à 2015 avec l'appui du WAAPP 1C. Les principaux résultats montrent que le Cajanus cajan comme légumineuse permet de restaurer rapidement la fertilité du sol grâce à sa production abondante de biomasse aérienne et souterraine. L'introduction du Cajanus cajan dans les jachères permettra d'augmenter la fertilité des sols et fixer les paysans.
- 2. L'IRAG a conduit des recherches sur les systèmes de culture à base de pomme terre en Moyenne Guinée avec la collaboration de la FPFD. Les résultats ont démontré l'intérêt économique de cultiver le maïs ou le riz après la pomme de terre profitant de l'arrière effet de la fertilisation organo minérale sur la pomme de terre.
- 3. Avec le WAAPP l'IRAG a adapté le système de culture de riz intensif (SRI) dans les bas-fonds périurbains de la Guinée. Ce système de culture utilise le compost comme fertilisant à la place des engrais.
- 4. Dans le cadre des projets riz de mangrove financé par le gouvernement et l'AFD, l'IRAG a mis au point un système de gestion des eaux de mer permettant un maintien durable de la fertilité des sols de mangrove.
- 5. L'IRAG a participé à la mise en œuvre du projet « Sécurité Alimentaire, Résilience et Agroécologie (SARA) en Guinée par la conduite des essais portant sur les bonnes pratiques Agro écologiques en milieu paysan au Foutah Djallon et en Guinée Forestière et la formation des producteurs et conseillers sur l'Agroécologie.

Quelques résultats obtenus avec l'IRAG en Guinée Forestière :

- 6. Les successions culturales avec utilisation de légumineuses alimentaires en tête de rotation ;
- 7. Mise au point d'arrangements spatiaux avec les associations de cultures pérennes (Palmiers-caféiers, Palmiers-cacaoyers, Caféiers-bananiers, etc.);
- 8. Zonage agroécologique de la Guinée Forestière;
- 9. Sélection / identification de variétés de riz adaptées aux faibles niveaux de fertilité des sols de coteau ;

Il existe une réelle collaboration entre la recherche agricole et les dispositifs de conseil agricole. L'IRAG et l'ANPROCA sont les deux principaux acteurs de la recherche agricole et du conseil agricole de la Guinée tous relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Les relations entre les deux institutions sont très fortes. Depuis leur création dans les années 90, elles travaillent en binôme sur la mise au point et le transfert de technologies, d'innovations et de bonnes pratiques agricoles en milieu paysans. L'intensité était plus forte les 20 premières années de leur création grâce au financement de la Banque Mondiale. Elle a baissé avec la réduction des ressources financières à partir des années 2000. L'IRAG collabore également avec d'autres structures de développement qui font du conseil agricole comme les projets de développement agricole et les OPA affiliées à la CNOP-G.

La recherche agronomique travaille dans la plupart des cas avec les services du Conseil Agricole dans la Région (GF), surtout dans le transfert et la diffusion d'innovations techniques en milieu rural et péri-urbain, mais aussi dans l'identification des contraintes de production et leurs remontées vers la recherche. Ces contraintes majeures de production sont ensuite formulées en des axes de recherche prioritaires dont les résultats font l'objet de conseil agricole auprès des producteurs.

L'agroécologie, en tant que telle, ne fait pas partie des axes de collaboration entre la recherche et le conseil agricole (notamment ANPROCA). Au contraire, et dans la plupart des cas, c'est l'intensification agricole qui est le plus prôné : utilisation des pesticides et d'herbicides, utilisation d'engrais en grande quantité, etc.

L'agroécologie fait partie des axes de collaboration entre la recherche et le conseil agricole fourni par les ONG et les OP. La collaboration entre l'IRAG et le conseil agricole la plus récente et la plus significative est celle relative à la mise en œuvre du projet SARA en Guinée Forestière et en Moyenne Guinée. Dans cette collaboration très active l'IRAG a participé à des activités de diagnostic pour l'identification de contraintes agronomiques et de bonnes pratiques agroécologiques ainsi qu'à des activités d'expérimentation, de formation et de diffusion de technologies et bonnes pratiques agroécologiques en milieu paysan

Les domaines de collaboration sont l'expérimentation en milieu paysan et la formation. La collaboration est formalisée à travers des conventions tripartites signées entre les OP bénéficiaires, l'IRAG et le GRET qui finance les projets de recherche

Dans la mise au point et la diffusion de pratiques agro écologiques innovantes, la recherche travaille souvent en étroite collaboration avec les services du conseil agricoles, mais généralement dans le cadre de projet d'institutions et ONGs internationales. Ces activités de recherche-action se mettent souvent en œuvre en milieu paysan, en collaboration avec les agriculteurs bénéficiaires.

3.1.3.2 Alignement de la fonction agricole académique, technique et professionnelle

Les services de conseil agricole participent effectivement à l'actualisation et à l'enrichissement des cursus universitaires de certains centres de formation regroupés dans le **Réseau des Institutions d'Enseignement Agronomique de Guinée** (RIEAG). Pour former le conseiller agricole actuel, les services de conseil agricole et les centres de formation font la planification et l'exécution conjointes d'activités de recherche en vue d'atteindre des objectifs communs. Ils font le partage et la diffusion d'informations spécialisées. Il existe entre eux un cadre de concertation permanent pour faire face aux contraintes critiques et faire des interventions viables.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle des diplômés il a été recommandé à la rencontre de Mamou en Janvier 2020, la création dans chaque institution membre d'un observatoire de suivi des diplômés, ainsi que le suivi et l'évaluation de toutes les activités programmées dans le plan d'action.

Sont membres du réseau des institutions d'enseignement agronomique de Guinée :

- L'institut Supérieure des sciences et médecine vétérinaire de Dalaba (ISSMV)
- L'institut Supérieure des Sciences Agronomique et Vétérinaire de Faranah (ISAV/F)
- Les Ecoles nationales d'agriculture et d'élevage de Tolo (Mamou), Bordo (Kankan), Koba (Boffa), Macenta et ;
- L'École nationale des agents techniques des Eaux et forêts (Mamou)

Au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, il est estimé que la révision et l'élaboration de nouveaux programmes de formation professionnelle et technique selon l'approche par les compétences nécessite l'implication des acteurs de la profession agricole et des services techniques du développement rural dont les services du conseil agricole qui collaborent avec le Ministère pour la validation des curricula de formation et de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés.

L'ISAV est en partenariat avec ANPROCA, les ONG, les services techniques et les organisations paysannes. Le département de la Vulgarisation agricole forme les conseillers agricoles jusqu'au niveau du Master. Les représentants de la profession prennent part aux sessions des conseils des départements au cours desquelles les curricula de formation sont révisés. L'institut envoie des étudiants en Licence et en Master faire des stages ou appliquer leurs thèses de mémoire dans le milieu professionnel. Ces étudiants proposent dans leurs rapports des améliorations des curricula en fonction des réalités et des contraintes qu'ils ont vécues sur le terrain. Les propositions sont portées à tous les niveaux de décision. Il est même prévu de créer un consortium avec le milieu professionnel.

Sur la question de savoir si l'agroécologie est prise en compte dans les curricula de formation des agronomes, la réponse est oui. L'introduction de chapitres sur la gestion de l'environnement est recommandée à tous les membres du réseau des institutions d'enseignement agronomique de Guinée (RIEAG) lors de la rencontre de janvier 2020 à Mamou. Ceci permettra un changement de comportement tant au niveau des unités de production de territoire et de filière que dans les systèmes locaux par l'application d'une agriculture (au sens large) respectueuse de l'environnement, donc des systèmes intelligents d'exploitation des ressources naturelles.

L'agroécologie est prise en compte dans les curricula de formation même si ce n'est pas cette appellation qui est couramment utilisée. Elle est abordée aussi bien sous l'angle de pratique agricole que de changement sociotechnique en traitant de questions liées aux rotations culturales et à la réintroduction de la **diversité biologique** dans les systèmes de production agricole.

A l'Institut des Sciences Agronomiques et Vétérinaires de Faranah (ISAV), les cours d'Agroécologie sont donnés dans les filières Agriculture et Vulgarisation et les cours d'Ecologie Forestière dispensés en Eaux et Forêts. Il y a des programmes de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques et des doctorats en Agroécologie (précisément sur le compost à base d'urine bovine). Le compost à base d'urine humaine est aussi expérimenté pour la production fourragère. Une école doctorale en Agriculture durable et gestion des ressources en eau est en vue.

Les formations incluent les approches systémiques en agroécologie et un effort est consenti pour le recensement des écosystèmes existants. L'institut a bénéficié de l'appui du PNUD dans cette approche systémique à l'échelle du territoire.

Difficultés rencontrées par les centres de formation pour mieux prendre en compte l'agroécologie :

A l'Institut des Sciences Vétérinaires de Dalaba, la mauvaise coordination des activités, la faible mobilité des enseignants et la limitation de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sont citées comme difficultés

qui limitent la prise en compte de l'Agroécologie dans les programmes de formation. Le manque de financement et d'appui pour les renforcements de capacités fait partie aussi des difficultés évoquées à l'ISAV de Faranah.

3.1.3.3 Alignement des mécanismes de financement : le poids des bailleurs extérieures

La sensibilisation sur l'agroécologie se situe à différents niveaux des projets financés par l'USAID/Guinée. Les propositions d'activités et les mesures d'atténuation, y compris les plans de suivi environnemental en général et agroécologiques en particulier, sont énoncés lors de la formulation des projets. Des visites et des formations régulières sont effectuées sur site par le personnel de l'USAID afin de s'assurer de la conformité des activités proposées par rapport aux dispositions règlementaires en vigueur, en ce qui concerne l'application des meilleures pratiques environnementales. Une évaluation à mi-parcours et à la clôture du projet est faite pour tirer les leçons qui s'imposent.

Au Niveau du Projet AgriFARM, financé par le FIDA, le niveau de sensibilisation des publics cibles sur l'agroécologie est élevé. Sur cette pratique, les communautés des sous bassins versant sont touchées à travers leur implication dans l'aménagement durable de cet espace géographique qui regroupe plusieurs villages. Les services des Eaux et Forêts et de l'ANPROCA sont aussi fortement impliquées comme formateurs de ces mêmes communautés sur les pratiques durable d'agroécologie pour un renforcement de la résilience face aux changements climatiques.

Des programmes d'éducation environnementale et de sensibilisation sont conduits dans les zones de 27 sous bassin versants à travers les régions de la Haute et Moyenne Guinée. Ainsi 50 écoles seront accompagnées par le projet et toucheront un nombre important d'élèves des écoles primaires. Enfin, des partenariats avec les radios communautaires permettront de sensibiliser un auditoire plus important dans les zones de couverture des radios rurales et communautaires.

L'AFD place l'Agroécologie au cœur de ces actions. Les différents projets soutenus par l'Agence en Guinée intègrent les volets agriculture durable, biodiversité et développement intégré. Sur le SARITEM il y a les aménagements des mangroves dont la valorisation n'a pas besoin d'engrais minéraux. Le projet SARITEM, d'une durée de 5 ans et d'un montant de 18 millions d'euros, s'inscrit dans la continuité du projet Riz BG et sera mis en œuvre dans les préfectures du littoral Nord (Boffa, Boké, Dubreka) déjà bénéficiaires des précédents projets financés par l'AFD avec une extension des aménagements à la zone Sud. L'ANASA a fait le zonage agro écologique de la Guinée avec le soutien de l'AFD. L'Agence est aussi impliquée dans le diagnostic agraire pour les régions du bassin arachidier en prévision de la transition agro écologique.

La protection de l'environnement et le développement des pratiques agricoles durables sont un axe transversal aux interventions de ENABEL en Guinée. Le niveau de sensibilisation sur l'Agroécologie est élevé.

Tous les porteurs des mécanismes de financement considèrent l'Agroécologie comme un levier pour la réalisation du développement durable

Par rapport aux modalités de prise en compte de l'agroécologie dans les différentes opportunités/guichet de financement des activités du conseil agricole, l'USAID, en raison de la diversité des activités du conseil agricole, s'assure que les fournisseurs sont suffisamment outillés en matière environnementale et agroécologique par le biais de la formation.

Dans le financement du projet AGRIFARM, l'agroécologie est prise en compte à travers l'appui ou la promotion de l'agroforesterie dans le contexte des aménagements de bassin versants et pour résoudre des contraintes de fertilité et érosion des sols ainsi que des inondations et d'infiltration des eaux de pluies. Elle est aussi prise en compte dans le volet 1.2. de la composante 1 à travers le financement des techniques culturales résilientes parmi lesquelles : des variétés améliorés, la rotation des cultures, l'intégration agriculture avec l'élevage ou la pisciculture, l'introduction du compost fait de résidus agricoles, etc... A noter l'existence d'un budget dédié aux activités d'agroécologie dans les 27 sous bassin versants abritant les bassins de production objet d'aménagement hydroagricole

ENABEL met en place de subventions aux innovations Agro écologiques dans le cadre de la facilitation aux entreprises agricoles à l'accès au financement

Difficultés à la prise en compte de l'agroécologie dans le financement du conseil agricole

Pour l'USAID, les difficultés liées au déploiement des mécanismes de financement du conseil agricole résident entre autres dans la petite taille des fournisseurs, le caractère informel de leurs activités, l'inexistence de nomenclature administrative des services de conseil agricole, la limitation des capacités techniques des acteurs, la réticence des structures de financement à appuyer ce segment dont elles savent très peu les tenants et les aboutissants, le fait qu'un grand nombre de bénéficiaires des services agricoles (paysans) ne sont pas prédisposés à acquitter les frais d'un conseil agricole comme ils le feraient pour un sac d'engrais par exemple.

Le FIDA évoque comme difficulté majeure le fait d'avoir des agents de conseil agricole qui comprennent ce que c'est les principes de l'agroécologie. Les formations professionnelles sont souvent orientées vers l'agriculture ou vers l'écologie mais rarement dans le sens de leurs intégrations ainsi que de l'apprentissage des agents techniques auprès des paysans. Enfin, l'intégration de la recherche dans la planification et la mise en œuvre des interventions d'agriculture et de développement durable sont souvent assez rares. Toutes ces contraintes doivent être prises en compte dans la conception et le déroulement des interventions de conseil agricole.

La faible capacité organisationnelle et la non maîtrise des modèles économiques à développer est une autre difficulté citée par ENABEL qui intervient sur le terrain.

3.2 Les contraintes à la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie

Les difficultés majeures qui freinent la prise en compte de l'agroécologie par les différents fournisseurs de conseil sont multiples (Figure 18). Elles sont relatives notamment au déficit de compétence, l'insuffisance de références locales, la faible capacité des producteurs à participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pratiques et stratégies basées sur les réalités locales et dans l'environnement peu favorable. Le déficit de compétences est noté au niveau des OP et de AN-PROCA, pourtant deux fournisseurs majeurs du conseil agricole en Guinée.

Les références sont généralement fournies par les services techniques agricoles qui portent les compétences avec l'appui des décideurs. Dans l'analyse des leviers influençant la transition agro écologique, les acteurs des filières ont souligné le faible alignement de l'environnement institutionnel et la faible contribution des services agricoles dans la promotion de l'agroécologie. Aussi, le manque de moyens et la position attentiste des acteurs de terrain ne favorisent pas la co-création de connaissances pouvant enrichir les références et développer les compétences locales. La mise à disposition des intrants chimiques par l'état et la facilité que ces derniers offrent dans les exploitations dominent les esprits et renforcent cette position attentiste des paysans et encadreurs vis à vis des transitions agro écologiques. Ce caractère peu incitatif de l'environnement politique influence négativement tous les fournisseurs de conseil avec la même ampleur. Les agrodealers se distinguent par une difficulté majeure liée aux doutes sur l'intérêt de l'agroécologie. La profession qu'ils exercent, en l'occurrence la commercialisation des intrants majoritaires chimiques, semble antinomique avec l'agroécologie. Quelques expériences marginales de commercialisation de bio-intrants ont été évoquées. Mais ces expériences ne se sont pas développées du fait d'une faible demande mais aussi des difficultés à garantir les chaines d'approvisionnement.

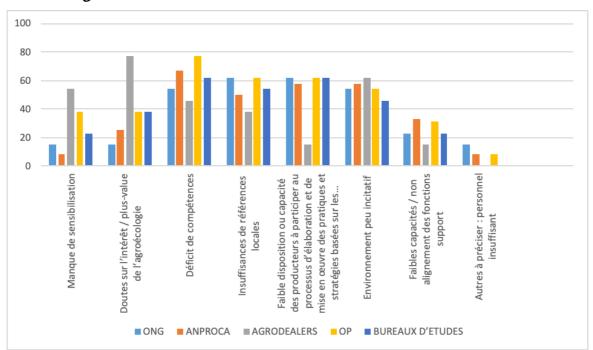


Figure 18. Fréquence (%) des contraintes pour la prise en compte de l'AE par les fournisseurs de conseil agricole

Pour apporter des solutions aux principales difficultés, l'exemple des pisciculteurs en Guinée Forestière peut être suivi. Les producteurs, au lieu d'adopter une attitude passive, ont initié la méthode de fertilisation des étangs piscicoles par l'installation des porcheries auprès des étangs, une initiative qui a été ensuite capitalisée et vulgarisée par les dispositifs de conseil existants. Il est certainement possible de multiplier ces initiatives locales dans les autres filières en favorisant les interactions positives des différents éléments de l'agroécosystème, créer des connaissances et renforcer les compétences locales sans attendre obligatoirement un financement extérieur. De toute évidence, ces initiatives locales ne peuvent avoir une grande portée que lorsqu'elles sont soutenues par les services techniques agricoles compétents. Les références et compétences locales ne peuvent être disponibles et régulièrement renouvelées qu'à travers le soutien de l'état et l'implication de la recherche et des institutions de formation. La recherche agronomique doit bénéficier de plus de ressources pour insérer dans ses activités un programme spécifique sur les transitions agro écologiques.

La collaboration entre la recherche et les fournisseurs des services de conseil agricole, plus particulièrement, ANPROCA, les OP et les ONG, est déterminante pour générer des références locales et renforcer l'efficacité des services de conseil dans le domaine de l'agroécologie. Les diagnostiques des pratiques paysannes et leur capitalisation dans le cadre de ce partenariat est une démarche importante de re-

cherche participative de solutions liées aux pratiques agroécologiques. L'intégration des dispositifs de conseil et l'appui à leur fonctionnalité au sein des organisations paysannes faciliteraient le transfert de compétences à la base. L'appui à l'émergence, la formation et le suivi des paysans relais sont plus facilement réalisables au sein des OP. Ces paysans relais doivent être intégrés dans les dispositifs de conseil des OP et renforcés comme porteurs de messages sur les bonnes pratiques. Pour renforcer la capacité des producteurs et leur disposition à participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pratiques et stratégies basées sur les réalités locales, il faut avoir des innovations pratiques qui font leur preuve en agroécologie et, adopter une approche progressive pour leur diffusion. L'approche de vulgarisation doit tenir compte de la diversité des situations et des besoins des producteurs. Une fois convaincus de l'intérêt qu'ils peuvent tirer d'une pratique, les paysans y vont d'eux même sans trop d'effort de la part des conseillers. Surtout ne jamais perdre de patience car rien n'est plus difficile que de faire changer à un paysan son modèle de production au profit d'un autre qu'il ne connait pas et dont il ne voit pas les bénéfices économiques immédiats.

Par ailleurs, l'expérience de l'Institut Agronomique de Faranah est à soutenir. Les cours d'agroécologie sont dispensés dans la plupart des départements et des programmes pertinents de recherche portant sur les transitions agro écologiques sont conduits avec les étudiants. Le fait de mettre du sérieux sur la thématique de l'agroécologie depuis la formation de base garantirait aux dispositifs de conseil agricole un personnel compétent et prêt à intervenir avec efficacité sur le terrain.

3.3 Proposition des actions de capitalisation et d'accompagnement par ACOTAF

Les besoins en accompagnement du système national de conseil agricole sont d'autant plus importants que les efforts pour la prise en compte de l'agroécologie par les différents dispositifs de conseil agricole sont récents. L'étude recommande les actions prioritaires suivantes qui sont loin d'être exhaustives.

1- Mise en place d'une plateforme pour la facilitation des échanges et des apprentissages. L'étude a fait un inventaire non exhaustif des expériences de promotion de l'agroécologie dans les différentes régions de la Guinée pour un certain nombre de filières et d'acteurs concernés. ACOTAF pourrait apporter un appui pour la capitalisation et la diffusion des pratiques avérées pertinentes à travers une plateforme qui sera mise en place à cet effet. L'utilisation du numérique pourrait contribuer à la diffusion des connaissances et expériences. L'atelier de validation des résultats de cette étude décidera des initiatives prioritaires devant faire l'objet de capitalisation. (1-Formations et visite d'échange en AE, 2- Renforcement de capacités pour la production d'aliments locaux pour la rizipisciculture, 3- l'expérimentation en milieux

paysans des pratiques avérées agroécologiques et 4- la vulgarisation de ces pratiques).

- 2- Appui à la relance du partenariat tripartite Recherche OP Vulgarisation : l'expérience réussie des années 90 sur le partenariat entre ces trois acteurs majeurs du SNCA peut être reconduite mais axée cette fois-ci sur la promotion de l'agroécologie. Dans le renforcement de ce partenariat, un accent sera mis sur une implication plus forte de l'ANPROCA qui est le fournisseur de conseil agricole le plus connecté avec la recherche, mais qui n'a pas encore suffisamment pris en compte l'agroécologie dans son offre de service. Ces dernières années les partenariats autour de l'agroécologie ont surtout mobilisé la recherche, les OP et les ONG. ACOTAF peut aider à renforcer les bases de ce partenariat et faire des propositions concrètes sur les rôles de chaque structure pour soutenir la transition agroécologique en Guinée.
- 3-Renforcer la contribution de l'ISAVF sur les curricula de formation des conseillers : L'ISAV de Faranah est l'Institution qui a une avancée sur le développement du volet agroécologie et la formation des futurs conseillers agricoles. Il mérite d'être accompagné en intégrant l'agroécologie dans les curricula de formation afin de sortir les véritables compétences dont on a besoin sur le terrain pour la promotion de l'agroécologie. ACOTAF sera sollicité pour l'amélioration des curricula et la mise en relation avec d'autres institutions qui ont une longueur d'avance sur la thématique.
- 4-Favoriser les concertations interprofessionnelles et l'intégration « Agriculture Elevage »: La filière élevage est abandonnée à son propre sort lorsqu'il s'agit d'appui conseil. Les problèmes internes entre éleveurs et les conflits entre éleveurs et agriculteurs focalisent tous les esprits avec des médiations caractérisées par des positions partisanes. Il est temps de démontrer aux acteurs de ces filières qu'ils ont un trésor commun à partager et les amener vers une interaction positive, une intégration et une complémentarité dans lesquelles chacun y trouve son intérêt. L'occasion sera opportune pour intégrer la filière élevage dans les dispositifs de conseil agricole. ACOTAF pourrait aider à approfondir les réflexions, trouver les arguments et enrichir les débats qui sont déjà amorcés dans les zones de Gaoual et Koundara.

5-Renforcer les capacités des fournisseurs de conseil sur le concept de l'agroécologie

Le rôle du Conseil Agricole dans la promotion de l'agroécologie est fondamental. Il se trouve qu'en Guinée les dispositifs de conseil restent encore figés sur les méthodes classiques basées sur le conventionnel. L'agroécologie est perçue comme un changement de pratiques à l'échelle d'une parcelle lorsque l'intérêt économique est immédiatement perceptible. Le passage à la transition agroécologique n'est pas aisé pour les fournisseurs de conseil qui, par manque de formation, ne trouvent pas suffisamment d'arguments pour faire adhérer les producteurs. ACOTAF pourrait contribuer à mieux former les acteurs afin qu'ils aient une meilleure maîtrise de

l'agroécologie avec ses différents principes édictés et que l'implication du conseil agricole touche un public plus large à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières.

6-Accompagner la mise en place d'un cadre de concertation sur l'agroécologie en Guinée: Pour que la prise en compte de l'agroécologie soit effective dans les stratégies de développement, il faut que les décideurs et les acteurs à tous les niveaux soient sensibilisés et convaincus de la nécessité de l'adopter. ACOTAF aiderait à préparer et à animer un cadre de concertation où tous les acteurs pourront s'exprimer et influencer la politique de l'état en matière de transition agroécologique. Le ministère de l'Agriculture en partenariat avec les OP pourrait piloter une telle concertation afin de définir une stratégie nationale de promotion de l'agroécologie en Guinée.

7-Réflexion sur la mise en place d'un label « agroécologie » en Guinée avec l'avantage de promouvoir les produits issus de l'agroécologie.

3.4 Suggestions pour améliorer la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie

Pour améliorer la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie il faut agir sur un certain nombre de leviers indispensables :

a. Renforcement de la place de l'agroécologie dans la vision et les stratégies politiques de développement agricole durable. La volonté politique de promouvoir l'agroécologie doit être plus affirmée par l'État Guinéen et accompagnée de mesures concrètes et efficaces. L'existence du concept d'agriculture durable dans les documents de planification, montre que les décideurs commencent à comprendre les limites d'une agriculture intensive consommatrice d'intrants chimiques. Le souci l'environnement dans lequel vivent les populations les plus vulnérables de la Guinée émerge progressivement. La promotion des intrants chimiques doit être raisonnée et s'inscrire dans une démarche progressive de substitution au profit des bio-intrants. Le gouvernement devrait soutenir l'émergence des bio-intrants. Mais au-delà de ces questions purement techniques, il est surtout important que le gouvernement considère l'agroécologie dans toute ses dimensions comme le nouveau paradigme pour le développement agricole. Le gouvernement pourrait d'ailleurs être proactif en élaborant une stratégie nationale de promotion de l'agroécologie que les bailleurs devraient accompagner et non l'inverse. Si cette orientation forte, est prise et accompagnée de mesures adéquates, elle devrait créer un environnement plus favorable pour la prise en compte de l'AE par le conseil agricole.

b. Renforcement des compétences techniques et managériales des dispositifs de conseil agricole. Les compétences du personnel sont à renforcer spécifiquement en agroécologie. Les différents principes opérationnels doivent être maîtrisés par les concepteurs des programmes d'appui et les conseillers de terrain. L'opérationnalisation du conseil aux différentes échelles (parcelle, exploitation, filière et territoire) doit être comprise et rendue effective. Les outils du conseil seront adaptés au contexte en incluant le numérique. Un réseau de paysans relais renforcés en agroécologie doit être le plus près possibles des producteurs.

Les dispositifs qui fournissent le conseil doivent s'affirmer dans leur profession. Un dispositif de conseil ne devrait pas exister que s'il est subventionné par un bailleur. Les organisations paysannes qui ont réussi à internaliser les dispositifs de conseil devraient servir d'exemple pour assurer un conseil de proximité le plus près possible des producteurs bénéficiaires en vue d'une meilleure appropriation des acquis. C'est à ce prix que les messages sur l'agroécologie peuvent être diffusés de façon régulière pour un public plus large.

Les pratiques paysannes avérées en agroécologie doivent être identifiées par des diagnostics participatifs et capitalisées au niveau des dispositifs de conseil. Cette capitalisation passera par des essais de confirmation en milieu paysan avant la diffusion auprès des producteurs. Ces initiatives locales doivent être soutenues par les services techniques de l'état.

c. Améliorer la disponibilité des références pour la promotion de l'AE. Les besoins en transition agroécologique identifiés et validés lors de l'étude doivent servir de référence pour appuyer les différentes filières en fonction de leurs situations spécifiques. Pour cela, il sera important de générer des connaissances stratégiques et opérationnelles, portant par exemple sur la coélaboration des nouvelles pratiques, des innovations agroécologiques techniques ou organisationnelles. L'IRAG a un rôle majeur à jouer et devrait pour cela intégrer davantage l'agroécologie dans ses programmes de recherche et d'innovation. L'amélioration de la disponibilité des références passe aussi par l'encouragement de l'expérimentation paysanne et la capitalisation et la mise à l'échelle des savoirs agroécologiques locaux. Ceci suppose un changement de posture chez les conseillers agricoles, mais aussi et surtout un renouvellement de leurs approches d'intervention. Enfin, le renforcement des collaborations et du partage des connaissances entre les différentes initiatives de promotion de l'agroécologie permettrait de constituer et d'enrichir régulièrement un répertoire de références et de combler progressivement les déficits.

- d. Encourager et accompagner les fournisseurs majeurs de conseil agricole à s'impliquer davantage dans la promotion de l'AE. Cette mesure concerne particulièrement l'ANPROCA qui reste le principal fournisseur de conseil agricole au regard de son maillage territorial et du volume de son personnel. La plus forte implication de l'ANPROCA ne vise pas uniquement à atteindre un plus grand nombre de producteurs, mais intégrer aussi des programmes qui tiennent compte de la transition agroécologique en Guinée afin qu'elle joue pleinement le rôle de coordination qui lui est dévolu dans ce cadre. Des renforcements de capacités en agroécologie seront nécessaires pour les cadres et conseillers de l'agence.
- e. Renforcer la concertation et les apprentissages entre les acteurs. Le partenariat tripartite entre la Recherche, les OP et ANPROCA qui a fait ses preuves en Guinée mérite d'être relancer avec comme axe principal de collaboration « l'agroécologie ». La mise en place d'un cadre national de concertation qui réunirait les décideurs, les porteurs des différents dispositifs de conseil agricole et les autres acteurs majeurs des filières agricoles pourrait contribuer à sensibiliser les gouvernants à s'aligner davantage sur la promotion de l'agroécologie en y mettant les moyens matériels et financiers nécessaires afin d'activer tous les leviers influençant la transition agro écologique en Guinée. Il ne faut pas continuer à croire que l'agroécologie est un problème qui ne concerne que les bailleurs et les ONG qui tentent de nous ouvrir les yeux sur nos propres problèmes. En fin la mise en place d'un réseau d'échange sous-régional intégrant les OP, peut contribuer aussi à enrichir les références et renforcer les compétences en matière d'agroécologie.

4. Conclusion

Cette étude visait à identifier dans quelles mesures l'agroécologie est effectivement prise en compte et promue par le système national de conseil agricole comme moyen de réalisation des défis du développement agricole durable en Guinée. L'agroécologie, considérée dans toutes ses dimensions et principes opérationnels tel que définis par la HLPE est un concept nouveau encore faiblement connu et peu appliqué en Guinée. Elle est encore perçue comme une simple vulgarisation de bonnes pratiques au nom du développement durable.

La présente étude qui a été conduite de façon participative a été l'occasion de renforcer la sensibilisation de plusieurs acteurs sur l'agroécologie, ses différentes dimensions et les enjeux qu'elle porte pour la réalisation du développement agricole durable. Elle a mis en évidence que la sensibilité des décideurs sur l'agroécologie est considérée comme faible. Malgré que l'agriculture durable soit largement évoquée dans les documents de politique et de planification stratégique, l'État n'a envisagé aucun levier opérationnel pour accompagner la transition agroécologique en Guinée. Les acteurs du développement rural en Guinée sont théoriquement sensibilisés à l'agroécologie et certains ont acquis quelques expériences grâce aux appuis apportés par les projets et les ONG. Ces expériences ne sont pas capitalisées et valorisées dans la durée et s'éteignent dès le départ de ceux qui ont apporté les appuis. Les acteurs de la filière élevage pastoral sont en marge de toute expérience ou de tout appui en matière d'agroécologie à cause de leur faible structuration.

Les enjeux de la transition agroécologique varient selon les filières agricoles. Les plus communs à l'ensemble des filières sont la réduction et le contrôle de la consommation des intrants chimiques, la gouvernance des terres et la gestion des ressources naturelles. La filière maraichère qui regroupe les plus petits exploitants et les femmes pratiquant l'agriculture familiale, exprime plus de besoins en transition agroécologique que les autres filières. Sept des treize principes constituent des enjeux majeurs au sein de la filière. Elle est suivie de l'Élevage pastoral qui regroupe 6 enjeux majeurs. A l'inverse, les rizipisciculteurs ont moins de problème avec seulement deux enjeux majeurs à résoudre, vu le caractère intégré de leur système de production.

Vus sur le plan territorial, les enjeux de la transition agroécologiques pourraient être plus marqués dans les zones situées au nord du pays que les régions du sud. L'opérationnalisation des principes liés à la résilience et à l'utilisation efficiente des ressources naturelles est une nécessité impérieuse pour ces zones. La transition agroécologique en Guinée n'est pas encore suffisamment accompagnée par les fonctions support du conseil agricole. La recherche agronomique, les

institutions de formation et les partenaires qui portent les mécanismes de financement affirment tous être sensibilisés à l'agroécologie et placent la thématique au cœur de leurs préoccupations.

Les fournisseurs des services de conseil agricoles en Guinée sont sensibilisés sur la plus-value des principes agroécologiques, notamment ceux relatifs aux dimensions techniques de la production. Cette situation découle d'un accent qui a été pendant longtemps mis sur la dimension environnementale de l'agroécologie comme moyen de gestion durable des ressources naturelle. La faible maitrise des dimensions sociales, culturelles et politiques de l'AE montre que la promotion de l'AE par les acteurs s'est faite de façon partielle et qu'elle est encore vue surtout comme un ensemble de pratiques et encore peu comme paradigme, un nouveau modèle qui intègre plusieurs fonctions dans la planification et la mise en œuvre des actions de développement agricole.

L'étude a mis en évidence l'existence d'un répertoire non négligeable, mais disparate, d'initiatives en agroécologie promues dans les quatre régions naturelles de la Guinée. Ces initiatives sont portées essentiellement par les ONG et les organisations paysannes et rarement par ANPROCA qui est pourtant le principal fournisseur public du conseil agricole. Les ONG et les OP semblent avoir plus de flexibilité pour le renouvellement de leur offre de conseil et l'intégration des thématiques émergentes comme l'AE. Mais leurs aires d'intervention et leurs ressources logistiques et humaines sont souvent réduites, ce qui limite leurs capacités à gérer des effets et impacts à grande d'échelle. L'étude retient qu'il est nécessaire d'actionner tous les leviers possibles pour améliorer la sensibilité du système national de conseil agricole à l'agroécologie afin de promouvoir avec efficacité son intégration dans les systèmes de production en Guinée.

Références bibliographiques

AFD et al, 2020 : Zonage agroécologique de la Guinée

Djamen N. P., et al. Rapport global de la Mission d'Assistance Technique à la Rénovation du Conseil Agricole en Guinée, 183 p

FAO,2015, Plan National de relance de l'horticulture en République de Guinée, 85 p

HLPE, (2019). Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport 14. 191 p.

Green climate fund, 2018 : Renforcement de la résilience et adaptation au changement climatique du littoral guinéen – Analyse de préfaisabilité,136 p

Ministère de l'Agriculture (2017) : Politique Nationale de Développement Agricole, déc. 2017, 69 P

Ministère de l'Agriculture (2007) Politique National de Développement Agricole-vision 2015 V2-juillet 2007, 59 p

Ministère de l'Agriculture, 2018. Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025, VF, janvier 2018, 98 p

Ministère de l'Agriculture 2016. Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)

Ministère de l'agriculture, 2009, Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, 24 p

Ministère de l'agriculture, 2019, Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture, deuxième génération, juillet 2019 ; 90 p

Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, 2017, Bureau de Stratégie et de Développement

Ministère des Mines et Environnement ,2002 : stratégie nationale de conservation de la diversité biologique et d'utilisation durable de ses ressources, Janvier 2002, 74 p

Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture,2009 : Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture en Guinée (Synthèse), 26 p

Ministère du plan et de la coopération internationale, janvier 2017, Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (PASANDAD) de la Guinée 2016-2020, Rapport final, 119 p

Mory Haba 2019 : « L'agroécologie : une solution aux effets du changement climatique sur les systèmes agraires en Guinée Forestière, Projet SARA ; 70 p

Nadège GARAMBOIS, 2016 : Dynamique des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en Guinée, Note Technique AFD N° 22 ; 133 p

Palliere A., Range C., 2017. Contribution de l'approche « système » au dialogue entre techniciens et producteurs. Une expérience dans un projet de développement rural en Guinée. Colloque international Les acteurs de l'aide internationale vers quels savoirs, engagements et compétences ? Bordeaux, 11 et 12 septembre 2017, 12 p

République de Guinée, 2019, Loi D'orientation Agricole de la République de Guinée

Annexe

Annexe 1: Présentation des principes opérationnels de l'agroécologie

- 1. Recyclage. Privilégier les ressources renouvelables locales et issues du recyclage des matériaux/ressources de base, dans la mesure du possible, les cycles de ressources de nutriments et de biomasse. Le recyclage peut avoir lieu aussi bien au niveau de l'exploitation agricole qu'au niveau des paysages grâce à la diversification et à la création des synergies entre les activités (exemple: fabrication et utilisation du compost, valorisation des déchets ménagers et des résidus de récolte et des arbres (BRF) pour la fertilisation des sols ; déchets agroindustriels ou artisanaux(transformation artisanale des produits agricoles) pour l'alimentation animale ; utilisation des déjections animales pour la fertilisation des champs etc.)
- 2. Réduction des intrants. Réduire ou éliminer la dépendance vis à vis des intrants chimiques commerciaux et renforcer l'utilisation des intrants produits localement par les producteurs eux-mêmes (exp: utilisation des semences paysannes et de la fumure produites sur la ferme, biopesticides achetés ou produit pour protéger les cultures, pratiquer les associations culturales et le sarclage mécanique pour réduire l'enherbement et le recours aux herbicides etc.)
- 3. Santé du sol. Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement du sol pour favoriser la croissance des plantes, en particulier par la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol. (exp. adoption des pratiques de gestion durable des terres ; recours aux pratiques de semis sans labour, du paillage, utilisation de la fumure organique, agroforesterie etc.)
- **4a. Améliorer la santé des animaux** avec des médicaments, pratiques d'élevage basées sur l'agroécologie. Améliorer la prévention et la santé des animaux à travers des pratiques et solutions sont basées sur des produits naturels disponibles localement. (*exp.* Limiter le recours aux intrants / médicaments produits chimiques souvent importés, utiliser les plantes médicinales disponibles localement etc.)
- **4b.** Amélioration et promotion du bien-être animal. Favoriser des pratiques et modes de conduite d'élevage qui réduisent ou évitent le stress et la maltraitance des animaux, et toute atteinte à leur intégrité physique (*exp*: respect des normes d'élevage exp nombre de sujets / m2, habitat approprié, propreté des locaux, alimentation et soins de qualité etc.)
- **5. Biodiversité.** Préserver et accroître la diversité des espèces, la diversité fonctionnelle et les ressources génétiques pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes dans le temps et dans l'espace aux niveaux du champ, de l'exploitation agricole et du paysage (exp. diversification des espèces élevées ou cultivées au sein de l'exploitation, utilisation de plusieurs variétés de semences pour les cultures végétales ou de races animales pour le cas de l'élevage; préservation des variétés locales / paysannes, favoriser le développement des auxiliaires des cultures par l'installation de haie-vives et de plantes refuges etc.)
- **6. Synergies.** Favoriser les interactions écologiques positives, les synergies, l'intégration et la complémentarité parmi les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau). (exp: agroforesterie, système de rizipisciculture, intégration agriculture-élevage, etc.)
- 7. Diversification économique. Diversifier les revenus des exploitations en veillant à ce que les petits agriculteurs jouissent d'une plus grande indépendance financière et puissent créer de la valeur ajoutée tout en leur permettant de répondre à la demande des consommateurs. (exp. Promouvoir la diversification des activités économiques pour augmenter les sources de revenus des exploitations agricoles ; promouvoir des systèmes mixtes ou intégrés agriculture élevage et les activités de transformation de la production agricole en tenant compte de la demande du marché etc.)
- **8. Co-création des connaissances.** Renforcer la co-création et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteurs. (*exp*: facilitation des échanges et des apprentissages entre les agriculteurs, appui aux groupes de producteurs innovateurs et capitalisation de leurs expériences, facilitation de la participation des producteurs à la planification et la gestion des activités de recherche etc.)
- **9. Valeurs sociales et types d'alimentation.** Créer des systèmes alimentaires qui se fondent sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et <u>qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons</u> et à la culture. (exp: promotion d'une agriculture sensible à la

nutrition, qui permet d'avoir une alimentation riche et diversifiée pour tous et en premier lieu les ménages agricoles ; prise en compte des habitudes alimentaires locales et amélioration de leur valeur nutritionnelle etc.)

- 10. Équité. Garantir des moyens d'existence dignes et fiables pour toutes les parties prenantes qui interviennent dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits agriculteurs et les ouvriers permanents ou temporaires, grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle. (exp: prise en compte et développement des solutions aux besoins spécifiques des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables; contribution au développement du commerce équitable; promotion des innovations et des pratiques qui allègent ou n'augmentent pas la charge de travail des femmes, jeunes et autres personnes vulnérables etc.)
- 11. Connectivité. Garantir la proximité et la confiance entre les producteurs et les consommateurs au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales (exp. mise en relation des producteurs et des consommateurs, appui au développement des marchés de proximité pour les produits locaux, mise en relation avec les acteurs des chaines de valeurs et les fournisseurs des autres services agricoles)
- 12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles. Renforcer les structures institutionnelles (i) pour améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans producteurs et (ii) assurer une gestion durable des ressources naturelles et génétiques équitable et au service de tous (exp. faciliter la mise en place des mesures pour l'accès inclusif et équitable au foncier et aux ressources naturelles, système de prévention et de gestion des conflits etc.)
- 13. Participation. Encourager l'organisation sociale et la participation accrue des producteurs d'aliments (agriculteurs) et des consommateurs à la prise de décisions afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes agricoles et alimentaires. (exp. création et renforcement des organisations des producteurs, appui à la participation des producteurs à la gestion des interprofessions et des conseils des filières, développement des capacités de leadership et de négociation etc.)

Annexe 2. Grille d'évaluation des besoins en transitions agroécologiques dans les différents sous-secteurs agropastoraux

Filière/sous-secteur : Acquis / taux d'adoption ou Déterminants actuels de Principe opéra-Pertinence tionnel AE d'application l'adoption Dans quelle mesure êtesvous d'accord avec ce prin-D'après vous, quel est au-Quelles sont les principales cipe et la nécessité de l'apjourd'hui le taux d'application motivations de ceux qui appliquer pour le développede ce principe? pliquent ce principe? ment durable de la fi-(o : pas du tout adopté ; 1= très (o : contraintes économique lière/sous-secteur? faible (moins de 10 %); 2= ou techniques ; 1 : bénéfices (o: pas du tout d'accord, 1= Faible (20 - 30 %); 3 moyen (50économiques, 2 : adoption 60 %); 4 très élevé plus de 75% agroécologie; 3: agroécolofaiblement d'accord, 2 = gie et rentabilité économoyennement d'accord, 3 = des producteurs/ services contrès d'accord) cernés) mique) PO1. Recyclage PO₂. Réduction des intrants PO3. Santé des sols PO4a. Santé des animaux PO4b. Bien-être des animaux PO₅. Biodiversité Po6. Synergies

PO7. Diversifica- tion économique		
PO8. Co-création des connaissances		
PO9. Valeurs so- ciales et types d'alimentation		
PO10. Équité		
PO11. Connectivité		
PO12. Gestion des terres et des res- sources naturelles		
PO13. Participation		

Annexe 3. État des leviers pour la facilitation des transitions agroécologiques dans les filières/sous-secteur

Filière/sous-secte	eur:

Indicateur	Note
LV1. Sensibilisation sur la plus – value et le besoin à engager la filière dans une TAE	
(0=: les producteurs ou les acteurs concernés n'ont jamais été sensibilisés sur le besoin de TAE, notamment sa plus-value et les modalités d'application; 1: les producteurs et les acteurs du sous-secteur concerné ont reçu des informations voire des connaissances sur une possible TAE dans la filière, mais ces connaissances restent très insuffisantes pour passer à la mise en œuvre; 2 = les informations et connaissances reçues sont importantes, mais ne permettent pas encore de lever les différentes contraintes relatives à la mise en œuvre de la TAE; S3 = : les acteurs ont une bonne connaissance de la justification de la TAE souhaitable et des modalités pour son application y compris pour gérer les éventuelles contraintes techniques ou organisationnelles	
LV2Disponibilité des références et des compétences locales nécessaires	
(o : aucune référence et aucune compétence ne sont disponibles sur la TAE souhaitable ; 1 : Les références disponibles sont très insuffisantes, ou pas assez adaptées, les compétences sont rares ou limitées ; 2 : les références et les compétences sont disponibles pour la majorité des requêtes ; 3 : Toutes les références nécessaires et compétences sont disponibles et régu- lièrement renouvelées)	
LV3. Accessibilité aux services de conseil agricole (SCA) adaptés	
(o = AE pas traitée par les SCA, 1 : traitée superficiellement ; 2 : SCA assez accessible, répondant à une partie seulement des requêtes relatives à l'AE ; 3 : SCA répondant aux demandes diversifiées et évolutives des producteurs sur l'AE) Différent de la description faite plus haut à la page 10	
LV4. Alignement de l'environnement institutionnel et des services agricoles	
(0 = aucun alignement, 1 = alignement faible, 2 : alignement incomplet ; 3= alignement complet)	
LV5. Rémunération de l'effort par le marché	
(0 : aucune, 1 : faible et pas assez incitatif ; 2 : assez important, mais marché étroit / faible demande ; 3 : forte, marché très attractif et en hausse)	

Annexe 4. Grille d'évaluation de la sensibilisation des différents fournisseurs de conseil agricole sur la plus-value des 13 principes de l'agroécologie

(Cette grille est à remplir par le panel d'experts séparément pour chaque catégorie de fournisseur de conseil agricole)

Catégorie de fournisseur de conseil agricole	
--	--

Sensibilisation sur la plus-value des principes de l'agroécologie

A quel point êtes-vous d'accord que les fournis-seurs de type xxx sont sensibilisés sur les principes suivant de l'AE et leur plus-value pour le développement agricole durable ?	Tout à fait d'ac- cord (3)	D'ac- cord (2)	Plutôt d'ac- cord (1)	Indiffé- rent / Neutre (o)	Plutôt pas d'ac- cord (-1)	Pas d'ac- cord (- 2)	Pas du tout d'ac- cord (-3)
PO1. Recyclage							
PO2. Réduction des in- trants							
PO3. Santé des sols							
PO4a. Santé des animaux							
PO4b. Bien-être des ani- maux							
PO5. Biodiversité							
Po6. Synergies							
PO7. Diversification éco- nomique							
PO8. Co-création des con- naissances							
PO9. Valeurs sociales et types d'alimentation							
PO10. Équité							
PO11. Connectivité							
PO12. Gestion des terres et des ressources natu- relles							
PO13. Participation							

Annexe 5. Grille d'évaluation de l'effectivité de la prise en compte des 13 principes de l'agroécologie par les différents fournisseurs de conseil agricole

(Cette grille est à remplir par le panel d'experts séparément pour chaque catégorie de fournisseur de conseil agricole)

	•		•			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
/ a+a	$\alpha \alpha \nu i \alpha$	40	FALIKATECATIK	10 OLIKAI	CCOLIE d	0 CODCOII	2001C21	^
(ale		(10		1 2 5 ()	~~~	- (() ()	40116 6116	_
\sim u \sim	. = 011	u	fournisseur (acı oumin	JJCUI U		uelicor	_

Effectivité de la prise en compte des 13 principes opérationnels de l'AE

A quel point êtes-vous d'accord que les services fournis par la catégorie xxx de fournisseur de conseil agricole intègrent effectivement des straté- gies et des pratiques adaptées pour la mise en œuvre des principes sui- vants de l'AE?	Tout à fait d'ac- cord (3)	D'ac- cord (2)	Plutôt d'ac- cord (1)	Indiffé- rent / Neutre (o)	Plutôt pas d'ac- cord (-1)	Pas d'ac- cord (- 2)	Pas du tout d'ac- cord (-3)
PO1. Recyclage							
PO2. Réduction des in-							
trants							
PO3. Santé des sols							
PO4a. Santé des animaux							
PO4b. Bien-être des ani-							
maux							
PO5. Biodiversité							
Po6. Synergies							
PO7. Diversification éco-							
nomique							
PO8. Co-création des con-							
naissances							
PO9. Valeurs sociales et							
types d'alimentation							
PO10. Équité							
PO11. Connectivité							
PO12. Gestion des terres							
et des ressources natu-							
relles							
PO13. Participation							

Quelles sont les difficultés majeures rencor seur de conseil agricole pour promouvoir l' cipes ?	
☐ Manque de sensibilisation	☐ Insuffisances de références lo-
☐ Doutes sur l'intérêt / plus-value	cales
de l'agroécologie	☐ Faible disposition ou capacité
☐ Déficit de compétences	des producteurs à participer au processus d'élaboration et de

mise en œuvre des pratiques et stratégies basées sur les réali-	 Faibles capacités / non alignement des fonctions support
tés locales	☐ Autres (à préciser)
☐ Environnement peu incitatif	
Annexe 6. Grille d'évaluation de la prise en com sation des producteurs par les différents fournis tion de l'agroécologie	•
(Cette grille est à remplir par le panel d'experts fournisseur de conseil agricole)	séparément pour chaque catégorie de
Catégorie de fournisseur de Fournisseur de co	nseil agricole
Prise en compte des réalités locales et autono rents fournisseurs de conseil agricole	misation des producteurs par les diffé-

Question	Tout à fait d'ac- cord (3)	D'ac- cord (2)	Plutôt d'ac- cord (1)	Indiffé- rent / Neutre (o)	Plutôt pas d'ac- cord (-1)	Pas d'ac- cord (- 2)	Pas du tout d'ac- cord (-3)
A quel point êtes-vous d'accord que les solutions proposées par la catégorie XXX de fournisseur de conseil agricole valorisent les savoirs endogènes et tienne comptes des réalités socio-économiques agroclimatiques locales ?							
A quel point êtes-vous d'accord que les producteurs ont les capacités de mobiliser et renouveler de façon autonome les solutions proposées par la catégorie xxx de fournisseur de conseil agricole pour la mise en œuvre des 13 principes de l'agroécologie??							

Annexe 7. Caractérisation du rôle des services de Conseil Agricole dans les initiatives de promotion de l'agroécologie sélectionnées

Expérience #1: Promotion des méthodes traditionnelles de conservation des semences de maïs à la FPFD

Les services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. L'identification des difficultés liées au développement des cultures dans les différentes zones d'intervention
- 2. Le diagnostic des pratiques agro écologiques issues du milieu paysans et sélection des plus pertinentes pour diffusion
- 3. Le montage et le suivi des essais en milieu paysans sur les pratiques de conservation sélectionnées
- 4. Formations des conseillers, des paysans relais et des producteurs sur les différentes méthodes de conservation retenues
- 5. Démonstration des méthodes de conservation au niveau des paysans relais
- 6. Diffusion des méthodes de conservation auprès des producteurs de maïs
- 7. Visites d'échange entre les groupements de paysans impliqués dans la promotion des méthodes de conservation traditionnelles

Les échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'interven-	Oui /	Activités conduites
tion	non	
Parcelle	Oui	Sensibilisation des paysans sur les méthodes traditionnelles de conservation -Choix des paysans devant abriter l'expérimentation des pratiques -Montage et suivi des essais avec les paysans -Démonstration chez les paysans -Conseils techniques sur les pratiques traditionnelles de conservation -Suivi régulier des lots de semence conservés chez les paysans -Visites d'échange et d'inspiration auprès des paysans ayant maîtrisé les pratiques - Évaluation des résultats de la pratique en termes de qualité des semences conservées
Exploitation agri-	Non	
cole		
Territoire	Non	
Filières	Non	

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation straté- gique du dispositif	Prise en compte de l'Agroécologie dans la fourniture des services de conseil aux producteurs
Profil des personnels	-Base en agronomie, agroforesterie et agroécologie exigée pour tout nouveau recrutement de conseillers -Capacité d'animation et de sensibilisation déterminante pour tout conseil-
Compétences clés du personnel	ler agricole à recruter - Formation spécifique des conseillers en Agroécologie et sur les techniques de conservation du maïs - Aptitude à conduire des diagnostics sur les pratiques agroécologiques en milieu paysan - Aptitude à conduire des essais portant sur les pratiques agroécologiques - Renforcement des capacités des paysans relais comme co-animateurs sur l'agroécologie
Méthodes	-Diagnostics des pratiques agroécologiques -Capitalisation des expériences et innovations paysannes -Recherche participative de solutions locales -Introduction des thèmes de l'agroécologie dans les programmes d'alphabétisation -Renforcement de capacités par de la formation -Visite d'échange entre producteurs -Utilisation des médias pour une large diffusion des pratiques
Outils (utilisation du numérique?)	Amélioration du contenu des supports de formation en les adaptant à la thématique portant sur les pratiques agro écologiques
Financement	Financement Union Européenne en Co-financement avec le Gret et le CCFD
Collaboration avec les fonc-	Collaboration avec l'IRAG pour monter des essais en milieux paysans por-
tions support du conseil	tant sur l'agroécologie

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie :

- -Difficile de convaincre les paysans sur la réduction ou l'abandon des intrants chimiques. Il faut du temps pour y arriver.
- -Manque de professionnalisation des producteurs. Ils ne sortent pas tôt, n'anticipent pas et prennent des raccourcis en utilisant les produits chimiques pour rattraper leur retard dans le calendrier agricole
- -Manque de moyens et de ressources financières pour une large diffusion des pratiques
- -Insuffisance du nombre de conseillers dédiés à la promotion des pratiques
- -Politique agricole nationale qui fait la promotion des intrants chimiques
- -La promotion de l'Anacarde qui assèche les sols et réduit les surfaces pour les cultures vivrières.

- -Les autres acteurs, comme certaines OP et les services techniques de l'état sont peu intéressés par l'Agroécologie. Nombreux sont ceux qui sont attirés par le bénéfice immédiat
- -Il faut beaucoup de temps pour faire une large couverture de la promotion de l'agroécologie

Quelques difficultés potentielles à la prise en compte de l'agroécologie par le conseil agricole

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer		2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

NB: L'ordre de priorité va en décroissant de 1à 5

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

- -Relations d'opposition et non de complémentarité avec les promoteurs des intrants chimiques
- -Le Chargé des Opérations Agricoles (COA de ANPROCA) de Gaoual apprécie les parcelles de démonstration et manifeste une sensibilité sur l'agroécologie.
- -Le dispositif de conseil de la FPFD se retrouve dans une approche ambivalente avec la promotion de l'agroécologie dans les filières maraichères et vivrières dans la zone nord d'une part et d'autre part l'utilisation des intrants chimiques pour la filière pomme de terre. En attendant de trouver des solutions plus adaptées, le dispositif promeut l'utilisation raisonnée des intrants chimiques en association avec le compost dans toutes les zones de production de pomme de terre

Expérience #2 : Analyse de la création et la gestion des boutiques intrants – FEPRO-RIZ-GF:

Services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. La production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies pertinentes et demandées par les producteurs et d'autres acteurs des chaines de valeur pour intégrer l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités
- 2. Le développement du capital humain à travers les activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs et d'améliorer leurs capacités de mobilisation efficiente des connaissances et des innovations techniques organisationnelles en matière d'agroécologie

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'intervention	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Sensibilisation sur les limites des semences hybrides importées non reconductibles et sur la valorisation des semences locales -Identification et sélection des semences locales -Identification et formation des paysans relais dans la production de semences -Tests dans les champs des paysans -Production de guides de suivi des essais -Identification des boutiques d'intrants dans le respect des normes définies -Stockage des semences -Redistribution des semences sous forme de crédit de campagne -Formation des paysans sur les normes de stockage (propreté et critères de classement des variétés dans le magasin)
Exploitation agricole	Oui	Facilitation de la mise en relation entre les producteurs et autres fournisseurs ou utilisateurs de semences locales
Territoire		
Filières	Oui	-Appui à la reconnaissance et à la valorisation des semences issues du milieu rural local -Appuis apportés sur plusieurs maillons de la chaine de valeurs riz : fourniture de semences, production, conservation et commercialisation (en mettant l'accent sur la qualité au niveau de chaque maillon)Mise en relation de plusieurs acteurs de la chaine de valeur riz

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dispositif	Prise en compte et valorisation des ressources locales dans la fourniture des services de conseil agricole
Profil des personnels	
Compétences clés du person- nel	-Renforcement de la maîtrise de la nature et de la connaissance des ressources locales
	-Renforcement de capacités en matière de montage et suivi des essais en milieu paysan
Méthodes	-Sensibilisation -Démonstrations
	-Formations théorique et pratique
Outils (utilisation du numé-	-Conception des supports et outils d'animation spécifiques à la sélection,
rique ?)	production et conservation des semences locales
Financement	Projet SARA financé par l'UE et Co-financé avec le GRET
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Collaboration avec le centre de recherche de Sérédou (IRAG) qui a mis à disposition un chercheur pour les tests en milieu paysans

Difficultés majeures rencontrées dans la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer	Oui	2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

NB: l'ordre de priorité va en décroissant de 1à 5

Autres difficultés:

- -Pas de moyens financiers et matériels pour faire la vulgarisation des pratiques à grande échelle dans la région
- -La formation des techniciens sur les pratiques agroécologiques est insuffisante
- -L'analphabétisme des paysans
- -Les conseillers qui maitrisent la filière semencière ne sont pas nombreux, ce qui limite une large diffusion des innovations

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

-Relation avec le service régional de semences, plants et fertilisants

-Relation avec APROMODAC (Association pour la Promotion du Développement des Actions Communautaires) dans le cadre du renforcement des capacités des producteurs

Expérience # 3- Promotion de l'Association des cultures -FUPRORIZ-HG

Services de Conseil Agricole mobilisés :

- 1. L'inventaire et la diffusion des pratiques paysannes se rapportant à l'agroécologie;
- 2. L'élaboration des fiches techniques sur les associations des cultures ;
- 3. La formation des conseillers agricoles sur l'agroécologie
- 4. La formation des paysans relais;
- 5. La diffusion des pratiques d'association des cultures dans les groupements à travers les paysans relais
- 6. Les visites d'échange sur les pratiques d'association des cultures ;
- 7. L'établissement des champs écoles paysans et des champs de démonstration

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'interven- tion	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Sensibilisation des producteurs sur les avantages de l'association des cultures -Choix des parcelles devant abriter les pratiques d'association des cultures -Démonstrations des pratiques chez les paysans relais - Conseils techniques auprès des paysans sur la conduite de l'association des cultures
Exploitation agri- cole	Non	
Territoire	Oui	Dans le cadre d'un projet sur les changements climatiques financé par TRIAS, le volet environnement, les parcs collectifs et la gestion des pâturages sont parallèlement abordés.
Filières	Non	

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation straté-	Amélioration du dispositif de conseil agricole dans une optique de promo-
gique du dispositif	tion de l'agroécologie
Profil des personnels	-Recrutement d'un spécialiste en Agroécologie qui forme les conseillers
Compétences clés du person-	-Paysans relais abritent les parcelles de démonstration
nel	-Formation du personnel sur l'agroécologie
Méthodes	-Utilisation des médias,

	-Confection des fascicules imagées, -Mise en place de parcelles de démonstration, -Diagnostics des pratiques agroécologiques portées par les paysans
Outils (utilisation du numé- rique ?)	Outils d'animation et supports de formation adaptés à la thématique
Financement	Financement obtenu de TRIAS pour soutenir la promotion des pratiques agroécologiques. 12500 Euros mobilisés à cet effet.
Collaboration avec les fonctions support du conseil	-Collaboration avec les Centres de Recherche Agronomiques de Bordo et de Foulaya
	-Partenariat avec TRIAS

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie :

- La réticence des agriculteurs à se détourner de pratiques de l'agriculture conventionnelle;
- Le jugement selon lequel l'agroécologie serait une option dépassée;
- L'encouragement des agriculteurs à utiliser les intrants chimiques à travers leur subvention par le gouvernement.

Quelques difficultés potentielles à la prise en compte de l'agroécologie par le conseil agricole

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer	Oui	2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

- -Les conseillers de ANPROCA viennent suivre les formations en Agroécologie organisées par la FUPRORI. Ils militent pour l'Agroécologie même s'ils font la promotion des engrais et produits phytosanitaires fournis par l'état
- -Les producteurs membres de la Fédération s'approvisionnent en intrants chimiques auprès des agrodealers. La Fédération leur fait appel afin qu'ils contribuent à sensibiliser les paysans sur l'utilisation prudente et raisonnée des produits phytosanitaires et engrais.

Expérience #4 : Préparation et l'utilisation des Biopesticides (FEREPPAH et PEPRORI-GF):

Services de Conseil Agricole mobilisés :

- La production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies pertinentes et demandées par les producteurs et d'autres acteurs des chaines de valeur pour intégrer l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités
- 2. Le développement du capital humain à travers les activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs et d'améliorer leurs capacités de mobilisation efficiente des connaissances et des innovations techniques organisationnelles en matière d'agroécologie

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'inter-	Oui /	Activités conduites
vention	non	
Parcelle	Oui	-Sensibilisation sur les effets nocifs des produits phytosanitaires importés -Sensibilisation sur la prise en compte d'anciennes pratiques locales pour la défense des cultures -Identifications des paysans leaders porteurs des nouvelles initiatives : 2 par village x 5 villages =10 porteurs de la pratique. Ils doivent tous savoir lire et écrire -Formations théorique et pratique des paysans leaders sur la préparation et l'utilisation des Bio pesticides -Démonstrations et témoignage des paysans leaders sur la préparation, l'utilisation et les résultats encourageants des bio-pesticides -Formation pratique des paysans à la préparation et à l'utilisation des bio pesticides -Suivi des périmètres traités et évaluation des résultats
Exploitation agricole		
Territoire	Oui	Large diffusion dans plusieurs villages de Nzérékoré,Lola, Beyla, Macenta et Gué- kédou
Filières		

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour la promotion de l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dispositif	Introduction de la thématique sur l'utilisation des bio-intrants dans le dis- positif de conseil agricole
Profil des personnels	-Connaissances en protection des végétaux des conseillers techniques -Notions sur les technologies de transformation -Capacité d'animation et de transfert de compétences
Compétences clés du personnel	-Formations des conseillers techniques agricoles (CTA) sur la préparation et l'utilisation des bio pesticides -Une meilleure maitrise de ressources locales
Méthodes	-Sensibilisation -Démonstrations -Formations théorique et pratique -Démarche participative dans la recherche de solutions
Outils (utilisation du numé- rique ?)	-Conception des supports et outils d'animation spécifiques à la prépara- tion et l'utilisation des bio pesticides

Financement	Projet ACORH et Projet SARA financé par l'UE et Co-financé avec le GRET
Collaboration avec les fonc-	Collaboration avec le centre de recherche de Sérédou (IRAG) qui a mis à
tions support du conseil	disposition un chercheur pour les tests en milieu paysans

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer		2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

NB: l'ordre de priorité va en décroissant de 1à 5

Autres difficultés :

- -Pas de moyens financiers et matériels pour assurer la vulgarisation des pratiques à grande échelle dans la région
- -La formation des techniciens sur les pratiques agroécologiques est insuffisante
- -L'analphabétisme des paysans
- -Les producteurs qui maitrisent la préparation des biopesticides ne sont pas nombreux, ce qui limite une large diffusion de la technique
- -Risques dans la manipulation des bio pesticides
- -La promotion des herbicides totaux par ANPROCA à faible prix

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

-Collaboration avec le Réseau d'Animation pour le Développement Intégré de la Guinée (RADIG) spécialisé dans l'appui aux femmes maraîchères et avec l'Association pour la Promotion du Développement et de l'Action Communautaire (APROMODAC) qui apporte des appuis sur la préparation des bio pesticides.

<u>Expériences # 5- Caractérisation du rôle des services de Conseil Agricole de RGTA-DI</u> dans l'initiative de promotion du compost de 21 jours

Services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. Sensibilisation des producteurs sur les avantages du compost
- 2. Formations théoriques et pratiques sur la fabrication et l'utilisation du compost de 21 jours pour les Organisations Paysannes
- 3. Mise en place des parcelles de démonstration chez les producteurs

- 4. Renforcement de l'autonomisation des producteurs dans la collecte, la préparation et l'utilisation du compost de 21 jours
- 5. Mise en place des champs écoles

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'inter- vention	Oui /	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Choix des parcelles devant abriter la démonstration sur la fabrication du compost -Démonstrations chez les paysans relais -Diffusion de la pratique chez les producteurs -Evaluation des résultats de l'utilisation du compost sur les rendements et la qualité des produits
Exploitation agri- cole	Oui	Les pratiques sont adoptées pour toutes les cultures d'une exploitation : maraichage, arachide, ananas, cultures vivrières
Territoire	Non	
Filières	Non	

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique	Une meilleure maîtrise des concepts liés à l'agroécologie par les conseil-
du dispositif	lers de RGTA en vue d'améliorer les prestations auprès des producteurs
Profil des personnels	Profil des conseillers revu en fonction des besoins du terrain
Compétences clés du personnel	-Formation des conseillers sur l'agroécologie
	-Paysans abritent eux même les parcelles de démonstration
Méthodes	Utilisation des médias, fascicules, parcelles de démonstration essais en milieux paysans,
Outils (utilisation du numé- rique ?)	
Financement	Sources de financement : Coopération Belge (DGD et ENABEL), UE et Etat Guinéen
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Collaboration avec TRIAS, ENABEL et la recherche agricole

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie :

- -Début difficile puisque très peu ont accepté la démonstration au cours de la première année de l'action
- -Importante quantité de matière organique à collecter
- -Manque de détermination des producteurs

Quelques difficultés potentielles à la prise en compte de l'agroécologie par le conseil agricole

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	2
Insuffisances de références locales	Oui	1
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer au pro-		1
cessus d'élaboration et de mise en œuvre des pratiques et straté-		
gies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	2
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	3
Autres à préciser : personnel insuffisant	Oui	4

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

-Pas d'échanges utiles avec les agrodealers. Cependant ils profitent de la mobilisation des paysans assurée par l'ONG pour faire la promotion de leurs produits.

Expérience #6- Introduction de plantes fourragères dans les pâturages- Conseil Danois des réfugiés-GF:

Les services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. Structuration des éleveurs en groupements
- 2. Identification des espèces fourragères locales
- 3. Collecte des semences fourragères locales
- 4. Renforcement de capacités des acteurs

Echelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'interven- tion	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Choix des parcelles de démonstration à ensemencer -Semis dans les parcelles fourragères -Suivi de l'évolution des plantes fourragères -Formation des éleveurs à la maitrise de la pratique -Organisation des visites d'inspiration
Exploitation agricole	Non	
Territoire	Oui	Initiation d'un projet de mise en place d'un réseau de producteurs de four- rage par l'union régionale des éleveurs et vendeurs de bétail – viande dans les préfectures de Lola, Beyla et N'Zérékoré.
Filières	Non	

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dispositif	Introduction du volet amélioration des pratiques d'élevage local dans le dispositif de conseil
Profil des personnels	-Formation de base en élevage exigée, -Une bonne maitrise de la nature et des espèces herbacées -Capacité d'animation et d'adaptation au milieu rural
Compétences clés du person- nel	-Paysans relais abritant les parcelles de démonstration formée -Compétences renforcées en élevage et production fourragère
Méthodes	-Démonstrations -Formations -Visites d'échanges
Outils (utilisation du numé- rique ?)	-Supports de formation améliorés et adaptés à la thématique -Outils d'animation adaptés au public cible et à la thématique
Financement	Union Européenne à travers le projet de promotion des mécanismes de prévention des conflits et de gestion durable des ressources naturelles en Guinée Forestière.
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Collaboration avec l'IRAG et les services techniques de l'élevage

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra- tiques et stratégies basées sur les réalités locales	Oui	2
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser	·	

NB: l'ordre de priorité va en décroissant de 1à 5

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

Aucune relation avec un autre fournisseur de conseil

Expérience #7 : Vulgarisation de la pratique du Paillage de l'oignon-FPFD :

Les services de Conseil Agricoles mobilisés

- 1. L'identification des difficultés liées au développement des cultures dans les différentes zones d'intervention
- 2. Le diagnostic des pratiques agro écologiques issues du milieu paysan et sélection des plus pertinentes pour diffusion
- 3. Le montage et le suivi des essais en milieu paysans sur les pratiques agro écologiques sélectionnées
- 4. Formations des conseillers, des paysans relais et des producteurs sur la pratique du paillage
- 5. Démonstration de la pratique du paillage dans les parcelles des paysans relais
- 6. Visites d'échange entre les groupements de paysans impliqués dans la promotion des pratiques du paillage

Les échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'intervention	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Sensibilisation des paysans sur l'agroécologie, plus spécifiquement sur le paillage -Choix des parcelles devant abriter l'expérimentation de la pratique -Choix des matières premières qui doivent être utilisées pour le paillage -Montage et suivi des essais avec les paysans -Conseils techniques sur les bonnes pratiques agro écologiques -Démonstrations dans les parcelles des paysans -Suivi régulier des parcelles de production des paysans -Visites d'échange et d'inspiration aux différents stades de développement des cultures pour voir et comprendre leur comportement -Evaluation des résultats de la pratique
Exploitation	Oui	Large diffusion de la pratique du paillage sur toutes les cultures de l'exploi-
agricole		tation en saison sèche
Territoire	Non	
Filières	Non	

Les ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dis- positif	Prise en compte de l'Agroécologie dans la fourniture des services de conseil aux producteurs
Profil des personnels	-Base en agronomie, agroforesterie et agroécologie exigée pour tout nouveau re- crutement de conseillers -Capacité d'animation et de sensibilisation déterminante pour tout conseiller agri- cole
Compétences clés du personnel	-Formation spécifique des conseillers en Agroécologie -Aptitude à conduire des diagnostics sur les pratiques agroécologiques en milieu paysans

	-Aptitude à conduire des essais portant sur les pratiques agroécologiques -Renforcement des capacités des paysans relais comme co-animateurs sur l'agroé- cologie et sur le suivi des essais
Méthodes	-Diagnostics des pratiques agroécologiques en milieux paysans, -Capitalisation des expériences et innovations paysannes -Introduction des thèmes de l'agroécologie dans les programmes d'alphabétisation -Renforcement de capacités par de la formation -Utilisation des médias pour une large diffusion des pratiques
Outils (utilisation du numérique ?)	
Financement	Financement de l'UE avec un co-financement du Gret et du CCFD-Terre Solidaire
Collaboration avec les fonctions sup- port du conseil	-Collaboration avec l'IRAG pour monter des essais en milieux paysans portant sur l'agroécologie

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

- -Difficile de convaincre les paysans sur la réduction ou l'abandon des intrants chimiques. Il faut du temps pour y arriver.
- -Manque de professionnalisation des producteurs. Ils ne sortent pas tôt, n'anticipent pas et prennent des raccourcis en utilisant les produits chimiques pour rattraper leur retard dans le calendrier agricole
- -Manque de moyens et de ressources financières pour une large diffusion des pratiques
- -Insuffisance du nombre de conseillers dédiés à la promotion des pratiques
- -Politique agricole nationale qui fait la promotion des intrants chimiques
- -La promotion de l'Anacarde qui assèche les sols et réduit les surfaces pour les cultures vivrières.
- -Les autres acteurs, comme certaines OP et les services techniques de l'état sont peu intéressés par l'Agroécologie. Nombreux sont ceux qui sont attirés par le bénéfice immédiat
- -Il faut beaucoup de temps pour faire une large couverture de la promotion de l'agroécologie

Quelques difficultés potentielles à la prise en compte de l'agroécologie par le conseil agricole

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer		2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif		3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support		5
Autres à préciser-		

NB: l'ordre des priorités va en décroissant de 1à 5

Les relations avec les autres dispositifs de conseil agricole

- -Relations d'opposition et non de complémentarité avec les promoteurs des intrants chimiques
- -Le Chargé des Opérations Agricoles (COA de ANPROCA) de Gaoual apprécie les parcelles de démonstration et manifeste une sensibilité sur l'agroécologie.
- -Le dispositif de conseil de la FPFD se retrouve dans une approche ambivalente avec la promotion de l'agroécologie dans les filières maraichères et vivrières dans la zone nord et l'utilisation des intrants chimiques pour la filière pomme de terre. En attendant de trouver des solutions plus adaptées, le dispositif promeut l'utilisation raisonnée des intrants chimiques en association avec le compost dans toutes les zones de production de pomme de terre.

Expérience #8- Promotion des rotations culturales- FOPVS-BG:

Services de Conseil Agricoles mobilisés :

- La production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies pertinentes et demandées par les producteurs et d'autres acteurs des chaines de valeur pour intégrer l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités
- 2. Le développement du capital humain à travers les activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs et d'améliorer leurs capacités de mobilisation efficiente des connaissances et des innovations techniques organisationnelles en matière d'agroécologie

Échelles d'intervention du Conseil Agricole:

Échelle d'inter- vention	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-L'inventaire des pratiques paysannes se rapportant à l'agroécologie; -Sensibilisation sur les rotations des cultures -L'élaboration des fiches techniques sur les rotations des cultures; -La formation des conseillers agricoles sur l'agroécologie -La diffusion des pratiques de rotation des cultures dans les groupements à travers les paysans relais -Les visites d'échange sur les pratiques de rotation des cultures; -La mise en place des champs écoles paysans et des champs de démonstration
Exploitation agri- cole	Oui	Rotation portant sur un certain nombre de parcelles de l'exploitation agricole
Territoire	Non	
Filières		

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique	Amélioration du dispositif de conseil agricole dans une optique de pro-
du dispositif	motion de l'agroécologie
Profil des personnels	Connaissances de base en Agroécologie exigées
Compétences clés du person-	-Formation du personnel sur l'agroécologie
nel	
Méthodes	-Utilisation des médias,
	-Utilisation des fascicules imagées,
	-Démonstration,
	-Méthode participative de recherche de solution
Outils (utilisation du numé-	Outils d'animation et supports de formation adaptés à la thématique
rique ?)	
Financement	Financement obtenu de DGD Belge à travers TRIAS à hauteur de 4900
	Euros
Collaboration avec les fonc-	-Collaboration avec les Centres de Recherche Agronomiques de Foulaya
tions support du conseil	-Partenariat avec TRIAS

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O / N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer		2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

Autres Difficultés:

- -Manque de rigueur de la part des paysans dans le suivi des conseils prodigués
- -Manque de moyens pour soutenir le dispositif de conseil afin d'assurer une large diffusion des pratiques agroécologiques

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

Aucune relation particulière

Expérience #9- Formations sur les pratiques agroécologiques FUMA-HG

Services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. La production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies pertinentes et demandées par les producteurs et d'autres acteurs des chaines de valeur pour intégrer l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités
- 2. Le développement du capital humain à travers les activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs et d'améliorer leurs capacités de mobilisation efficiente des connaissances et des innovations techniques organisationnelles en matière d'agroécologie

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'intervention	Oui / non	Activités conduites
Parcelle	Oui	-Identification des besoins de formation en lien avec des problèmes pertinents relevés dans la filière maraichère -Définition des thématiques à développer axées sur l'agroécologie
		-Identification de personnes ressources locales (leaders paysans et animateurs paysans) capables de s'impliquer dans le processus de formation et apporter leur expérience sur les thématiques
		-La mobilisation des matières premières et matériels nécessaires pour les for- mations pratiques
		-La tenue des séances de formations théoriques et pratiques -L'organisation des séances d'auto-évaluation assistées au niveau des sites

Exploitation agricole	Non	
Territoire	Non	
Filières	Non	

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique	Rendre le dispositif de conseil de la FUMA capable de traiter les théma-
du dispositif	tiques liées à l'agroécologie
Profil des personnels	Capacités d'animation et de démonstration sur le terrain exigées
Compétences clés du person-	Maitrise des thématiques sur l'agroécologie
nel	
Méthodes	Forte participation des producteurs lors des séances d'animation
Outils (utilisation du numé-	Matériels nécessaires pour les séances de démonstration et la prépara-
rique?)	tion du compost et des biopesticides
Financement	Financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement à travers le projet d'appui au secteur privé agricole en Haute Guinée (PADSPAG)
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Aucune

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra- tiques et stratégies basées sur les réalités locales	Oui	2
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser	·	

Autres difficultés:

- -Analphabétisme des bénéficiaires qui rend difficile l'utilisation des supports de formation
- -Insuffisance de moyens pour la prise en charge continue des conseillers et la large diffusion des acquis de formation

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole : Aucune

Expérience #10- Utilisation des kits d'étuvage améliorés pour le riz – Fédération des riziers-GF

Les services de Conseil Agricoles mobilisés :

- 1. Évaluation du niveau de performance des anciens kits en fûts
- 2. Conception de nouveaux kits améliorés dont le fourneau est sans pieds et consomment moins de bois
- 3. Formation des formateurs à l'utilisation des kits améliorés
- 4. Formation des femmes étuveuses
- 5. Structuration des femmes étuveuses
- 6. Appui à la commercialisation du riz étuvé

Échelles d'intervention du Conseil Agricole:

Échelle d'interven-	Oui /	Activités conduites
tion	non	
Parcelle	Oui	
Exploitation agri-		-Identification des femmes étuveuses
cole		-Structuration des femmes étuveuses en groupements et Union
		-Formation des techniciens à l'étuvage
		-Formation des femmes à l'étuvage
		-Fourniture des kits améliorés
Territoire	Oui	Diffusion des kits améliorés à une grande échelle de la région forestière
Filières		

Les ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie :

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dispositif	Prise en compte du volet transformation dans le dispositif de conseil agricole
Profil des personnels	-Connaissances en transformation des produits agricoles -Capacité d'animation et de transfert de compétences
Compétences clés du person- nel	Capacités renforcées dans le domaine de la transformation
Méthodes	-Démonstrations -Formations -Visites d'échanges
Outils (utilisation du numé- rique ?)	-Supports de formation améliorés et adaptés à la thématique -Outils d'animation adaptés au public cible et à la thématique
Financement	Projet SARA financé par l'UE et Co-financé avec le GRET
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Collaboration avec le GRET-GF et la Maison Guinéenne de l'Entrepreneuriat (MGE)

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité ???
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer	Oui	2
au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra-		
tiques et stratégies basées sur les réalités locales		
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

NB: l'ordre de priorité va en décroissant de 1à 5

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

Collaboration avec la Maison Guinéenne de l'Entrepreneuriat (MGE) qui a continué l'appui des étuveuses sur la base de la structuration faite par les conseillers de la CNOP-G. La MGE et le GRET ont élargi l'appui à la commercialisation du riz étuvé et à la structuration des étuveuses en Fédération des RIZIERS de la Guinée Forestière.

<u>Expérience #11 : Analyse de la rizipisciculture- FPRGF (Fédération des rizipiscicultures de Guinée Forestière)</u>

Les services de Conseil Agricole mobilisés :

- La production et la diffusion des informations, des connaissances et des technologies pertinentes et demandées par les producteurs et d'autres acteurs des chaines de valeur pour intégrer l'agroécologie dans la planification et la conduite de leurs activités
- 2. L'accompagnement et l'aide à la décision en matière de gestion de l'exploitation, choix stratégique, de montage et de gestion des projets d'entrepreneuriat agricole intégrant l'agroécologie
- 3. Le développement du capital humain à travers les activités permettant de renforcer l'autonomie des producteurs et d'améliorer leurs capacités de mobilisation efficiente des connaissances et des innovations techniques organisationnelles en matière d'agroécologie
- 4. La facilitation des processus d'apprentissage et d'innovations collectives et, le courtage et des interactions entre les acteurs y compris la mise en relation, les dynamiques d'actions ou d'innovation collective au sein des territoires ou des chaines de valeur agricole en lien avec l'agroécologie

5. L'appui à la création et au renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles et communautaires

Échelles d'intervention du Conseil Agricole

Échelle d'intervention	Oui / non	Activités conduites
Parcelle / troupeau	Oui	-Appui à l'installation des nouveaux pisciculteurs, étude des bas – fonds et élaboration des plans d'aménagement et octroi des premières semences par la Fédération
		-Renforcement de capacités des producteurs sur la gestion des étangs pis- cicoles
		-Conseil sur la production et l'utilisation des aliments locaux obtenus à moindre coût
		-La formation et le conseil en gestion des cycles piscicoles
		-Conseil pour augmenter les capacités de production de gros poissons
		-Capitalisation des innovations paysannes
Exploitation agri- cole	Oui	-Accompagnement des producteurs dans la polyculture au niveau des étangs barrage : pisciculture, riziculture inondée et élevage de porcs
		-Mise en relation entre les producteurs et les fournisseurs d'intrants
Territoire		
Filières		

Ajustements nécessaires dans le dispositif de conseil agricole pour promouvoir l'agroécologie

Dimension	Changements opérés
Vision / orientation stratégique du dispositif	-Renforcement des capacités des Pisciculteurs en agro écologie -Renforcement du dispositif de parrainage et de formation de paysans relais de la Fédération -Accompagnement à l'installation des jeunes et des femmes -Renforcement de la capacité de production d'aliments de poisson à base de produits agricoles locaux
Profil des personnels	Animateurs, conseillers piscicoles et pisciculteurs parrains maitrisant les bonnes pratiques de pisciculture paysanne.
Compétences clés du person- nel	Personnel capable d'apprendre aux personnes désirant de démarrer une activité durable de pisciculture
Méthodes	-Formations théoriques -Démonstrations sur le terrain -Mise en place des protocoles d'essais
Outils (utilisation du numé- rique ?)	
Financement	Agence Française de Développement, Primes des paysans parrains et des conseillers de la Fédération payées à partir des cotisations des rizipisciculteurs.
Collaboration avec les fonctions support du conseil	Collaboration avec l'Institut des sciences vétérinaires de Dalaba (Département Pisciculture) dans le cadre de la fertilisation pour le grossissement du poisson.

Difficultés majeures à la prise en compte de l'agroécologie :

Types de difficultés	O/N	Ordre de priorité
Manque de sensibilisation	Oui	4
Doutes sur l'intérêt / plus-value de l'agroécologie	Oui	4
Déficit de compétences	Oui	1
Insuffisances de références locales	Oui	2
Faible disposition ou capacité des producteurs à participer au processus d'élaboration et de mise en œuvre des pra- tiques et stratégies basées sur les réalités locales	Oui	2
Environnement peu incitatif	Oui	3
Faibles capacités / non alignement des fonctions support	Oui	5
Autres à préciser		

Autres difficultés :

- Connaissances insuffisantes sur les principes agroécologiques
- Faible capacité à développer un dispositif de conseil agricole interne due au manque de personnel compétent
- Manque de moyens pour la prise en charge des conseillers

- Faible valorisation des sous-produits agroalimentaires
- Manque d'équipements et de savoir-faire en matière de valorisation

Relations avec les autres dispositifs de conseil agricole :

- La fédération met à disposition sa station d'expérimentation pour accueillir des protocoles qui s'inscrivent dans une approche agroécologie. Actuellement la station de la fédération loge un protocole qui permet de déterminer dans quelle mesure un apport de fumier peut permettre de fournir des rendements satisfaisants sur un cycle d'alevinage.
- Sur l'initiative de APDRA, les ONG: INADER, APPID et AAPRG déploient des animateurs pour assurer le conseil auprès des rizipisciculteurs